

RÉHABILITER LE PATRIMOINE MÉDIÉVAL DE LA VALLÉE DE L'EPTE

Le cas de châteauneuf-sur-Epte

Université Catholique de Louvain - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme - LOCI Tournai
Année académique 2020-2021



REMERCIEMENTS

Je remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.

En particulier Emmanuelle Weiss, ma référente, pour ses précieux conseils et son soutien.

Je remercie Olivier Bourez, Guilhem Chuilon ainsi que Renaud Pleitinx pour leurs encouragements et conseils.

Je tiens à remercier les membres de l'association Héritage Historique, Franck Bucher et tout particulièrement Didier Faure pour sa passion et son dévouement.

Merci également à Thomas et Mathieu pour m'avoir accueillie généreusement pour la rédaction de ce mémoire.

J'adresse un remerciement à Olivier Gallez pour le temps qu'il m'a consacré et les connaissances qu'il m'a partagées.

«Il serait vain de se détourner du passé pour ne penser qu'à l'avenir. C'est une illusion dangereuse de croire qu'il y ait même là une possibilité. L'opposition entre l'avenir et le passé est absurde : l'avenir ne nous apporte rien, ne nous donne rien : c'est nous qui pour le construire devons tout lui donner... Mais pour donner, il faut posséder, et nous ne possédons d'autre vie, d'autre sève, que les trésors hérités du passé, et digérés, assimilés, recréés par nous. De tous les besoins de l'âme humaine, il n'y en a pas de plus vital que le passé»¹

¹ WEIL, Simone 1949
L'enracinement.

SOMMAIRE

Photographie aérienne de **Châteauneuf-sur-Epte**, (en ligne), URL : <https://tymvideoproduction.fr/chateauneuf-sur-epste/>



I. L'éternelle question patrimoniale

1. Introduction au patrimoine

Génèse	22
La fonction patrimoniale	28
Évolution d'une dialectique	30

2. Théorie / Pensée

Conserver ou restaurer ?	38
Patrimoine ou monument historique ?	42

3. Pratique

Faut-il construire/reconstruire ?	44
Entre patrimonialisation et insertion dans le présent/futur : la réappropriation	50
Comment dialoguer avec l'existant ?	54
La restitution signal	64

II. La vallée de l'Epte

1. Un territoire stratégique...

...Délaissé	70
...Marqué par l'agriculture	74
...Ancré dans le tourisme	78

2. Un patrimoine insoupçonné

La vallée comme territoire d'affrontements	82
Des binômes castraux...	86
...Noyés dans le paysage	88

3. Renouer le dialogue

À l'échelle de la vallée	92
À l'échelle du binôme	100
À l'échelle du château	106

III. Châteauneuf-sur-Epte

1. Un palimpseste en chantier

Un millénaire d'histoire	116
Sa situation actuelle	120
Son avenir	124

2. Réminiscence du château

Réancrer le château entre patrimonialisation et	
Mise en scène de la ruine	128
Mise en scène du patrimoine	136

Iconographie	158
Bibliographie	166

Annexes	172
---------	-----

En 911 naît la Normandie, et avec elle ses frontières. Elle est bordée à l'Ouest par la mer et à l'Est par la vallée de l'Epte. La vallée étant un point stratégique autant militairement que politiquement ou commercialement. Sa situation naturellement avantageuse de par sa topographie et son hydrographie va alors être renforcée par une série de forteresses. Témoin de nombreux conflits Franco-Normands, ces châteaux vont être marqués par l'Histoire et le temps. Châteauneuf-sur-Epte, érigée vers la fin du XI^{ème} siècle, fait partie de ce chapelet de forteresses bordant l'Epte. Construite à la croisée de l'Epte et de la voie romaine reliant Paris à Rouen, elle fait face au château de Saint-Clair-sur-Epte, qui semble être antérieur.

Ces forteresses souvent surmontées de donjons, étaient autrefois de véritables marqueurs dans le paysage, et sont aujourd'hui noyées dans le paysage. Pourtant, la vallée est rythmée par une activité touristique importante, mêlant randonneurs, canoë/kayakistes, cyclistes etc. Développé par la voie verte longeant l'Epte, le tourisme ne met que très peu en avant ces forteresses structurant autrefois le paysage de la vallée. Les quelques efforts déployés pour certaines d'entre elles se résument à des conservations ayant pour but d'être visitées. C'est notamment le cas du château de Gisors ou encore La Roche-Guyon. Comment réinscrire le patrimoine dans une dynamique touristique ?

Les enjeux urbanistiques liés à l'étalement urbain d'une part et au délaissement des campagnes d'autre part crée une réelle ambivalence. Cette ambivalence pose de manifestes questions sur le traitement des villages de la vallée et par extension des forteresses qui font partie intégrante de ceux-ci. Le deuxième enjeu intrinsèquement lié au site est la question patrimoniale, source de nombreux débats et controverses. Faut-il conserver toutes ces forteresses dans leur carcan médiéval ? Comment réemployer ce patrimoine à des fins utiles pour le territoire et la société qui le compose ?

Comment réemployer le patrimoine médiéval pour exalter la ruralité ?

Quel devenir pour le patrimoine médiéval de la vallée de l'Epte ?





En juillet 2020, j'intégrais l'association Héritage Historique, restaurant Châteauneuf-sur-Epte. C'est au détour d'un stage de maçonnerie médiévale, par un hasard déterminant, que je découvrais cette majestueuse forteresse en pleine renaissance. La première fois que je passais les chancelantes portes du château, un sentiment d'émerveillement m'envahit. Depuis, ce sentiment ne m'a pas quittée et je ne fais que redécouvrir le château en pleine éclosion un peu plus chaque fois.

C'est au détour de conversations avec certains membres de l'association que j'ai compris l'ambition utopique de certains. Animés par une passion certaine du patrimoine et plus particulièrement de l'Histoire, cette passion est à la fois déterminante pour l'avenir radieux du château, mais peut parfois conduire à une certaine frénésie pouvant compromettre le passé, présent et futur de la forteresse. Le désir de rétablir Châteauneuf-sur-Epte à son état Médiéval primitif, m'a paru, au début, utopique et hasardeux. En effet, les connaissances sur le château (notamment sur la chronologie des différentes phases de construction) étant limitées, les suppositions sur des états antérieurs hypothétiques battent leur plein. Ci-contre, un photomontage de Didier, membre de l'association depuis les premières heures et passionné par l'histoire du château.

En se posant la question de la reconstruction d'une hypothétique forme antérieure qui n'a probablement jamais existé, viennent les questions : « à quelle époque doit-on s'arrêter ? », « Peut-on mélanger les époques ? » ou encore : « Est-ce légitime de rétablir une forteresse du XI^{ème} siècle dans un hypothétique état d'origine, alors même que les fonctions de celles-ci sont entièrement obsolètes? ».

Aujourd'hui, le projet mené de front par l'agence Desmont & Tricot architectes et les dialogues entretenus avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ont remis en perspective les attentes et ambitions de l'association. Bien que la volonté de pouvoir imaginer le château tel qu'il était au XI^{ème} siècle se fait toujours sentir, la considération des questions patrimoniales se manifeste. En effet, le projet avançant à grands pas et la concrétisation de certaines interventions comme la mise en tourisme d'une partie de la forteresse ont accéléré la compréhension des membres de l'association vis à vis de la dialectique patrimoniale.

Toutes ces questions engagent de véritables connaissances sur le patrimoine et sa prise en compte. Cette éternelle question patrimoniale n'en est pas moins contemporaine.

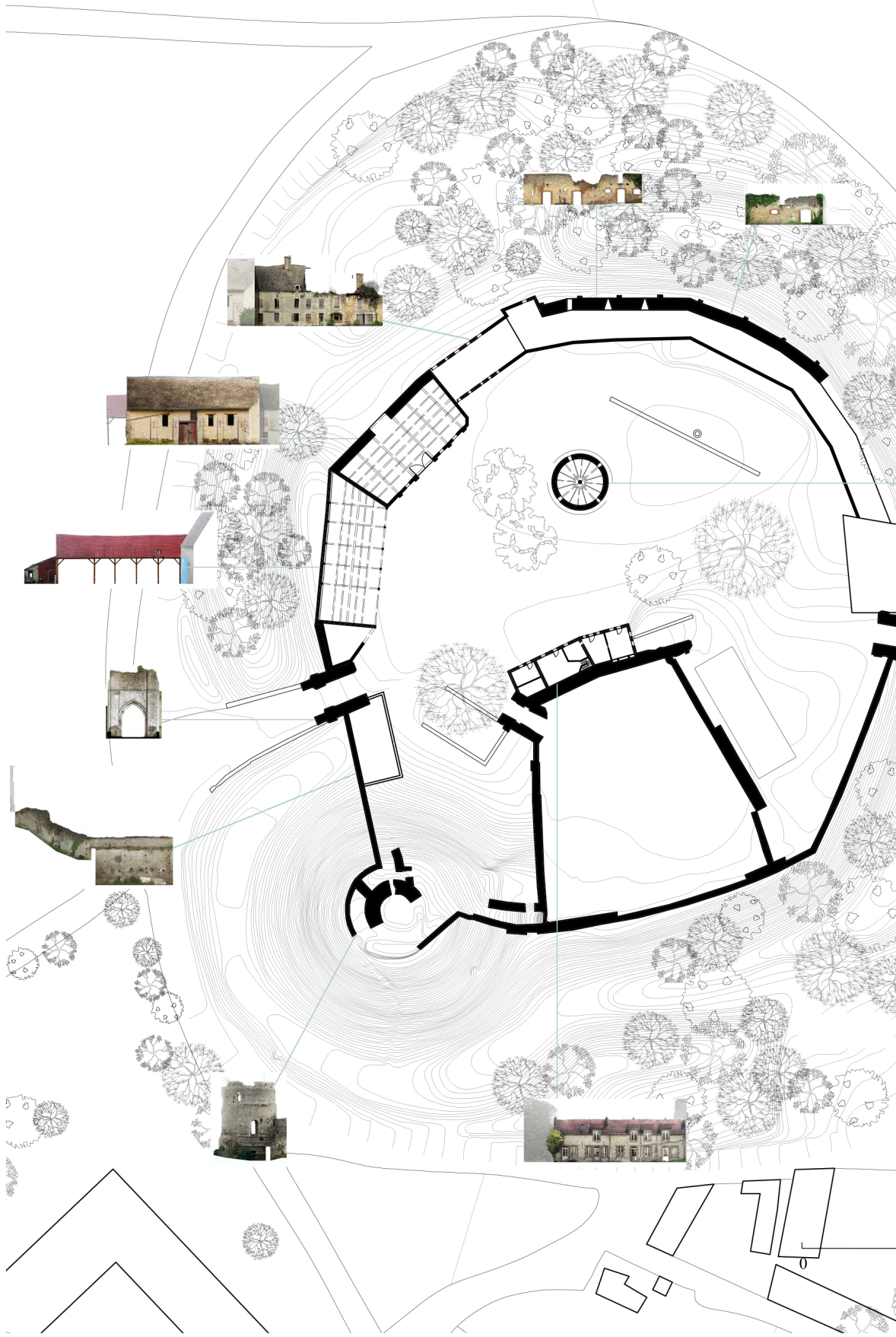
Photographie de l'entrée de Châteauneuf-sur-Epte, (en ligne), URL : <https://tymvideoproduction.fr/chateauneuf-sur-epte/>

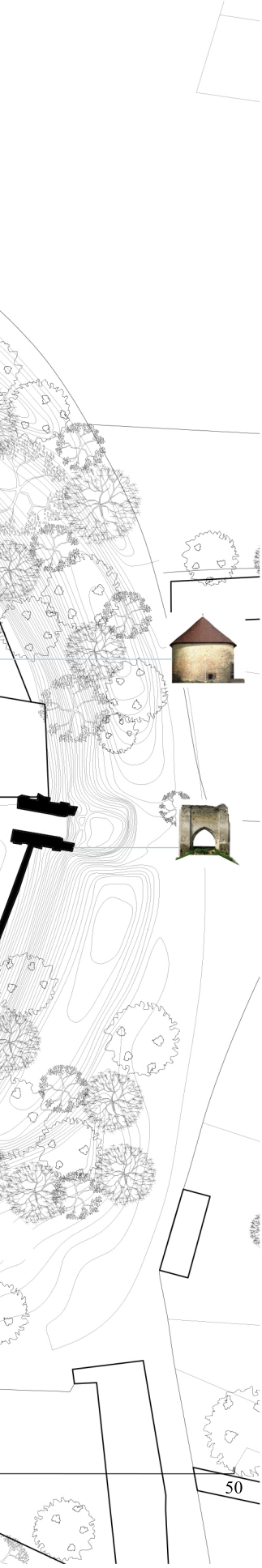


Préambule

Reconstruction du donjon « à l'identique », Photomontage de Didier Faure.







L'ensemble castral est composé d'une enceinte circulaire d'environ 110 mètres de diamètre, entourée d'un fossé de défense et d'une motte castrale, surmontée d'une tour maîtresse. Cette dernière est particulière car, contrairement aux châteaux-forts traditionnels, la tour maîtresse n'est pas directement dans l'enceinte du château. Elle se trouve excentrée, et donc plus vulnérable.

A l'Est et à l'Ouest, on retrouve deux tours-portes carrées, ouvertes à la gorge et munies de contreforts plats. Certaines études supposent la présence d'une potentielle troisième tour-porte au Nord-Est. Un assommoir et un chemin de ronde (parcourant l'ensemble de l'enceinte circulaire) viennent renforcer le système défensif.

La motte castrale d'environ 50 mètres de diamètre à la base pour 20 mètres en son sommet, accueille la tour maîtresse cylindrique. Celle-ci mesure 18 mètres de haut pour 11,20 mètres de diamètre (dont il ne reste que les deux-tiers de la circonférence). À la base de cette tour, on retrouve une chemise circulaire (dont il ne reste que la moitié). Celle-ci est percée par des arquebusières (fente de tir percée au XVème siècle). Deux murs radians viennent fermer un réduit défensif situé au Nord.

Une deuxième muraille et un fossé viennent assurer une protection supplémentaire aux hommes importants qui l'occupent. Cet ensemble constitue la cour noble du château. Pour y accéder, une tour-porte (dédoublée au XVème siècle) est érigée. A l'intérieur de cette cour noble, on y retrouve un four à pain, un puits et un mur en ruines, parallèle à la muraille de défense. Une quatrième tour-porte vient faire la liaison entre la cour noble et la tour maîtresse. Au nord de cette quatrième tour porte se trouve un réduit et un deuxième puits.



La partie Nord du site est composée de bâtiments accolés à la muraille. Muraille qui, par endroits a été reconstruite, comme au Nord des deux Tour-portes principales. Parmi ces bâtiments accolés, on retrouve sur la partie Nord-Est les « communs ». Il semblerait que cette construction date d'avant le XIX^{ème} siècle, puisqu'elle est déjà présente sur la carte de l'État-major de 1836. Ensuite, sur la partie Nord/Nord-Ouest, on retrouve un logis datant du XVII^{ème} siècle, puis une grange du XIX^{ème}, dont on a percé une partie de muraille pour disposer d'un accès plus direct vers les champs. Accolé sur la

Photographie aérienne de Châteauneuf-sur-Epte, (en ligne), URL : <https://tymvideoproduction.fr/chateauneuf-sur-epte/>

partie Ouest, un hangar vient s'adosser au pignon de la grange. Un appentis vient se nicher entre cette dernière construction et la Tour-porte occidentale. Implanté au milieu de la basse-cour, le colombier semble dater du XV^{ème} siècle. Une maison datant du XX^{ème} siècle est accolée sur la partie Nord de l'enceinte de la cour noble. D'autres constructions sans importance architecturale complètent l'ensemble. Un silo à l'Est, un hangar métallique à l'Est de la cour noble et un bâtiment agricole jouxtant la muraille.

Le patrimoine peut se définir de bien des manières, en voici quelques unes :

Patrimoine. Du latin « patrimonium » et de « pater », père, signifie au sens premier : « Bien d'héritage qui descend suivant les lois, des pères et des mères aux enfants » ; et au sens figuré : « ce qui est considéré comme une propriété patrimoniale : chaque découverte dans les sciences est le patrimoine de toutes les nations »¹.

Mais aussi : « ensemble des richesses culturelles accumulées (par une nation, une région, une ville) et qui sont valorisés par la société »².

« Pendant le temps de la construction, la personne qui conçoit un bâtiment le transmet à la personne qui construit, et elle-même à celle qui va s'en servir. Puis la personne qui s'en sert va le transformer, avant qu'une autre qui lui succède, le transforme à son tour, et l'emmène dans son histoire. C'est cela, le patrimoine. »³

« Dans toute société, le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices : c'est la loi de toute sacralité. »⁴

1. Dictionnaire de la Langue française de É. Littré.

2. Dictionnaire culturel en langue française, Le Robert, 2005.

3. BOUCHAIN, Patrick, 2006, *Construire autrement*.

4. BABELON Jean-Pierre et CHASTEL André, 1995, *La notion de patrimoine*.

I. L'éternelle question patrimoniale

1. Introduction

Génèse

Bien que le terme patrimoine et les pratiques de conservation et restauration soient relativement récents, l'intérêt pour les *monuments historiques* se fait sentir dès le II^{ème} siècle avant J.-C. avec le dressement de la liste des Sept merveilles du monde.¹ Au début du V^{ème} siècle, un décret visant à protéger les temples en tant que monuments publics est pris à Rome.² On est ensuite témoin au début du XVI^{ème} siècle d'un intérêt pour l'architecture de l'Antiquité. Cette curiosité se matérialise alors par des recherches et de la documentation plutôt qu'à la préservation de ces monuments. Jean-Pierre Babelon et André Chastel attribuent les prémices de la notion de patrimoine au « fait religieux » et « fait monastique ». Ils avancent ensuite qu'au Moyen-âge, sans à proprement parler de patrimoine, il y a un intérêt pour la sauvegarde.

C'est par la destruction qu'on assiste à un regain d'intérêt pour ce patrimoine bâti et pour sa préservation. À la révolution française, de nombreux monuments religieux et institutionnels ont été vandalisés, pillés. Les voix s'élèvent pour dénoncer ces actes non-révolutionnaires, visant à attaquer la mémoire collective par le biais des monuments. Un intérêt national puis public sera porté à ces monuments, faisant ainsi naître la notion de patrimoine. La monarchie et les religieux n'ont que faire du patrimoine. Ce sont les municipalités (après 1789) et l'aristocratie qui sont à l'initiative des premières sauvegardes.

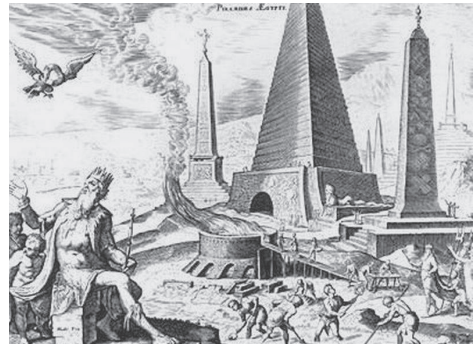
« On assiste ainsi à Paris, dans les dernières années de l'Ancien Régime, à la formation d'une opinion éclairée décidée à lutter contre les pouvoirs publics pour éviter la destruction des monuments considérés déjà comme un patrimoine collectif, à lutter respectueusement certes, mais en employant un moyen d'action dont l'efficacité allait être prouvée d'une façon éclatante dès les journées de 1789 : la presse »⁴

1. MOUTON, Benjamin, 2018, *Sens et renaissance du patrimoine architectural*.

2. CHOAY, Françoise, 1992, *L'allégorie du patrimoine*.

3. VIOLLET-LE-DUC, Eugène, 1854, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*.

4. Jean-Pierre BABELON et André CHASTEL, La notion de patrimoine, Paris, L.Lévi, 1994. chapitre I pp.13-26 et chapitre II pp.27-48.



Série des sept Merveilles du monde, (Phare d'Alexandrie, Pyramide de Gizeh, Statue de Zeus, Jardins de Babylone, Mausolée d'Halicarnasse, Temple d'Artemis, Colosse de Rhodes), Maarten van Heemskerck, gravures, 1572.

Représentation de la cour des Miracles, défendue par Quasimodo, maison de Chiffart, dessin de Victor Hugo, vers 1876-1877.



En 1832, paraît *Notre-Dame de Paris*, et avec elle, Victor Hugo réhabilite la Cathédrale, il écrit : « *L'architecture est le grand livre de l'humanité... jusqu'à Gutenberg, l'architecture est l'écriture principale, l'écriture universelle...* » (livre cinquième). Il sera un fervent défenseur du patrimoine. Cinq ans plus tard, se tient la première commission des monuments historiques en France. À l'époque, seulement trois catégories de monuments sont répertoriés : les restes de l'Antiquité, les édifices religieux du Moyen-Âge et quelques châteaux.

Pour la première fois, l'humanité a voulu analyser, comparer, classer et former sa propre histoire et par extension, ses monuments.³ S'intéressant en premier lieu aux édifices de l'Antiquité, puis du Moyen-Âge (notamment avec le travail de recensement de Viollet-le-Duc), l'intérêt patrimonial s'étend ensuite à la Renaissance à la fin du XIX^{ème}. Ensuite au début du XX^{ème} on s'intéresse à l'architecture classique, puis celles du XIX^{ème}. Puis peu à peu, on protège simultanément avec l'acte de construire.

« L'industrialisation du monde a contribué d'une part à généraliser et à accélérer la mise en place des législations de protection du monument historique, d'autre part, à faire de la restauration une discipline à part entière, solidaire des progrès de l'histoire de l'art. »¹

La séparation de l'église et de l'Etat amène une nouvelle fois la notion de patrimoine : les églises sont délaissées (puis bombardées). La mobilisation d'intellectuels a abouti au vote de la loi sur les monuments historiques de 1913. Au XX^{ème} siècle, on assiste à une évolution marquante de la notion de patrimoine : l'abandon à la fois de l'ancrage patriotique et de l'exclusivité de la haute culture et la démocratisation de l'intérêt porté au patrimoine.² Le public s'empare de la question et engendre l'«extension patrimoniale» ou le «tout-patrimonial» : la notion de patrimoine est alors galvaudée.

1. CHOAY, Françoise, 1992, *L'allégorie du patrimoine*.

2. GRANGE, Daniel-Jacques et POULOT Dominique, *L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité. Colloque international, Conservatoire d'Art et d'Histoire, Annecy, septembre 1995, organisé par le Centre de recherche d'histoire de l'Italie et des pays alpins, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1997, p. 26.*

Quand on parle de patrimoine, il est évident que tout le monde a une idée de ce à quoi ce mot fait référence. Mais aujourd'hui, ce mot est polysémique, flou et fourre-tout. En effet, la notion évolue rapidement et rend son approche complexe, car il renvoie à plusieurs définitions. C'est ainsi que le patrimoine s'est pluralisé et une notion de degré ou de qualité entre les patrimoines s'est installée. Françoise Choay associe le patrimoine à un rocher, quelque chose d'immuable, traversant les époques et ancrant notre société errante.

« [...] le patrimoine recouvre à la fois le temporel (le palais de l'Elysée) et le spirituel (le Sacré Coeur de Montmartre), le réel (le monument aux morts) et l'immatériel (la cérémonie du 11 novembre), le multiple (la langue) et l'unique (le sceptre de Charles V ou la chapelle-reliquaire de La Martyre), l'industriel (la fonte Art nouveau) et l'artistique (la maison de Victor Horta à Bruxelles, 1898), le tout (la Grande Guerre) et la patrie (Verdun), le genre (le patrimoine naturel) et l'espèce (le paysage), le signe (la cathédrale de Reims, le Panthéon) et le sens (la monarchie, la république). On pourrait décliner longtemps les formes de sa variété. »¹

L'Histoire de la naissance, évolution et translation de la notion de patrimoine est maintenant définie. Cette notion englobe donc des patrimoines, aux facettes multiples. En analysant ceux-ci, on constate qu'ils sont dotés de fonctions, véhiculées par leurs valeurs respectives. Un monument peut ainsi avoir une fonction commémorative, fonction dont la plupart des monuments sont dotés, en portant la mémoire collective. Les valeurs inhérentes aux monuments sont au nombre de trois : valeur d'usage, valeur historique et valeur esthétique.

1. Thibault Le Hégarat. Un historique de la notion de patrimoine. 2015.

La fonction patrimoniale

Dans toute conservation ou restauration, la mise en évidence des valeurs qui la composent est essentielle. Elles vont déterminer, orienter les interventions sur le patrimoine bâti. Il est donc fondamental de pouvoir les identifier, en mesurer leur poids, avant d'envisager quelque action.

Mémoire et significations

« En ce sens premier, on appellera monument tout artéfact édifié par une communauté d'individus pour se remémorer ou faire remémorer à d'autres générations des personnes, des événements, des sacrifices, des rites ou des croyances. »¹

Monument, du latin *monumentum* (*monere* avertir, rappeler). Le monument est un défi à l'entropie. Sa signification est en perpétuelle fluctuation et évolution. Tantôt reconnu pour sa grandeur puis idolâtrée pour sa signification à travers la mort, il garde pourtant une constante de devoir de mémoire. Il est le garant des mémoires pour les générations futures. Le monument a donc une fonction identificatoire.

La fonction du monument est double : à la fois lieu de remémoration et source d'identité. C'est ainsi qu'il faut faire la différence entre l'histoire et la mémoire. L'histoire est une représentation du passé alors que la mémoire est une « réminiscence du passé au présent »².

« Son analyse est structurée par l'opposition de deux catégories de valeur. Les unes, dites « de remémoration » (*Erinnerungswerte*), sont liées au passé et font intervenir la mémoire. Les autres, dites de « contemporanéité » (*Gegenwartswerte*), appartiennent au présent. »³

Châteauneuf-sur-Epte n'a pas été conçue dans un objectif de commémoration mais a acquis, avec le temps, une valeur remémorative.

1. CHOAY, Françoise, 1992, *L'allégorie du patrimoine*.

2. TANGUAY Mathieu, 2012, *Conserver ou restaurer ? La dialectique de l'œuvre architecturale : Histoire d'un débat qui a contribué à la formation de la culture de la conservation du patrimoine bâti*.

3. CHOAY, Françoise, op. cit.

Valeur d'usage

Quand on parle d'usage, on parle d'utilité et d'utilisation. On a longtemps réemployé l'existant pour des raisons économiques, puis écologiques, et aujourd'hui, on parle de réhabilitation.

« Ne détruisez pas les temples païens, mais seulement les idoles qu'ils abritent. Pour ce qui est des édifices mêmes, contentez-vous de les asperger d'eau bénite et d'y placer vos autels et vos reliques. »¹

La valeur d'usage est associée à une fonction utile à la société². Dans une partie ultérieure, la réhabilitation et les questions d'usage et de fonction utiles à la société seront abordées. Mais cette valeur d'usage ne peut être indissociable de la compatibilité avec l'essence même de la structure.

Cette notion de valeur d'usage soulève le caractère social de la conservation/restauration.

Mais la valeur d'usage ne peut être considérée seule. En effet, la seule prise en compte de la valeur d'usage peut amener à des réhabilitations peu souhaitables, incompatibles avec les structures existantes.

« L'absence de valeur d'usage est le critère qui distingue du monument historique les ruines archéologiques dont la valeur est essentiellement historique et la ruine dont l'ancienneté fait essentiellement le prix. »³

La valeur historique est donc une composante importante à prendre en compte lors de l'analyse d'un monument.

Aujourd'hui, le château n'a pas de valeur d'usage et est donc soumis à une potentielle réhabilitation, qui sera bien différente de ses affectations passées. Mais la valeur d'usage n'est pas la seule valeur à prendre en compte dans l'analyse du monument.

1. *Propos du Pape Grégoire I^{er} à Rome, recueillis par Joseph-Alphonse Adhémar.*

2. *Article 5 de la Charte de Venise.*

3. CHOAY, Françoise, op. cit.

Évolution d'une dialectique

Avec l'évolution du lexique, vient celle du sens et ensuite de la pratique. Ou peut-être l'inverse. C'est ainsi que depuis la fin du XVIII^{ème}, le patrimoine bâti et son étude ont évolué. Plusieurs personnalités se sont succédées, ont confronté leurs théories, et leur façon de concevoir le patrimoine bâti selon le prisme de leur temps. Mais ce prisme n'a su refonder totalement les notions développées par les pionniers tels que John Ruskin, Eugène Viollet-le-Duc ou encore Camillo Boito. De récents événements tels que l'incendie de la Cathédrale Notre Dame de Paris ou encore le démantèlement du Pont des Trous à Tournai requestionnent cette dialectique.

Trois paradigmes régissent ces thèses et antithèses. La dialectique entre le passé et le présent, celle entre l'histoire et la vérité et enfin entre mémoire et oubli.

John Ruskin, écrivain anglais particulièrement soucieux de l'Art, expose sa théorie sur le patrimoine bâti et l'art de le restaurer, ou plutôt, de ne pas le restaurer. Pour lui, la restauration est synonyme de destruction. Il soutient une approche patrimoniale théorique et esthétique. Toute intervention sur un monument est, pour lui, signe de mutilation du document historique. Il portera une approche esthétique, qui ne propose que le maintien en état, au détriment du monument. Ce Romantico-fatalisme peut en effet parfois conduire à la disparition du monument.

« Ruskin apportera un regard de peintre et de poète, mais selon une approche strictement passive, risquant de condamner, au nom d'un argument d'une authenticité radicale, les monuments à une mort certaine. »¹

À cette approche romantique du patrimoine bâti et de la dialectique «conserver ou restaurer» s'oppose une approche interventionniste, celle revendiquée par Viollet-le-Duc.

1. MOUTON, Benjamin, 2018, *Sens et renaissance du patrimoine architectural*.



Représentation romantique des ruines de Châteauneuf-sur-Epte, Gravure de Villeneuve (tour-porte occidentale).



Restauration du château de Pierrefonds par Eugène Viollet-le-Duc, Photographies de la Bibliothèque Nationale de France, (en ligne), URL : http://passerelles.bnf.fr/images_commentees/pierrefonds_02.php

Eugène Viollet-le-Duc, architecte autodidacte et théoricien de l'art architectural développe sa théorie sur les façons d'agir sur le patrimoine bâti. Sa définition de restauration, dont il fait part dans le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* est interventionniste. Au nom de l'unité de style, Viollet-le-Duc préconise un rétablissement complet de l'œuvre dans son style d'origine. Pour lui, le monument n'est pas qu'un document historique, mais surtout une œuvre d'architecture. Viollet-le-Duc adopte une approche architecturale, qui cherche à comprendre l'édifice, ses composantes, les qualités intrinsèques, historiques.

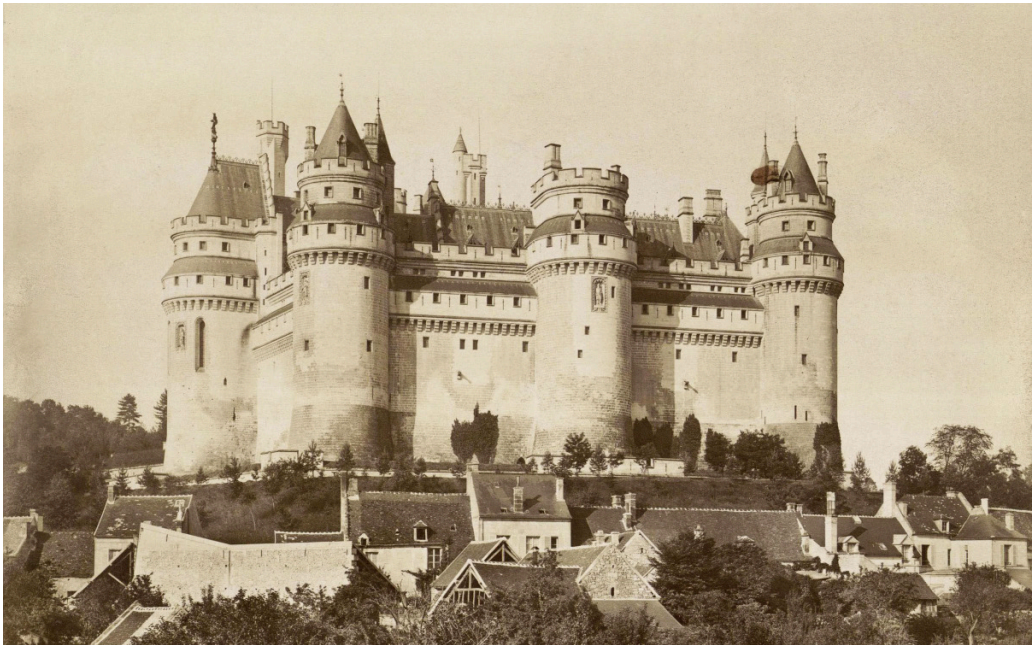
« Chaque édifice ou chaque partie d'un édifice doivent être restaurés dans le style qui leur appartient, non-seulement comme apparence, mais comme structure. Il est peu d'édifices qui, pendant le moyen âge surtout, aient été bâtis d'un seul jet, ou, s'ils l'ont été, qui n'aient subi des modifications notables, soit par des adjonctions, des transformations ou des changements partiels »¹

L'architecte apporte une attention toute particulière aux valeurs esthétiques et valeurs historiques.

1. VIOLLET-LE-DUC, Eugène, 1854, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*.

2. BOITO, Camillo, 1893, *Conservare ou restaurare : les dilemmes du patrimoine*.

3. CHOAY, Françoise, 1992, *L'allégorie du patrimoine*.



Restauration du château de Pierrefonds par Eugène Viollet-le-Duc, Photographies de la Bibliothèque Nationale de France, (en ligne), URL : http://passerelles.bnf.fr/images_commentees/pierrefonds_02.php

« Pour lui, non seulement restaurer les monuments endommagés par le temps est un devoir mais, sous la caution préalable d'une enquête historique et archéologique, il est licite d'en reconstituer la forme initiale par copie ou par la conjecture. »²

Après l'élaboration de la thèse, portée par Ruskin et de l'antithèse, préconisée par Viollet-le-Duc, vient la synthèse, avancée par Camillo Boito.

Dans son texte, Boito met en scène deux personnages confrontant leur vérité. Personnages représentant implicitement les figures de Ruskin et Viollet-le-Duc. En incarnant les deux postures ambivalentes et en développant les discours antithétiques, il expose les limites de ces deux postures radicales.

« Le monument historique entre alors dans sa phase de consécration dont on peut fixer le terme vers les années 60 ou, si l'on veut une autre borne symbolique, en 1964, date de la rédaction de la Charte de Venise. »³

Au XX^{ème} siècle, un consensus international est en voie de s'instaurer. Plusieurs colloques et congrès internationaux se tiennent, dont celui de Venise, en 1964. Celui-ci a lieu dans le but « d'obtenir un consensus international pour établir les principes qui doivent présider à la conservation et à la restauration des monuments, tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions ». En résulte alors la Charte de Venise, qui régit encore aujourd'hui la conservation du patrimoine bâti. Les articles qui la composent forment une solide base quant aux positions à adopter face au patrimoine bâti, tout en laissant une large interprétation de ces textes.

« RESTAURATION n. f. : Ensemble de travaux, consolidations, remontages, reconstitutions ou réfections, tendant à conserver un édifice. »¹

CONSERVER v. (latin : conservare) : Maintenir en bon état, préserver de l'altération, de la destruction. (Dictionnaire Robert)

« Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. »²

« Le vrai sens du mot restauration, écrit-il, n'est compris ni par le public ni par ceux qui ont la charge de l'entretien des monuments publics. Ce mot signifie aujourd'hui la plus totale destruction qu'un bâtiment puisse souffrir (...) ». ³

« La restauration constitue le moment méthodologique de la reconnaissance de l'œuvre d'art dans sa consistance physique et sa double polarité esthétique et historique en vue de sa transmission au futur. »⁴

« La restauration et la conservation sont des concepts antithétiques, opposés, des inconciliables. »⁵

1. PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie, 2011, *Architecture : description et vocabulaires méthodiques*.

2. VIOLLET-LE-DUC, Eugène, 1854, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*.

3. RUSKIN, John, 1849 *Les sept lampes de l'architecture*.

4. BRANDI, Cesare, 1963, *Théorie de la restauration*.

5. Marco DEZZI BARDECHI.

2. Théorie / Pensée

Conserver ou restaurer ?

Cette question semble anodine, et pourtant, elle concerne tout bâtiment parvenant du passé et sur lequel une intervention est prévue. Aujourd'hui, dans un monde de plus en plus construit et dans lequel l'humanité est en perpétuelle quête d'espaces à investir, la question patrimoniale semble incontournable. À ces questions s'ajoutent des préoccupations environnementales, dont le monde de la construction se trouve être particulièrement concerné. Construire avec le déjà là semble être une ressource à la fois évidente et complexe.

Depuis l'apparition de l'engouement pour le patrimoine bâti dans ses termes contemporains, les définitions données à ce dernier et aux termes qui la composent tels que la restauration ou la conservation n'ont cessé d'être reformulés. Tantôt par Ruskin, puis Viollet-le-Duc ou encore Boito, et plus récemment Pérouse de Montclos ou Choay. Dès la fin du XVIIIème siècle, début XIXème, l'Europe se passionne pour les monuments. Jamais on n'a restauré comme on l'a fait à partir du XIXème.¹ On débat, théorise et synthétise les notions de conservation et restauration, à tâtons. Deux positions, comme illustré précédemment, se distinguent. Une position Ruskinienne, prônant la poétique de la ruine et laissant de côté toutes les interventions de restauration et conservation fortuites. Et une position plus interventionniste, préconisant la restauration dans un état antérieur, afin de rétalir l'unité originelle de l'oeuvre. La théorie du pittoresque est admirablement représentée par Giacomo Favretto dans ces termes :

« Ne nous faisons pas d'illusions ; il est impossible - aussi impossible que de faire revivre un mort de restaurer quelque œuvre architecturale que ce soit, quand elle a été grande et belle... On nous rétorquera : la nécessité de restaurer peut se faire sentir. Nous en convenons. Que l'on regarde bien en face cette nécessité et que l'on comprenne ce qu'elle signifie. C'est la nécessité de détruire. Acceptez-la comme telle, démolissez l'édifice, dispersez-les en pierres, faites-en du gravier ou de la chaux si vous le souhaitez ; mais faites-le honnêtement, et ne mettez pas un mensonge à la place du vrai. »

1. Tiré de l'article «Restauration» du Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle, rédigé par Eugène VIOLETT-LE-DUC.



Grand sanctuaire d'Ise (temple Shinto, Japon), (en ligne), URL : <https://scottfstudio.com/2014/06/20/ise-grand-shrine-linking-generations-through-construction/>

Partout, le patrimoine bâti revêt ses plus belles parures pour plaire aux touristes avides de sensationnel. Une certaine idée du patrimoine est alors développée, mondialisée, pour finalement annexer les relations au patrimoine alternatives. En effet, au Japon, le rapport au patrimoine bâti est bien différent. On ne restaure pas comme on l'entend aujourd'hui, mais on reconstruit, à côté, à l'identique. Ci-contre, illustration du Grand sanctuaire d'Ise au Japon. Au delà de la non-pérennité du matériau bois, le démentèlement et la reconstruction du temple cycliquement (tous les vingt ans) donnent à ce patrimoine une dimension sacrée particulière.

S'il est certain que la conservation et la restauration ne sont pas qu'une affaire de théorie, il est plus difficile de n'avoir qu'une bonne pratique. Il existe des pratiques, des cas, tous différents, qui demandent études et observations les plus fines. Après celles-ci, viennent les choix. Choix qui, pour Boito sont d'une « incertitude cruelle ». Il n'y a pas de bon ou de mauvais choix, il y a juste des remises en question.

En définitive, il n'y a pas de recette toute faite, de bonne ou de mauvaise réponse. Comme l'écrit Camillo Boito dans son ouvrage :

« Celle-ci ne se résume-t-elle pas en effet à affirmer que la restauration ne comporte ni règles, ni recettes, mais qu'elle nous confronte à des conflits de valeur à résoudre concrètement, au cas par cas ? »¹

La culture de la conservation marque une rupture entre le passé et le présent. De cette rupture naît une incompréhension des oeuvres du passé.

Ces questions ne peuvent être soulevées sans avoir, au préalable, étudié et pris en compte les valeurs exposées précédemment. Celles-ci permettent de comparer, jauger un monument pour pouvoir répondre avec la plus grande justesse. Il faut alors déterminer si le patrimoine étudié est un monument ou un monument historique.

1. BOITO, Camillo, 1893, *Conserver ou restaurer : les dilemmes du patrimoine*.

Monument ou monument historique ?

La nuance entre monument et monument historique peut paraître mince, voire floue au premier abord, et pourtant, elle est déterminante. Dans son rapport à la conservation/restauration, un monument historique ne sera pas traité de la même manière qu'un monument. Le monument historique fait autorité, et est garant de la mémoire collective. Il a une fonction de témoin de l'histoire, de modèle d'architecture. Le monument, plus modeste dans son rôle envers la société n'en perd pas moins de valeur esthétique ou historique.

*« Les relations différentes qu'entretiennent respectivement les monuments et les monuments historiques avec le temps, la mémoire et le savoir, commandent une différence majeure quant à leur conservation. »*¹

La question se pose alors sur la forteresse de Châteauneuf-sur-Epte. Est-il un monument ou un monument historique ? On peut considérer que, de par son architecture, il est le garant d'un modèle castral du Moyen-Âge, à l'image de Château Gaillard ou encore le château de Gisors. Mais dans sa conservation et l'état dans lequel il est parvenu à la contemporanéité, on constate qu'il ne joue pas le même rôle que les châteaux cités précédemment. Château Gaillard est le témoin d'une évolution de l'architecture militaire².

*« le monument est une création délibérée (gewollte) dont la destination a été assumée a priori et d'emblée, tandis que le monument historique n'est pas initialement voulu (ungewollte) et créé comme tel ; il est constitué a posteriori par les regards convergents de l'historien et de l'amateur, qui le sélectionnent dans la masse des édifices existants, dont les monuments ne représentent qu'une petite partie. »*³

Partout, le patrimoine bâti revêt ses plus belles parures pour plaire aux touristes avides de sensationnel. Une certaine idée du patrimoine est alors développée, mondialisée, pour finalement annexer les relations au patrimoine alternatives. En effet, au Japon, le rapport au patrimoine bâti est bien différent. On ne restaure pas comme on l'entend aujourd'hui, mais on reconstruit, à côté, à l'identique. Ci-contre, illustration du Grand sanctuaire d'Ise au Japon. Au delà de la non-pérennité du matériau bois, le démentèlement et la reconstruction du temple cycliquement (tous les vingt ans) donnent à ce patrimoine une dimension sacrée particulière.

S'il est certain que la conservation et la restauration ne sont pas qu'une affaire de théorie, il est plus difficile de n'avoir qu'une bonne pratique. Il existe des pratiques, des cas, tous différents, qui demandent études et observations les plus fines. Après celles-ci, viennent les choix. Choix qui, pour Boito sont d'une « incertitude cruelle ». Il n'y a pas de bon ou de mauvais choix, il y a juste des remises en question.

En définitive, il n'y a pas de recette toute faite, de bonne ou de mauvaise réponse. Comme l'écrit Camillo Boito dans son ouvrage :

*« Celle-ci ne se résume-t-elle pas en effet à affirmer que la restauration ne comporte ni règles, ni recettes, mais qu'elle nous confronte à des conflits de valeur à résoudre concrètement, au cas par cas ? »*⁴

La culture de la conservation marque une rupture entre le passé et le présent. De cette rupture naît une incompréhension des œuvres du passé.

1. Françoise CHOAY sur les propos d'Aloïs RIEGL, dans *L'allégorie du patrimoine*.

2. Celui-ci ne trouvera pas de descendance et fera office d'expérimentation.

3. Op. cit.

4. BOITO, Camillo, 1893, *Conserver ou restaurer : les dilemmes du patrimoine*.

« Si le monument historique doit rester une icône préservée, le patrimoine devrait offrir avec souplesse la contribution de la mémoire comme un organe vivant, être un acteur du monde d'aujourd'hui. Pour cela, il doit supporter le principe de transformations et d'adaptations intelligentes, mais sous réserve de ne pas altérer ou détruire les valeurs qu'il porte et qui l'ont révélé. »¹

1. MOUTON, Benjamin, 2018, *Sens et Renaissance du patrimoine architectural*

3. Pratique patrimoniale

Photographie de la Cathédrale Notre-Dame-de-Paris, (en ligne), URL : <https://www.notredamedeparis.fr/>



Faut-il construire/reconstruire ?

« (...) la recherche du « toujours plus ancien » risque de se faire aux dépens des témoignages accumulés dans le temps. Ceci n'a pas de sens et signifie la dilapidation du patrimoine historique, tel que peut l'être l'arrachage de pages jugées moins importantes dans un antique manuscrit. »¹

En avril 2019, le monde s'émouvait devant l'agonie de Notre-Dame. Ce qui est certain, c'est que le monde entier se sentait concerné par la destruction soudaine d'un morceau de l'Histoire. Une générosité sans égale, s'est alors déployée pour venir en aide à ce monument. Dès lors, des architectes, designers ou simples passionnés se sont mis à imaginer l'avenir de ce chef d'œuvre gothique. De la verrière en toiture, en passant par le jardin planté ou encore la piscine, chacun y va de son imagination, de sa création. Le débat s'ouvre alors : Faut-il reconstruire à l'identique ? À quel identique ? Car la vie d'un monument ne se résume pas qu'à un seul et même état. De notre vivant, nous n'en connaissons qu'un ou deux. Mais à son échelle, Notre-Dame a connu de nombreuses vies.

« Cependant, nous sommes loin de vouloir dire qu'il est nécessaire de faire disparaître toutes les additions postérieures à la construction primitive et de ramener le monument à sa première forme ; nous pensons, au contraire, que chaque partie ajoutée, à quelque époque que ce soit, doit, en principe, être conservée, consolidée et restaurée dans le style qui lui est propre, et cela avec une religieuse discrétion, avec une abnégation complète de toute opinion personnelle. »²

C'est ce qu'ont affirmé Viollet-le-Duc et Lassus, au début de la restauration de Notre-Dame-de-Paris. Et pourtant. C'est bien dans une démarche d'authenticité que les deux architectes ont restauré Notre-Dame. En lui restituant son apparence la plus ancienne, qui n'a même jamais existé. Les fenêtres du gothique primitif, enfouies sous terre, ont été déterrées, puis remplacées. La flèche, alors démontée car instable, est réédifiée. Sculptures et gargouilles sont dessinées et imaginées par Viollet-le-Duc lui-même.

1. CARBONARA, Giovanni, dans *Architecture et restauration : sens et évolution d'une recherche*, de DETRY Nicolas et PRUNET Pierre.

2. Extrait du projet de restauration de Notre-Dame de Paris adressé à Monsieur le Ministre de la justice et des cultes.

«Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné.»¹

Pour faire face aux restaurations hasardeuses et aux reconstructions intempestives, des colloques internationaux se sont réunis afin de poser des règles, connues et reconnues de tous. « *La restauration s'arrête là où commence l'hypothèse* »³. Ces articles, bien que rédigés, restent sujet à interprétation. C'est ainsi que d'une restauration à l'autre, les techniques et les approches seront différentes. À chaque monument, sa restauration qui lui est propre.

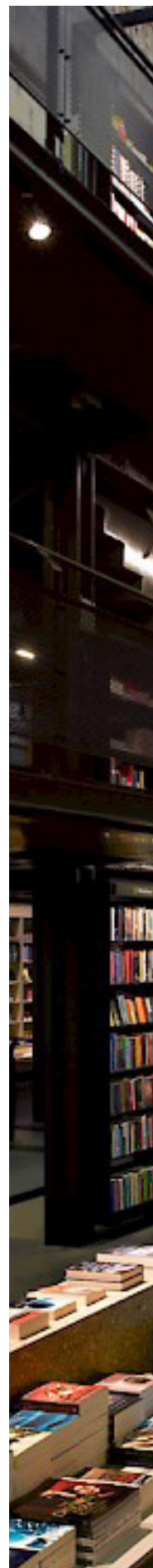
Restauration et création ne sont pas antinomiques. Car un monument n'est pas figé dans le temps, et doit continuer à vivre. Pour conserver un monument et le rendre vivant, rien de plus efficace que de lui donner une affectation. Bien évidemment, ces affectations peuvent changer au fil du temps et des besoins. C'est ainsi que l'église Dominicanenkerk qui fût successivement : une église, un entrepôt municipal, un lieu d'expositions, un lieu de représentations musicales, une réserve de bibliothèque, un bureau de poste, un parking à vélo, et enfin une librairie. La résilience et l'adaptabilité du lieu lui confère une pérennisation.

Article 5.

La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.²

1. Citation d'Eugène VIOLLET-LE-DUC.

2. Article 9 de la Charte de Venise.





L'éternelle question patrimoniale

Réaffectation de l'église Dominicanenkerk par Merckx + Girod Architecten, Site des Architectes Merckx + Girod, (en ligne), URL : <http://merk-x.nl/retail/>
dominicanenkerk-maastricht/

À travers ces deux exemples sont représentés d'une part le Monument Historique, et d'autre part le patrimoine. La Cathédrale Notre-Dame-de-Paris est un symbole et fait partie intégrante de l'Histoire. Bien qu'elle ait subi des restaurations quelque peu abusives, elles font aujourd'hui partie de son histoire et de l'unité de l'œuvre. Comme l'a si bien dit Benjamin Mouton, elle doit rester une « icône préservée ». L'église Dominicanenkerk, quant à elle fait partie du patrimoine. Elle est un repère dans le quartier et dans la vie urbaine, mais elle n'est pas une icône. Ce patrimoine, pour continuer à exister et à trouver une utilité, doit être réaffecté.

Comme énoncé précédemment, la volonté de certains de reconstruire à l'identique Châteauneuf-sur-Epte se fait sentir. Mais son statut de patrimoine et les enjeux contemporains laissent penser qu'un rétablissement de l'œuvre « à l'identique » n'est pas souhaitable. Pour assurer sa pérennité et ainsi léguer un témoin du passé à la postérité, une affectation à une fonction utile à la société est donc souhaitable.

Les dilemmes de la restauration confrontent l'architecte à « *Ne jamais pouvoir concilier le respect absolu de l'œuvre passée et la nécessité créatrice de l'architecte* »¹

1. BOITO, Camillo, 1893, *Conserver ou restaurer : les dilemmes du patrimoine*.

Entre patrimonialisation et insertion dans le présent/futur

Châteauneuf-sur-Epte représente donc un intérêt incontestable pour la sauvegarde et la mise en avant du patrimoine médiéval de la vallée. Mais cet intérêt ne peut justifier à bien des égards, la patrimonialisation et la cristallisation du site. En effet, la forteresse ne fait pas autorité en tant que monument historique et, à ce titre, ne peut être restauré comme tel.

Si autrefois, Châteauneuf-sur-Epte était une œuvre unique et complète, aujourd'hui, cette unité ne se fait plus sentir. Si, depuis l'extérieur, le château conserve son image de fortification, avec ses murailles ne laissant dévoiler l'intérieur, le cœur dévoile un visage tout autre. En effet, les siècles passant, les Hommes ont modifié la forteresse, accommodant les espaces à l'usage. Pendant près de trois siècles, l'enceinte fût exploitée comme ferme agricole. On retrouve ainsi de nombreuses marques d'une architecture agricole : silo, hangars, grange... Ces architectures sont complétées par des logis datant du XVIII^{ème} et XX^{ème} siècle.

Toutes ces adjonctions n'ont pas la même valeur esthétique, historique, ou alors d'usage. C'est ainsi que le hangar métallique ou encore le silo n'apporte aucune plus-value architecturale et ne s'inscrit pas dans la continuité du patrimoine vernaculaire de la région. De plus, ces ouvrages ne sont pas de bonne facture. On peut donc facilement imaginer que ces appendices soient retirés. Le logis du XX^{ème} siècle, construit sur les douves de la cour noble, pose également question. Cette architecture domestique, dont les caractéristiques architecturales commencent à être influencées par la modernité (emploi de la brique qui n'est pas vernaculaire). De plus, cet édifice altère la vision globale du site, puisqu'elle est construite sur les douves de la cour noble. À ces questionnements s'ajoutent des problèmes de stabilité.

Cette question des appendices ayant été soulevée, celle de l'affectation vient ensuite. Comme exposé précédemment, la conservation d'un monument passe par son affectation à une fonction utile à la société. Cette fonction doit s'inscrire dans le présent et prendre en compte le futur.

« En définitive, un édifice n'est jamais « d'une seule main », mais au contraire le résultat d'additions, transformations, suppressions, adjonctions, sous l'effet du vieillissement ou des changements d'usages ou de mode. L'édifice est donc constitué de plusieurs matérialités accumulées qui sont autant d'authenticités d'intérêt variable qui vont conditionner la conservation. »¹

1. MOUTON, Benjamin, 2018, *Sens et Renaissance du patrimoine architectural*

« Consistant à réintroduire un monument désaffecté dans le circuit des usages vivants, à l'arracher à un destin muséal, le réemploi est sans doute la forme la plus paradoxale, audacieuse et difficile de la mise en valeur patrimoniale. »¹

Se réapproprier un monument en le restaurant, le réaffectant...

La recommandation de l'UNESCO stipule que : « les ensembles historiques ou traditionnels et leur environnement devraient être activement protégés contre toutes détériorations, en particulier contre celles qui résultent d'un usage inapproprié, d'adjonctions parasites et de transformations abusives ou dépourvues de sensibilité qui porteront atteinte à son authenticité ainsi que celles dues à toutes formes de pollution. Les travaux de restauration qui seront entrepris devraient reposer sur des bases scientifiques. De même, une grande attention devrait être accordée à l'harmonie et à l'émotion esthétique résultante de l'enchaînement ou des contrastes des différents éléments composant les ensembles et qui donnent à chacun d'eux son ambiance particulière. » (Art 4, II. Principes généraux); et plus concernant les politiques « en vue de sauvegarder les ensembles historiques ou traditionnels et leur environnement et de les adapter aux exigences de la vie contemporaine ». (Art 7, III. Politique nationale, régionale et locale). XIX^e Conférence générale de l'UNESCO, «Recommandation de Varsovie-Nairobi», sous la direction de l'UNESCO, Nairobi, 1976.

« Consistant à réintroduire un monument désaffecté dans le circuit des usages vivants, à l'arracher à un destin muséal, le réemploi est sans doute la forme la plus paradoxale, audacieuse et difficile de la mise en valeur patrimoniale. »¹

La valeur d'usage va alors conditionner la réaffectation. La charte de Venise (en langue française) reste très évasive sur les limites de cette réaffectation. La version italienne, quand à elle, est plus précise :

« Toujours dans le but d'assurer la survie des monuments, on va en outre examiner actuellement la possibilité de nouvelles utilisations des anciens édifices monumentaux, lorsque celles-ci ne résultent pas incompatibles avec les intérêts historique-artistiques. Les travaux d'adaptation devront être limités au minimum, en conservant scrupuleusement les formes extérieures et en évitant des sensibles altérations à l'individualité topologique, à l'organisme constructif et à la séquence des parcours internes. »² (Carta di Restauro, Art. II)

Dans la réhabilitation d'un monument, il est primordial de ne pas céder à un recyclage utilitariste. La valeur d'usage joue un rôle prépondérant dans la réaffectation d'un patrimoine bâti, mais ne doit pas être le seul composant dans la balance.³

1. CHOAY, Françoise, 1992, *L'allégorie du patrimoine*.

2. Carta di restauro 1972 (art. II)

3. Propos développé dans la partie la fonction patrimoniale.

Comment dialoguer avec l'existant ?

Dans le cas d'une réhabilitation, et d'une insertion d'architecture contemporaine, l'établissement d'un dialogue entre les deux entités est incontournable. Qu'il soit à l'initiative de l'architecte ou non, il est la conséquence même de l'insertion d'une architecture contemporaine. Le dialogue s'établit d'abord par la matière, et ensuite par l'empathie. La compréhension et la prise en compte de toutes les aspérités de l'existant sont également préalables à l'édification d'une nouvelle strate historique.

La matière joue un rôle important dans l'entretien entre les deux époques. Elle peut entre en résonnance de plusieurs manières. À Sarlat par exemple, l'acier gris anthracite des portes fait vibrer les pierres calcaires de l'église. Au château de Pombal (étudié ci-après), la pierre est réemployée dans un langage et une technique contemporaine. La pierre permet de rester dans le même langage de masse qu'ont voulu exprimer les architectes, qui entre en résonnance avec l'architecture médiévale qui l'entoure.

À Châteauneuf-sur-Epte, des recherches de matérialité ont été nécessaires, afin d'entamer le dialogue. De nombreuses matérialités ont été envisagées notamment pour la restitution du donjon. L'inox, pour ses propriétés réfléchissantes. La restitution de la moitié manquante du donjon entre dans la poétique du miroir. À l'intérieur du cylindre, l'inox reflète la partie restante et ainsi, renvoie une image de ce qui a pu exister, sans prétendre être fidèle à un potentiel état antérieur puisque le visiteur est conscient de l'effet miroir. Le miroir renvoie également à une poétique patrimoniale puisque les monuments sont le reflet de nos sociétés passées.

Une seconde matérialité a été envisagée : le verre. Il a l'avantage de laisser passer la vue et la lumière et ainsi de laisser la figure du donjon intacte à l'échelle du grand paysage. Il permet également de suggérer, en transparence, un état qui a pu exister : les arcatures (qui étaient au nombre de six et dont il n'en reste que quatre partiellement). et la baie qui se trouve être à l'endroit de la coupe dans la maçonnerie.

Enduit rougeâtre révélé, photographie tirée du site «Château médiéval et ruines médiévales», (en ligne), URL : <http://chateauruine.fr/eure-diaporama-chateau-sur-epte.html>



Dialoguer par la matière, photomontage de l'auteur.



Ensuite, l'acier, sous différentes formes a été mis à l'épreuve. L'acier est attrayant pour sa contemporanéité (il porte la marque de son temps) et pour sa réversibilité. Afin d'être le plus respectueux possible envers le monument.

Des armatures en acier restituent le fantôme de la moitié disparue du donjon. Elles permettent, comme le verre, de laisser passer la vue et ainsi de garder intacte l'image du donjon dans le paysage. Quand on se rapproche de l'édifice, les armatures se dessinent alors petit à petit, dévoilant la volumétrie initiale de l'ensemble.

L'acier corten a été envisagé pour plusieurs raisons. La première, la plus évidente, est que cette matière porte en elle son propre vieillissement et permet de parler de temps. Ensuite, la teinte rouille fait penser à l'enduit qu'on retrouve à plusieurs endroits sur le château. On suppose que l'ensemble de la forteresse était recouvert de cet enduit couleur orangée.

Au delà de la matière, le recul, délicate attention envers l'existant, doit paraître harmonieux. Plusieurs interventions proposent ainsi de se détacher de l'existant et de le mettre en scène. C'est le cas du projet d'école de musique à Louviers par l'agence Opus 5 (étudié ci-après), du projet d'abri pour les ruines romaines à Coire par l'architecte Peter Zumthor ou encore de la muséalisation du site archéologique de Praça de Nova de Sao Joge castle à Lisbonne par l'architecte Joao Luis Carrilho da Graça.



ÉCOLE DE MUSIQUE À LOUVIERS OPUS 5 ARCHITECTES

Construit au milieu du XVII^{ème} siècle, l'ancien couvent des Pénitents est un très bel exemple de cloître sur l'eau. Le couvent subit des réhabilitations et transformations à de nombreuses reprises. Vendu comme bien national à la révolution, il deviendra une prison et un tribunal de première instance qui donneront lieu à d'importantes modifications architecturales. En 1990, le bâtiment est une nouvelle fois réaffecté en tant qu'école de musique.

Le projet dialogue avec son site : la pierre, l'eau et le végétal qui semblent former un tableau impressionniste. Ces éléments sont mis en exergue par le projet, en les reflétant. Cette nouvelle peau à la fois transparente et réfléchissante, affirme son statut de lieu culturel et en fait oublier son passé carcéral.

Des restaurations et consolidations ont permis à l'existant d'être cristallisé dans l'état dans lequel il est parvenu à la contemporanéité. L'extension rajoutée sur les arcatures se veut simple, lissant ainsi l'arase des ruines. Une couvertine et un joint creux viennent marquer la différence entre l'ancien et le nouveau. Il semblerait à la fois que l'extension s'ajuste aux ruines, mais pas entièrement. En effet, le dessin lisse et clair des arases des ruines semble avoir été coupé, simplifié, au profit de l'extension.

CENTRE D'ACCEUIL DU CHÂTEAU DE POMBAL COMOCO ARCHITECTES

Construit sur un site occupé depuis l'époque romaine, il surplombe la vallée et a occupé un rôle déterminant dans les constructions sociales et spatiales. Cette structure défensive qui a longtemps joué un rôle dans un réseau territorial de forteresses militaires est aujourd'hui une destination touristique et un dispositif d'identification de la région.

L'agence Comoco architectes a d'abord redessiné le parcours d'entrée à la forteresse, puis s'est vue confier l'édification d'un pavillon d'accueil. Ici aussi, le défi était de trouver la juste mesure entre une attitude trop interventionniste et une attitude trop effacée devant ces strates historiques. De plus, il fallait à la fois préserver les artefacts constituant des éléments de mémoire collective, et les mettre en valeur. La surface réduite de l'enceinte même du château imposait une confrontation inévitable entre le pavillon d'accueil et les ruines. Cette confrontation certaine a guidé le projet. Le pavillon d'accueil est alors un volume se jouant d'une ambiguïté entre une nouvelle couche historique à la fois assumée et qui se fond dans les éléments existants.





La matérialité et l'image du projet comme une masse impénétrable ancre le pavillon dans les structures existantes. La volumétrie pure est placée en retrait de la muraille, offrant une plateforme à hauteur des fenêtres de la courtine du château.

« Our design strategy for Pombal Castle's visitor centre pursues a deliberate ambiguous condition between a topographical feature, a limestone monolith, and an amiable wanderer, a stranger in search of a welcoming new home to rest »¹

«Notre stratégie de conception pour le centre d'accueil du château de Pombal vise à créer une condition ambiguë délibérée entre un élément topographique, un monolithe de calcaire, et un aimable vagabond, un étranger à la recherche d'une nouvelle maison accueillante où se reposer»

1. Comoco architectes
(Luís Miguel Correia,
Nelson Mota et Susana
Constantino)



Une restitution signal

La restauration signal est une attitude offrant la possibilité à l'architecte de laisser s'exprimer librement sa sensibilité d'artiste dans un style contemporain. Le risque de ce type de restauration est, selon Boito, la mondialisation du langage et le « polyglottisme contemporain ».

« Il est honteux de tromper ses contemporains, mais il est encore plus honteux de tromper la postérité. »¹

Pour ne pas tromper la postérité, Camillo Boito expose huit points à prendre en considération². En observant l'exemple de restitution ci-contre, on constate que, bien que cette réponse ne plaise à chacun, elle répond à plusieurs d'entre eux. Le premier étant la « différence de style entre l'ancien et le nouveau » et le deuxième est de marquer une « différence de matériaux ». La différence de style est claire, flagrante. La structure en inox contraste largement avec les maçonneries médiévales de la tour maîtresse. Ensuite, en troisième point on retrouve la « suppression de figures ou d'ornements ». Ici encore, le simple rétablissement de la forme cylindrique de la partie disparue du donjon respecte cette suppression d'ornements.

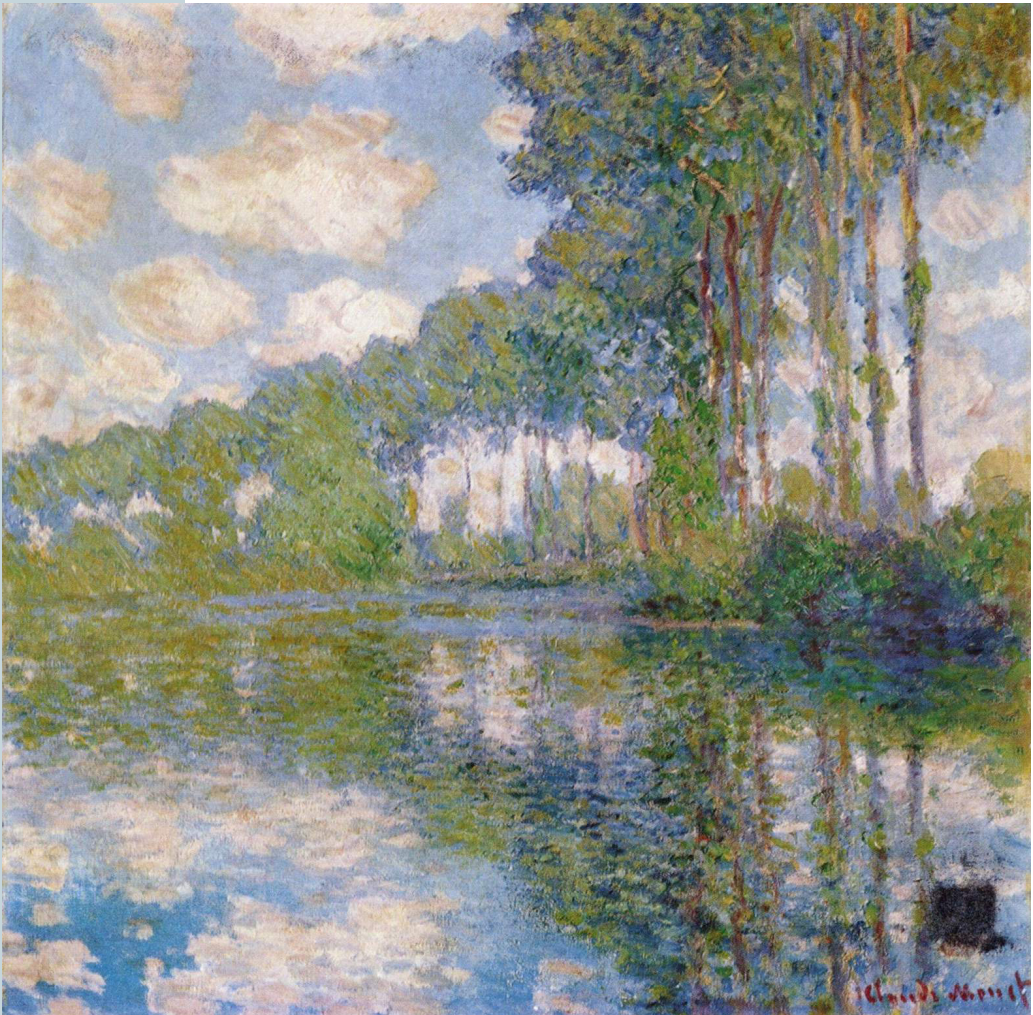
Le quatrième point ne concerne pas cette réinscription puisqu'il s'agit de l'« exposition des anciennes parties supprimées, ouverte au public dans un lieu attenant au monument ». Ici, il ne semble pas que des parties doivent être supprimées. Les points cinq à huit ne sont pas représentés sur cette image, mais peuvent facilement être intégrés à celle-ci : « Inscription sur chaque partie rénovée de la date de restauration ou d'un signe conventionnel », « Épigraphe descriptive gravée au monument » et enfin « Destination écrite et photographique des phases successives des travaux, conservée soit dans l'édifice même, soit dans un lieu attenant, soit sous forme imprimée ». Enfin le dernier point concerne la notoriété. Cette fois encore, ce point ne peut être exprimé ici.

On peut donc conclure que cette proposition de restitution, bien qu'elle soit discutable, respecte la postérité en n'essayant pas de la tromper. Au premier coup d'œil, même des centaines de mètres plus loin, on a conscience de ce qui est d'origine et de ce qui est contemporain.

1. BOITO, Camillo, 1893, *Conserver ou Restaurer : les dilemmes du patrimoine*.
2. Ibid.





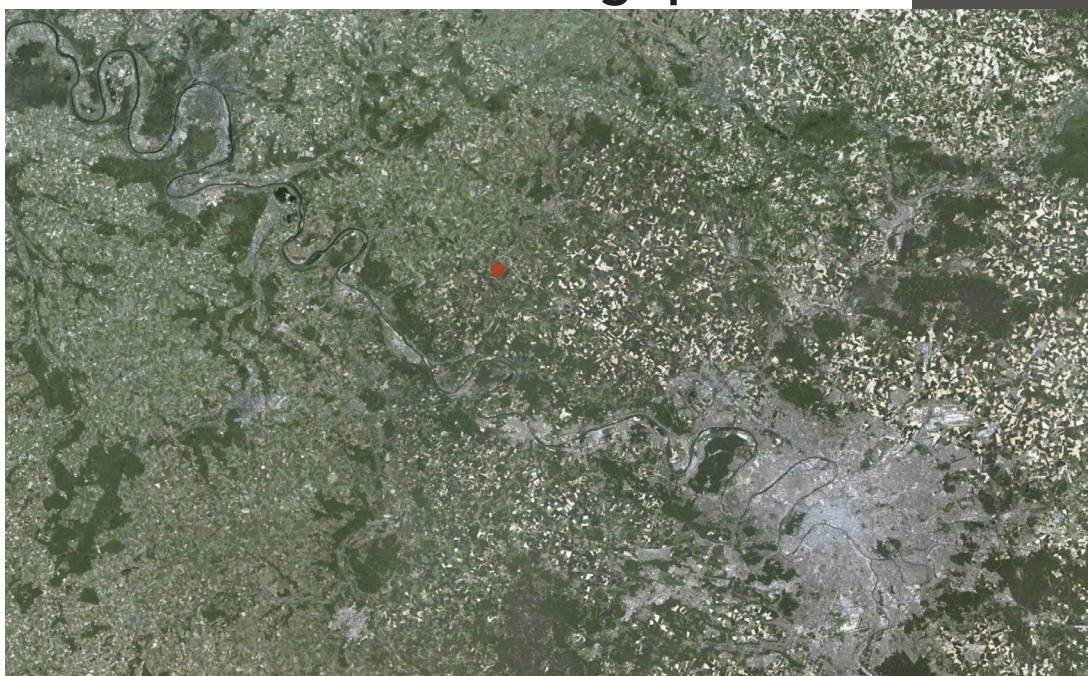


Peupliers au bord de l'Epte, Claude Monet (huile sur toile), National Gallery of Scotland.

La notion de patrimoine, son évolution, ses fonctions et valeurs et les notions corollaires que sont la conservation, restauration ou encore réhabilitation sont alors clarifiées. La théorie et les pratiques patrimoniales en application à Châteauneuf-sur-Epte sont posées. Mais la forteresse n'est pas uniquement un élément de patrimoine. Elle fait également partie d'un territoire : la vallée de l'Epte.

II. La vallée de l'Épte

1. Un territoire stratégique...



... Délaissé

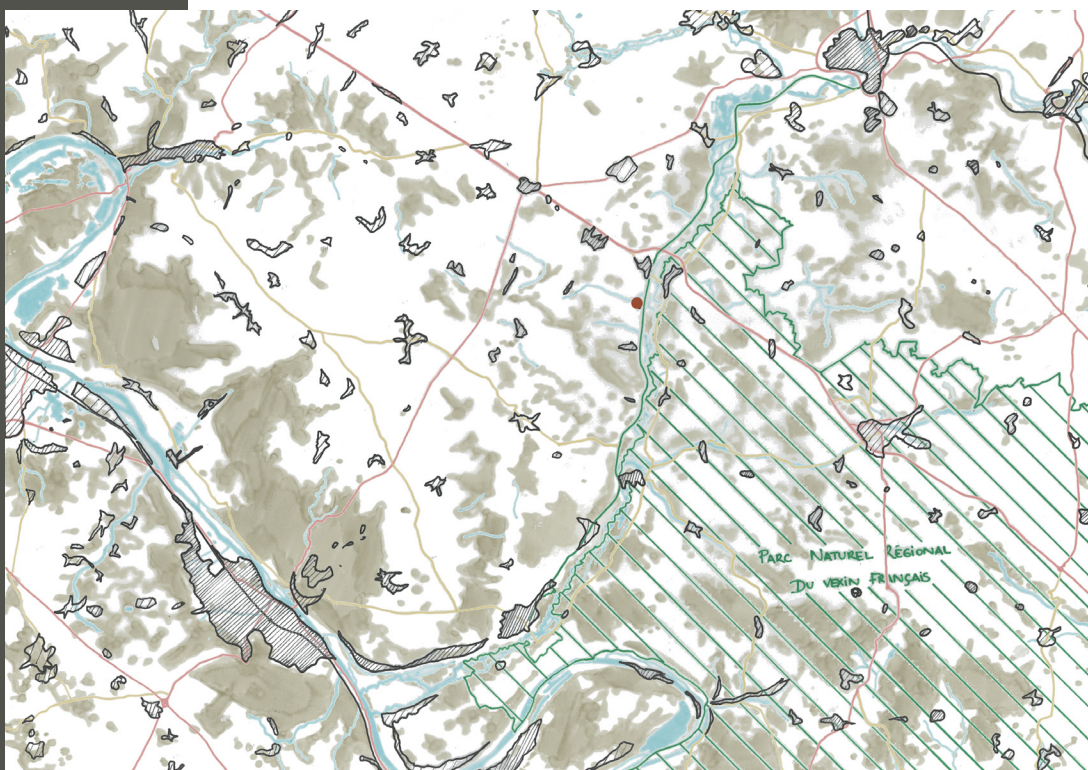
La vallée de l'Epte, formée par sa rivière longue de 112 kilomètres, se trouve à la croisée de plusieurs chemins. Nichée entre Paris, Beauvais, Rouen et Évreux, cette situation lui confère une accessibilité toute particulière. En effet, deux voies romaines reliant respectivement Paris à Rouen (la chaussée Jules César) et Évreux à Beauvais ont permis de développer des axes passants (notamment la D14). Cette dernière drainant jusqu'à 37 000 véhicules par jour au croisement de l'Epte¹. Sa position centrale semble, à première vue, être avantageuse, et pourtant. Cette magnifique vallée semble souffrir de fracture territoriale.

En effet, ce territoire rural est majoritairement composé de villages de moins de mille habitants. Les commerces et les activités se font rares et ont tendance à se développer en périphérie des villes. On assiste alors à un vieillissement de la population occupant ces villages et une perte de vivre ensemble si affectionné en ruralité. Ces magnifiques villages bordant l'Epte, on y passe, on visite, mais on n'y reste pas. La proximité relative avec les quatre grandes villes que sont Paris, Rouen, Évreux et Beauvais aspire ainsi la population.

1. Étude réalisée en 2020 par Méréme conseil en vue de la mise en tourisme de Châteauneuf-sur-Epte.

À Château-sur-Epte, on se connaît et on se reconnaît. Les habitants apprécient le cadre verdoyant, le calme et la proximité avec le patrimoine. Certains d'entre eux sont même personnellement impliqués dans sa restauration. Mais les résidents sont aussi conscients, en habitant ce village, du peu d'équipements, d'évènements ou d'activités auxquels ils ont accès. Se pose alors la question : comment palier à cette facture territoriale et comment exalter la vallée de l'Epte ?

La vallée est donc dans une position ambivalente à la fois de position centrale et de délaissement. Elle possède également des caractéristiques qui se voudraient être des atouts, si elles sont adéquatement utilisées.



Paysages agricoles vallonnés de la vallée de l'Epte, (en ligne), URL : https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Vall%C3%A9e_de_l%Epte_Baudemont.jpg





...Marqué par l'agriculture

Ce vaste territoire, stratégique de par sa proximité relative avec Paris, jouit d'étendues de plaines propices à l'agriculture. Sur la carte ci-contre, on remarque la forte présence de productions céréalières (en jaune), parsemée de prairies (en vert clair) pour faire paître les animaux. La structure paysagère de la vallée impose une culture sur les plateaux, des coteaux généralement boisés, et en fond de vallée se trouvent les prairies. Celles-ci ont sont le résidu d'espaces ne pouvant être cultivés ni habités car étant trop marécageux. Aux périodes humides de l'année, le fond de vallée se transforme en paysage aquatique, rendant ainsi inutilisable une épaisse bande autour de l'Epte.

L'activité agricole représente 70% du territoire du Parc Régional Naturel du Vexin Français (bordant la rive gauche de l'Epte). Cette activité est le fer de lance de l'économie locale puisqu'elle emploie 8% de la population active¹. Sur le territoire du Parc Régional du Vexin Français, on retrouve 350 exploitations (majoritairement céréalières) et une trentaine d'exploitations d'élevage. L'agriculture est un atout majeur pour le Parc puisqu'elle assure l'entretien du paysage grâce aux exploitants. Les gestionnaires du Parc ont à cœur de promouvoir une agriculture diversifiée et de communiquer sur le métier d'agriculteur.

L'agriculture est une activité ancienne. Elle est due à la fertilité exceptionnelle des terres et à la proximité avec le marché parisien. Le Vexin français est d'ailleurs un des plus vieux « pays » reconnu en France.

En quarante ans, la moitié des exploitations ont disparu en France, et les surfaces agricoles ont significativement augmenté, laissant place à une agriculture productiviste. Des filières longues et bien structurées se sont alors mises en place. Le Parc Régional du Vexin ambitionne de développer les circuits courts.²

1. Site du Parc Régional du Vexin français, (en ligne), URL : <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/developpement-local/agriculture/#:~:text=-Mais%20le%20Vexin%20est%20aussi,l'Epte%20et%20du%20Sausseron>.
2. Ibid



Dimension agricole de la vallée de l'Epte, Carte IGN de l'agriculture dans le Vexin.

Plan d'implantation des fermes agricoles dans la vallée de l'Epte, plan de l'auteur.



- Fermes agricoles
- Coopératives agricoles
- Supermarchés

0 2 10 KM

Ce territoire ancré dans l'agriculture permet, entre autres de nourrir les grandes villes comme Paris, qui ne disposent pas d'une autonomie alimentaire. Mais la vallée non plus, ne possède pas cette autonomie. En effet, malgré l'abondance des agriculteurs et producteurs, présents dans chaque village, on ne retrouve que peu, voir pas de vente en direct de ces produits. Sur les 350 exploitations recensées dans le Parc régional, seulement 36 vendent en direct sur les marchés, dans leur ferme ou sur les salons.¹ Les habitants de la vallée vont se ravitailler dans les centres commerciaux, en périphérie des villes telles que Gisors ou Vernon. Les agriculteurs, eux, profitent de coopératives agricoles leur permettant de vendre collectivement leurs céréales. Ces coopératives prennent la forme de silos, construits en fond de vallée, le long des axes routiers. Ces architectures, bien plus hautes et plus imposantes que les maisons composant ces villages, dénaturent le paysage.



Silos de coopératives agricoles : marqueurs parasites dans le paysage, Photographie d'une coopérative agricole à l'entrée de Château-sur-Epte, Google earth.

L'agriculture est donc une composante essentielle de la vallée, mais elle n'est pas l'unique. Ses qualités paysagères et culturelles sont le vecteur d'un tourisme en plein développement.

1. Journal « Couleurs du Vexin français », n°39, (en ligne), URL : http://www.pnr-vexin-francais.fr/fichier/pnr_document/31/document_fichier_fr_journal39.pdf

...Ancré dans le tourisme

Ce territoire jouit de somptueux paysages composés de méandres, de bois, de collines et offre un cadre verdoyant qu'est le Vexin. Le Parc Naturel Régional du Vexin français, situé sur la rive gauche de l'Epte, est protégé par une charte environnementale. Une partie de la vallée de l'Epte est également recensée comme site natura 2000. Ces protections mettent en exergue la qualité du paysage et de l'environnement. Afin de mettre à profit ces somptueux paysages, la vallée développe toujours plus ses activités touristiques.

Parmi ces activités touristiques, on retrouve la randonnée, propice dans ces paysages vallonnés¹. À Château-sur-Epte, plusieurs chemins de randonnée sont balisés, et notamment le parcours de Rollon le Marcheur, démarrant au château et faisant une boucle vers l'intérieur des terres Normandes.

L'Epte est un affluent de la Seine et, à ce titre, bénéficie également du rayonnement de la Seine à vélo. Parcours reliant Paris à Deauville et au Havre. L'Epte est également le vecteur de tourisme aquatique. On y retrouve des étangs de pêche et loisirs (à Dangu/Neaufles Saint-Martin), et différents points permettant de descendre la rivière en canoë/kayak. Cette activité n'est pas nouvelle puisque Monet a peint, vers 1890, une toile intitulée *En canot sur l'Epte*.

L'avenue verte Paris-Londres, longue de 470km, parcourt la vallée de l'Epte, de Vernon à Gisors (voir carte ci-contre). Cette voie verte a été aménagée dans le fond de vallée, le long de l'Epte, sur une ancienne voie de chemin de fer. Elle peut être pratiquée à pieds, à vélo ou encore à cheval. Se targuant de traverser le bucolique village de Giverny², et de longer le légendaire Château de Gisors³, les publicités touristiques ne font pourtant pas mention de toute la richesse patrimoniale dont est composée la vallée.

1. Voir carte p.91

2. Giverny est connu pour avoir accueilli Claude Monet. Le peintre a réalisé de nombreux tableaux de la vallée.

3. Tiré du site touristique avenuevertelondonparis.com



Carte de l'avenue verte Paris-Londres, dessin de l'auteure.

Cet atout touristique ne semble donc pas entretenir de relation avec le patrimoine médiéval jalonnant l'Epte. Il apparaît alors nécessaire de renouer du lien entre patrimoine et tourisme. Mais cette intervention est à prendre avec modération. En effet, la relation qu'entretient le patrimoine avec le tourisme peut s'avérer houleuse. Une certaine ambiguïté s'est installée entre ces deux entités qui s'influencent mutuellement, parfois convergent, d'autres fois divergent. Le tourisme et plus particulièrement le syndrome patrimonial ont joué, depuis le milieu du XX^{ème} siècle, un rôle prépondérant dans la perception, la conservation ou encore la restauration des monuments. Les années 1960 et les mesures prises par les gouvernements d'André Malraux à Jack Lang, ont largement contribué à exacerbation de ce syndrome patrimonial. Ce culte irraisonné de mise en valeur inconditionnelle¹ a participé à modifier et dégrader le patrimoine au service du tourisme culturel, toujours plus grandissant.

Au-delà de ses atouts touristiques et agricoles, la vallée est dotée d'un patrimoine insoupçonné.



1. Françoise CHOAY dans *L'allégorie du patrimoine*, « Culte ou industrie, les pratiques patrimoniales sont menacées d'auto-destruction par la faveur et le succès même dont elles jouissent : plus précisément, par le flux débordant et irrésistible des visiteurs du passé. »

En canot sur l'Epte, Claude Monet (huile sur toile),
Musée de São Paulo, 133 × 145 × 3 cm.



2. Un patrimoine insoupçonné

La vallée comme territoire d'affrontements

En 911, après de nombreux raids Vikings, le Roi Charles III le Simple et le chef Viking Rollon signent le Traité de Saint-Clair-sur-Epte, concédant ainsi la Neustrie (devenant la Normandie) aux Vikings. Le territoire s'étend alors de la mer à l'ouest à l'Epte à l'Est. Cette frontière naturellement matérialisée par la vallée va alors être affirmée par les Anglais à l'Ouest et les Français à l'Est. Se construisent alors des châteaux « Terre-bois », constitués d'une motte et surmontée d'une tour en bois. À la fin du XI^{ème} siècle, les deux puissances renforcent les frontières avec des constructions en pierres. Fleurissent alors des forteresses de part et d'autre de la rivière. Pendant des décennies, l'Epte restera la frontière du duché de Normandie, malgré les conflits et la soif de pouvoir des deux adversaires. Plusieurs campagnes de constructions se succèdent afin de conserver la puissance de chaque camp.

Les forteresses perdent ensuite de leur intérêt géo-politique avec la Normandie qui retombe aux mains des français. Elles seront néanmoins d'une grande utilité lors de conflits tels que la guerre de cent ans ou encore les deux guerres mondiales. La plupart d'entre elles seront, au fil du temps, abandonnées, laissant ainsi la nature reprendre ses droits. C'est notamment le cas de celles de Dangu, Courcelles, Neaufles, Bray ou Gasny. Certaines conserveront un statut spécial au sein de leur commune, comme à Trie (reconverti en mairie), La Roche-Guyon (qui fût longtemps occupée, restaurée et agrandie) ou encore Château-Gaillard et Gisors, qui sont encore visitables. D'autres forteresses connaîtront une (ou plusieurs) nouvelles valeurs d'usages. À Saint-Clair-sur-Epte ou à Châteauneuf-sur-Epte, les vestiges ont été réemployés en ferme agricole¹. On remarque d'ailleurs que ces siècles d'exploitation agricole ont laissé, de chaque côté, de fortes marques.

1. En face : photographie des vestiges de la Porte du Château de Saint-Clair-sur-Epte, entourée de pâtures et bâtiments agricoles.



Le château de Saint-Clair-sur-Epte reconverti en ferme, photographie de l'auteur.



Carte des principales fortifications de la frontière occidentale de la Normandie



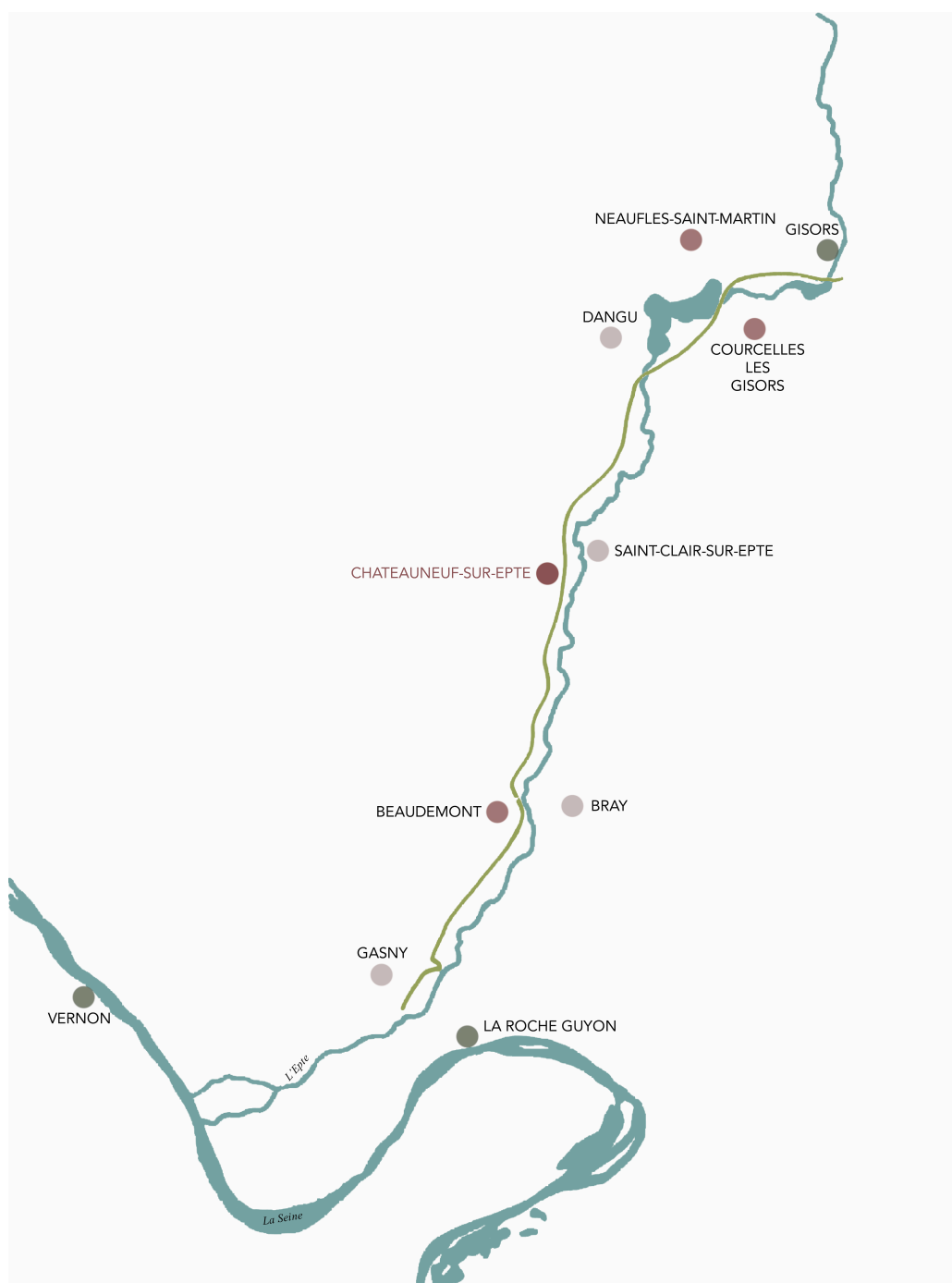
Normandie à partir du règne de Guillaume le Roux, Laurence Bougant, 2001.

Des binômes castraux...

Alors que les frontières entre la France et la toute nouvelle Normandie s'établissent, les seigneurs jouissent de sites déjà particulièrement chargés d'Histoire. Tel le château de Saint-Clair, construit au croisement entre l'Epte et la voie Romaine « Chaussée Jules César » reliant Paris à Rouen. Saint-Clair fût choisi comme lieu de la signature du traité qui donnera naissance à la Normandie. Ce choix ne fût pas anodin. La commune possédait déjà un passé Chrétien significatif, permettant d'ancrer cette décision. Châteauneuf-sur-Epte, forteresse voisine, fut érigée en réponse au château de Saint-Clair. En effet, ce dernier étant à un point stratégique, il contrôlait le flux navigable et terrestre de deux grands axes. Afin de surveiller et potentiellement contourner ce passage à gué, la forteresse se bâtit à environ un kilomètre cinq de là.

Partout, le long de la frontière, les forteresses fleurissent. Quand un ennemi en érige une, on s'empresse de construire son binôme, en face. Sur la tranche entre Gisors et Vernon, cette disposition en binômes castraux est particulièrement visible. Cette portion est, dans l'Histoire de la Normandie, l'une des frontières les plus pérenne. On suppose donc que cette pérennité et sa position stratégique (proche de la Seine et de grandes villes comme Paris et Rouen) ont su conserver et exacerber de phénomène de binômes castraux. C'est ainsi que le château de Bray est opposé à celui de Beaudemont, celui de Dangu en face de Boury, Neaufles en face de Courcelles, Gisors fait face à celui de Trie et enfin Châteauneuf-sur-Epte répond à celui de Saint-Clair-sur-Epte.

Que le visiteur se trouve rive droite ou gauche de l'Epte, ce dernier pourra toujours se repérer grâce à l'architecture castrale. En effet, de part et d'autre se développent des styles bien différents. Marqués par les siècles et les remaniements successifs, ils gardent néanmoins un ADN bien spécifique. Les châteaux rive droite sont construits sur des modèles anglais. On retrouve d'ailleurs plusieurs châteaux en Angleterre avec une même constitution spatiale. Une basse-cour, puis parfois une cour noble, ensuite une motte castrale surmontée d'une tour maîtresse (bien souvent à plan circulaire). On reconnaît bien là les châteaux de Neaufles-Saint-Martin et celui de Château-sur-Epte.



Carte de la relation entre binômes castraux et voie verte, dessin de l'auteur.

Le donjon de Neaufles-Saint-Martin noyé dans la végétation, photographie de l'auteure.



...Noyés dans le paysage

Aujourd'hui, ce patrimoine étroitement lié à l'Histoire de France est dissimulé dans le paysage, disparaissant lentement sous le lierre ou les arbres s'enracinant dans la maçonnerie. Pourtant, certaines de ces forteresses possèdent encore leur donjon, ou une partie de ceux-ci. Ci-contre une photographie du donjon de Neaufles-Saint-Martin. Cette moitié de donjon, haute de plus d'une dizaine de mètres et située sur un promontoire semble ne faire qu'un avec la nature. Depuis le village, les ruines ne sont pas non plus mises en valeur. Elles se situent dans une pâture, donc l'unique accès se trouve au bout d'une impasse, tout en haut du village. Il se fait alors sentir une nécessité d'agir afin de sauvegarder ce patrimoine en péril, délaissé, et de le reconnecter à son territoire. Dans cette optique, l'étude de l'oeuvre East-West/West-East de Richard Serra posera une façon d'appréhender et de révéler le territoire.

EAST-WEST/WEST-EAST, RICHARD SERRA

Cette installation sur la péninsule de la réserve naturelle de Broucq a été réalisée sur plus d'un kilomètre. Les quatre plaques métalliques délimitent un territoire. Elles coupent l'espace et le recompose, formant ainsi un étalon pour mesurer sa démesure. Mesurant entre 14,7 et 16,7 mètres de haut, elles s'alignent en hauteur, s'installant comme des marqueurs dans le paysage.

Elles font prendre conscience à la Caspard Friedrich, de toute la fragilité de l'Homme face à la toute-puissance du monde. Radicales, simples et austères, elles ne font pas de commentaire politique ou social sur le contexte dans lequel elles s'installent. Mais elles se confrontent aux éléments (vent, sable...)

Pour Serra, le contenu de l'œuvre découle de l'interaction avec le public. Sans personne pour le visiter, l'œuvre n'est rien.

Dans sa relation au paysage, l'œuvre de Richard Serra peut être mise en parallèle des donjons balisant la vallée de l'Epte. À l'échelle de la vallée, ceux-ci font office de marqueur dans le paysage. D'un donjon à l'autre, on repère celui d'en face. Selon leur position dans la topographie, ils permettent de mettre en valeur les fluctuations topographiques. Les plaques sont des verticales en confrontation avec une horizontale à perte de vue, alors que les donjons sont des verticales dans un paysage vallonné.



3. Renouer le dialogue

À l'échelle de la vallée

Comme énoncé précédemment, la vallée est dotée d'un fort potentiel patrimonial et touristique. Mais les deux ne semblent pas entretenir de dialogue particulier.

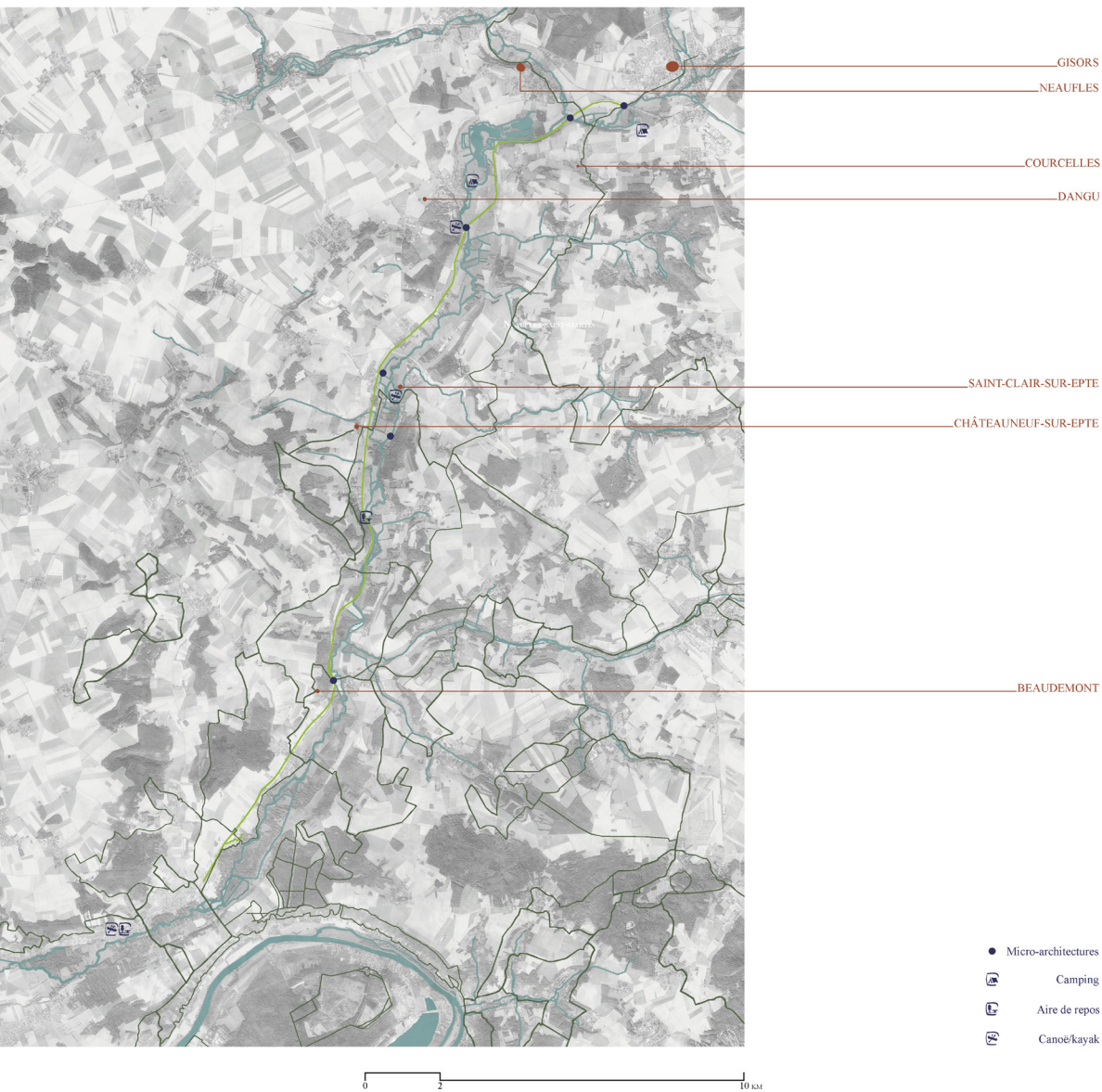
Dans cette même optique de renouer le dialogue entre cette vocation touristique et le passé géo-politique commun des forteresses, une seconde hypothèse est avancée. Une hypothèse moins interventionniste et plus subtile dans la gestion du patrimoine. Des micro-architectures jalonnent la vallée, donnant des points de vue sur le patrimoine oublié de la vallée. On donne à voir le patrimoine, sans le dénaturer. Ces micro-architectures forment un réseau d'aires de repos, gîtes, bivouacs, guinguettes ou offices de tourisme. Cette architecture est inspirée du Patrimoine de l'eau déjà présent le long de l'Epte (Lavoirs, moulins, etc.). La matérialité bois vient naturellement s'intégrer et assure la cohérence de l'intervention.



Le patrimoine de l'eau de la vallée de l'Epte,
photographie de l'auteur.



Redorer le b



le blason du patrimoine de la vallée de l'Epte, panneau de l'auteur.



Exemple d'un cheminement donnant à voir le patrimoine à Châteauneuf-sur-Epte. Un platelage bois relie ainsi l'Epte et la voie verte à l'entrée Est du château.



Donner à voir le patrimoine médiéval, photomontage de l'auteure.

À Villers-la-Ville, le projet de mise en scène de la ruine propose lui-aussi de donner à voir le patrimoine, par des cheminements, sans toucher directement celui-ci.

ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE
BINARIO ARCHITECTES
L'ESCAUT
PIGEON OCHEJ PAYSAGE

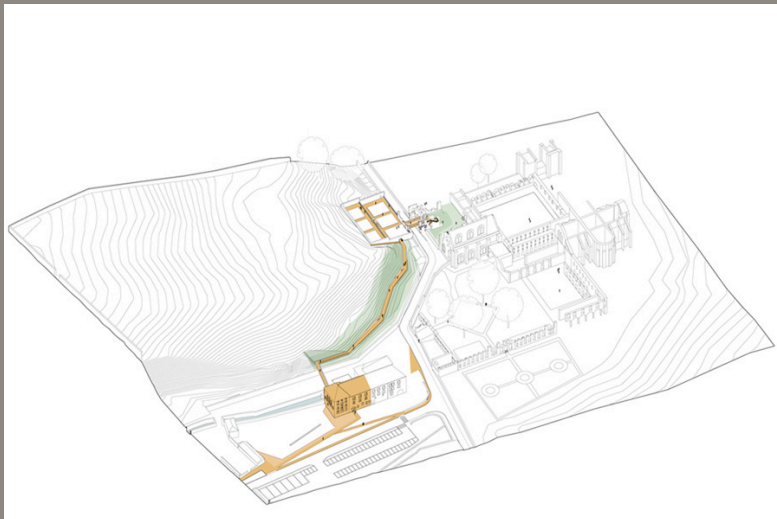
Fondée en 1146 par des moines cisterciens, cette abbaye est le reflet de plusieurs siècles d'architecture ecclésiastique. En 1992, elle est classée au patrimoine exceptionnel de Wallonie. En 2016, elle fait l'objet de travaux de valorisation. Le site, jusqu'alors difficilement perceptible dans son entièreté car coupé en deux par la départementale N 275, se retrouve alors réuni. L'abbaye n'est plus réduite qu'aux ruines de l'enclos sacré mais devient un ensemble cohérent. Une véritable séquence d'entrée est créée. Mais le projet ne se résume pas à l'aménagement d'un parcours touristique, il comprend également la réaffectation d'une partie du moulin de l'abbaye.

La mise en scène et la procession jusqu'à l'enclos des ruines rendent possible la compréhension de l'ensemble du site.

La matérialité guide le visiteur depuis l'accueil jusqu'à l'enclos sacré. L'acier corten se déploie donc sur la passerelle, les escaliers et la ligne du temps, qui suit le cheminement sur la colline, surplombant les ruines.





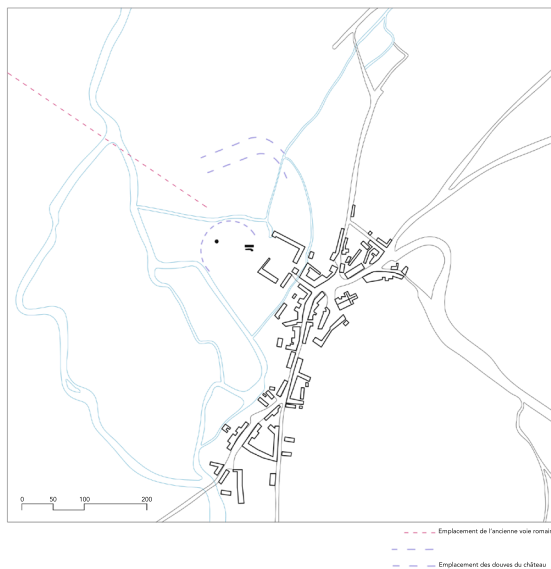


Axonométrie du projet, Binario Architectes

À l'échelle du binôme

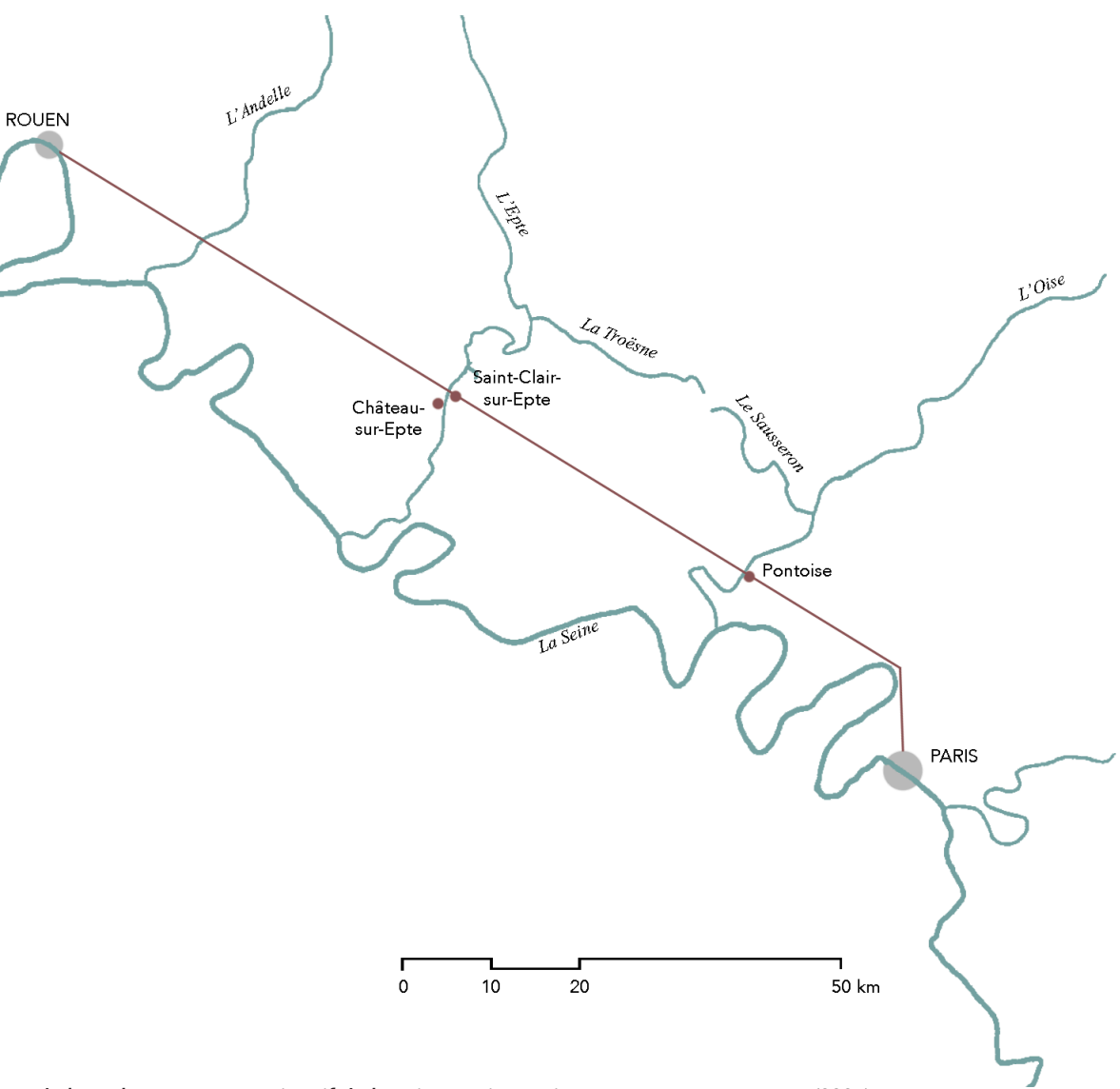
Dans la partie **Un patrimoine insoupçonné**, la dualité entre les châteaux normands d'un côté et français de l'autre a été exposée. Châteauneuf-sur-Epte a été construit en réponse au château de Saint-Clair-sur-Epte. Les deux forteresses étaient donc liées à une certaine époque. Le projet propose de rétablir cette connexion, au moyen de micro-architectures.

Le château de Saint-Clair-sur-Epte a été construit à un endroit stratégique, à la croisée entre l'Epte et l'ancienne voie romaine reliant Paris à Rouen. Aujourd'hui, cette voie romaine est matérialisée par la route départementale, qui est déviée au niveau du village. Dans le fond de vallée, le tracé de l'ancienne voie romaine a quasiment disparu, ne laissant que de faibles différences topographiques à certains endroits. Le projet raccorde donc le château à la voie verte, en traversant l'Epte, sur l'ancien tracé de la voie romaine. Le platelage bois se décline en pont, au passage de l'Epte.



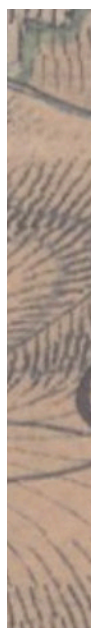
Carte o

Implantation du château de Saint-Clair-sur-Epte, plan de l'auteur.

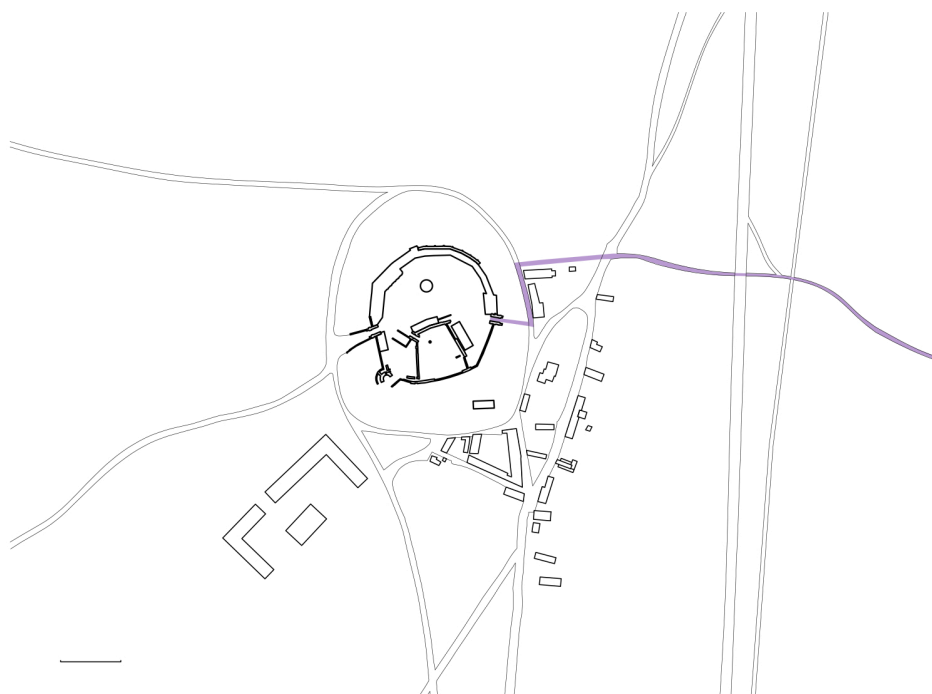


Carte de l'emplacement approximatif de la voie romaine Paris-Rouen, Laurence Bougant (2001).

L'étude sur le château et ses alentours ont permis de mettre en lumière plusieurs points. Sur les cartes historiques, nous pouvons mettre en évidence un chemin menant directement le château à l'Epte. Au bout de ce chemin se trouve le tracé d'un ancien bief et les ruines de l'ancien moulin du château. Aujourd'hui, ce chemin n'est plus visible et plus praticable. Il apparaît également qu'au bout de ce chemin se trouvait potentiellement un pont, permettant ainsi de contourner le point de passage au Château de Saint-Clair-sur-Epte. Le projet offre donc la possibilité de faire revivre ce chemin. Un platelage bois relie l'Epte, la voie verte et enfin le château. Un abri à barques et un abri vélos permet de s'arrêter, et de profiter de la procession vers le château.



Ar



Faire revivre un chemin histo



Ancien chemin menant au moulin, Carte de l'état major (1820-1866), (en ligne), URL : <https://remonterletemps.ign.fr/>



historique, plan de l'auteur.





Entre passé historique et présent touristique, plan de l'auteure.

À l'échelle du château

Renouer le dialogue entre Châteauneuf-sur-Epte et son paysage passe donc par une intervention contemporaine sur le donjon, mais peut également passer par un élément architectural fort dans le paysage. Dans un but de conservation et d'étude des ruines de la cour noble, une structure protectrice vient recouvrir celle-ci. Cet acte, préalable à tous travaux, se dépose comme un voile sur le passé.

« réléver en cachant » (citation de Christo et Jeanne-Claude)

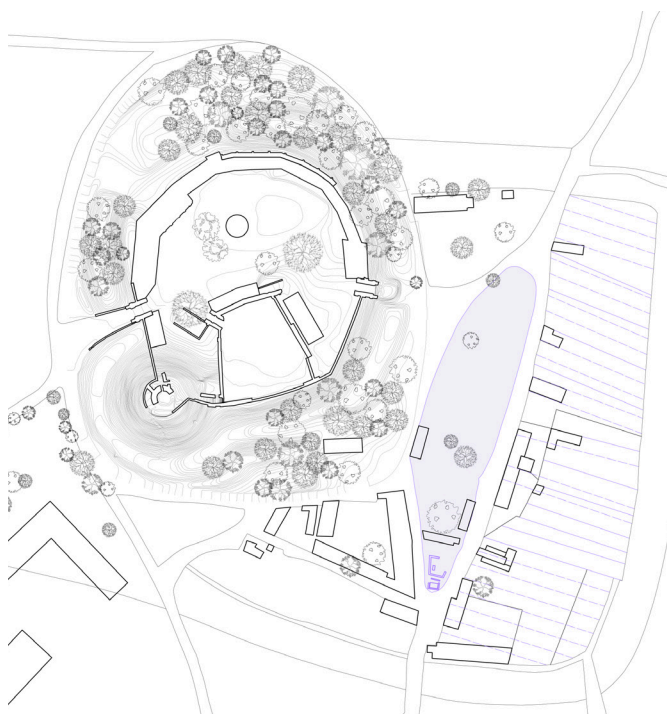
Ce voile métallique semble flotter au-dessus des ruines. Les quelques poteaux soutenant le voile offrent un impact minimal sur le sol encore chargé d'histoire. Ce voile flottant n'a pas vocation à se pérenniser et à faire partie intégrante des pierres du château. Lorsque les fouilles seront abouties, et les maçonneries stabilisées, un autre projet prendra place.



*« ...L'urgence d'être vu est
d'autant plus grande que
demain tout aura disparu... »¹*

1. Citation de Christo

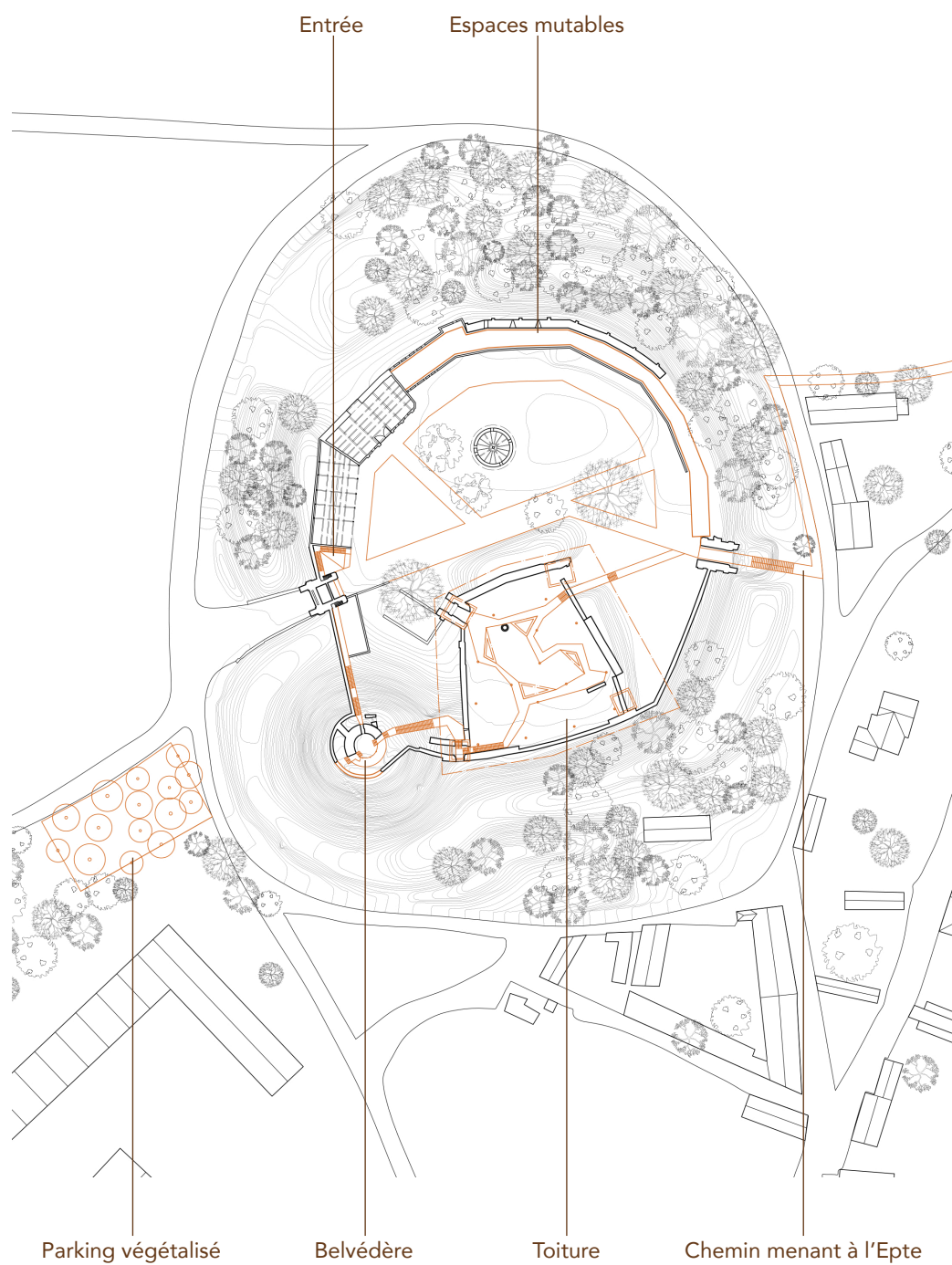
Dans un premier temps, la fonction de la toiture sera de protéger les ruines et les fouilles. Dans cette optique, un géoradar permettra de positionner les poteaux. Une trame irrégulière va permettre de s'adapter au mieux aux aspérités du sol. Ensuite, les fouilles archéologiques pourront prendre place. Des visites pourront être alors organisées, grâce à une passerelle modulable et adaptable en fonction de l'avancée des fouilles. Dans un troisième temps, une structure modulable pourra accueillir des événements tels que des spectacles ou expositions. Dans cette même temporalité plus lointaine, un marché couvert pourra se tenir sous cette toiture. Le marché fait écho à celui se tenant autrefois sur la place du village, au pied du château. Il fait également honneur à l'agriculture très présente sur ce territoire.



Plan de l'emplacement du marché au XII^{ème} siècle, plan de l'auteur.

À l'échelle du château, les installations sur les donjons résonnent différemment. En effet, ne faire qu'une installation paysagère, donnant à voir le site, mais sans pouvoir y accéder, n'a que peu d'intérêt. Comme abordé précédemment, la patrimonialisation pure et simple du site n'est pas souhaitable. Néanmoins, le château doit pouvoir s'ancrer dans l'attractivité touristique de la vallée. À cet égard, plusieurs actions sont à prévoir. La connexion étant rétablie depuis l'Epte et les différents chemins de randonnée, une transition entre cette grande échelle et le château est nécessaire. Ensuite, la forteresse n'étant que très peu, voire pas accessible en transport en commun, la nécessité d'offrir un parking pour les visiteurs se manifeste. À l'Ouest, un parking végétalisé se développe, en relation avec la porte occidentale (porte principale du château).

Dans le parcours du visiteur, une cohérence est donnée par la matérialité : le métal. Elle ajoute une strate historique supplémentaire, tout en conservant la possibilité d'être réversible. Une restitution signal, composée de strates d'acier corten, entretient un dialogue différent à l'échelle de la vallée et à l'échelle du château. À l'échelle du grand paysage, le visiteur distingue la volumétrie. Selon les angles de vue, elle laisse transparaître la partie restante du donjon. En se rapprochant, le visiteur expérimente différemment le patrimoine. Cette restitution signal sert également de belvédère, permettant ainsi de repérer les donjons des châteaux voisins et la vue imprenable sur la vallée.







La forteresse de Châteauneuf-sur-Epte est donc reliée à son territoire et au patrimoine médiéval de la vallée par ces micro-architectures. Mais renouer le dialogue avec le patrimoine ne s'arrête pas à l'échelle de la vallée et de ses enjeux. Châteauneuf doit également être considérée comme entité à part entière, ayant des qualités et imperfections intrinsèques.

III. Châteauneuf-sur-Epte

1. Un palimpseste¹ en chantier

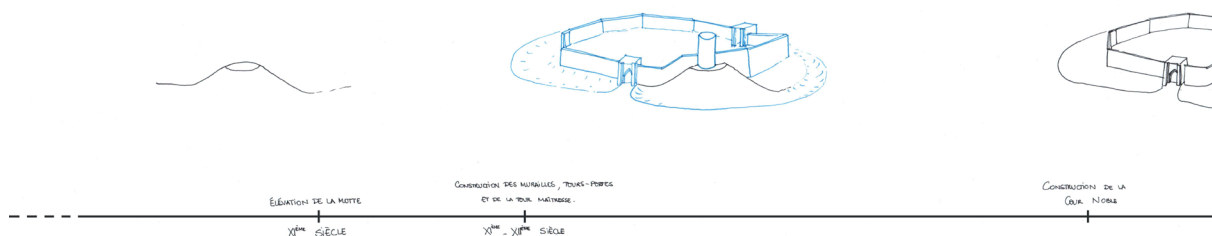
Un millénaire d'histoire

Les quelques sources attestant des dates de construction et modifications du château nous étant parvenues, du fait de la difficulté de conservation des documents, explique les divergences d'interprétations de certains quant à la datation des différentes parties de l'édifice. En effet, ce désaccord commence avec la naissance du château. La chronique d'Orderic Vital atteste de la construction d'un « Châteauneuf à Fuscilmont » entre 1096 et 1100², date à laquelle une campagne de fortification est menée par Guillaume le Roux (duc de Normandie). Alors que la chronique de Robert de Torigni témoigne de la construction du château entre 1106 et 1135³. On suppose également qu'une forme primitive, antérieure à celle connue en pierres, existait probablement. Cela pourrait expliquer la divergence de dates (l'une correspondant à l'édification d'un château en bois, et l'autre en pierre). Mais une seconde hypothèse pourrait être avancée. L'édification d'une motte castrale, comme celle présente sur le site ou encore à Gisors, demande une organisation toute particulière. La terre, modifiée par la main de l'Homme, doit se tasser pendant environ cinq décennies⁴ avant de pouvoir accueillir un édifice. On peut alors aisément penser que cette motte fût érigée à la fin du XI^{ème} siècle, et que des décennies plus tard, le château sous sa forme maçonnée sera alors dressé. Mais ce ne sont là que deux hypothèses, qui pourront être confirmées ou infirmées lors de futures datations au carbone 14.

1. Palimpseste (fig.) : OEuvre dont l'état présent peut laisser supposer et apparaître des traces de versions antérieures. Définition du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales.

2. LE PREVOST, Augustus, 1838-1855, *Orderic Vital, Historia ecclesiastica*.

3. DELISLE, Léopold, 1872-1873, *Chronique de Robert de Torigni*.

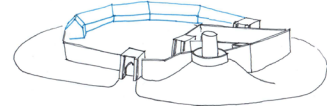
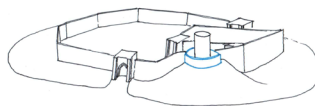
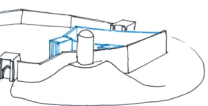




Une potentielle cave dans le donjon, Lithographie de G. Engelmann, Ruines de Châteauneuf-sur-Epte, 1824.

Toutefois, l'archéologue Jean-François Maréchal expose deux possibilités quant à l'édification des donjons à motte. La première est celle énoncée précédemment. Une motte est construite dans un premier temps, puis la construction maçonnée peut être édifiée plusieurs décennies plus tard. Cette configuration se retrouve sur le château de Gisors. La deuxième possibilité est la suivante : la construction du donjon et celle de la motte sont concomitantes. On dit alors que le donjon est « emmotté » et la motte est en réalité un remblai.¹ La présence d'une cave (comme présenté dans la lithographie de G. Engelmann), atteste d'un emmotelement. Faudrait-il toujours que cette cave soit réellement présente.

1. MARÉCHAL, Jean-François. À propos de la représentation de la motte castrale de Hastings sur la tapisserie de Bayeux. In: Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 2011, 2016. pp. 244-250.



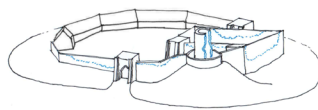
ADJONCTION D'UNE CHENISE
À LA TOUR MOTTEUSE

ADJONCTION DE LOUIS ET
BÂTIMENTS ANALOGUES

Dans l'ordre chronologique, les fossés extérieurs sont creusés et la motte est élevée. Ensuite (ou simultanément), la tour maîtresse est érigée. S'ensuivent la construction des tours portes occidentales et orientales et des murailles. Viennent alors l'édification de la cour noble et ses tours portes. Les comptes de l'échiquier de Normandie¹ attestent en 1180 de fonds levés pour des « réparations » telles que l'adjonction des archères à niches dans les tour-portes occidentales et orientales, l'ajout de l'escalier à vis ou encore des sculptures sur les contreforts de la tour-porte occidentale. Dans ce même compte de l'échiquier en 1184, de nouvelles réparations et modifications sont apportées : construction de la chemise de défense (en pierre), de la tour sud, et du mur courtine Nord de la seconde enceinte. Encore une fois, ce sont des informations sujettes à interprétations car traduites du latin, et nous ne connaissons pas l'état du château à cette date. Ensuite la fenêtre trilobée est édifiée. Plus tard, une tentative de construction de pont-levis sera menée sur la tour-porte occidentale. L'évolution des techniques de guerre conduiront aux modifications sur la chemise de défense avec l'ajout d'arquebusières. Au XV^{ème} siècle, la tour-porte occidentale de la cour noble sera doublée par une porte avec un arc en anse de panier et surmontée d'une bretèche² positionnée de façon asymétrique.

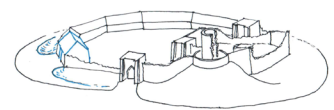
1. STAPLETON, Thomas, 1840, *Magni Rotuli Scaccarii Normanniae sub regibus Angliae*

2. Jean MESQUI y voit le dispositif d'un pont levis tardif.



DESTRUCTION DU DONJON

XVII^{ème} siècle



CONSTRUCTION DE LA GRANDE ET PERCEMENT DANS LA MURAILLE

XVIII^{ème} siècle

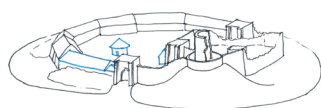
Parallèlement à toutes ces transformations architecturales, Châteauneuf-sur-Epte a été le témoin de nombreux affrontements entre les rois de France et les rois et ducs Anglo-Normands. Au début du XII^{ème} siècle, le village de Monte Fusceli appartient à l'Abbaye de Saint-Denis¹. Puis en 1119, le roi de France Louis VI le Gros assiège le château, sans parvenir à s'en emparer². En 1151, Henri II Plantagenêt est contraint de rendre le château au roi de France. Deux ans plus tard, ce dernier le remet à l'abbaye de Saint-Denis. Il autorise l'année suivante un marché, qui s'installera en contrebas du château. Suite à un mariage avantageux, Henri II Plantagenêt récupère celui-ci en 1160. En 1193, le château est rendu une nouvelle fois à l'abbaye de Saint-Denis. Trois ans plus tard, elle le cède à Thibault de Garlande.³ Il sera ensuite détenu par des familles notables. Durant la guerre de cent ans, il retrouve sa fonction défensive et abrite des compagnies Anglos-navarraises. Le XVII^{ème} siècle marque la fin de sa puissance castrale avec le démantèlement du donjon, dont il reste aujourd'hui une moitié. Ce démantèlement fait partie d'un ordre national donné par le Cardinal Mazarin en 1647 afin d'asseoir le pouvoir du roi de France.

Les siècles qui suivent vont marquer le château de fonctions agricoles. Jusqu'au début du XXI^{ème} siècle, il restera d'ailleurs en activité. Vont alors s'ajouter une grange, deux hangars, des silos, une habitation etc. Le pigeonnier, quant à lui, date probablement du XIX^{ème}. En 1926, l'ensemble castral est inscrit à l'inventaire général des Monuments Historiques et sera classé en 1998.

1. DOUBLET, Jean, 1625, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*.

2. GUIZOT, François, 1823, *Mémoires relatifs à l'histoire de France*.

3. DELISLE, Léopold, 1876, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*.



CONSTRUCTION D'UN LOISIR
ET D'UN HANGAR...
XX^{ème} Siècle



MURAILLE ET GARRAGE ENVOYÉES...
RUSTIC D'ARCHITECTURE NON QUALITATIVE...
Aujourd'hui

Châteauneuf-sur-Epte rongé par la végétation, Photographie des ruines de Châteauneuf-sur-Epte, Vincent Tournaire.



Sa situation actuelle

En 2015, le château est racheté par l'association Héritage Historique. L'état des lieux est alors alarmant. La végétation recouvre presque entièrement le site, et dégrade, depuis des années les ruines du château. Une forêt vient maintenant occuper les fossés de défense, et masquer la lisibilité du château. Pendant des années, les villageois se sont servis du château comme véritable carrière de matériaux, ou encore de décharge à ciel ouvert. Les années d'exploitation du site comme ferme agricole ont également laissé des traces. Comme le hangar accolé à la cour noble ou encore le silo près de la tour porte Est. Ces marques résolument modernes du 20ème siècle viennent ternir l'image du château.

Le projet de restauration a été rendu possible grâce aux membres passionnés de l'association Héritage Historique. Composée de véritables férus d'histoire médiévale, leur projet était, à l'origine, de pouvoir exercer leurs activités de reconstitution historique dans un château médiéval reconstruit à l'identique. Depuis, l'association s'est diversifiée et de nombreux membres, attirés par l'histoire et la magnificence de la forteresse ont ainsi rejoint ce projet pharaonique. Classé aux monuments historiques, l'association a dû se confronter à de nombreux protocoles et normes à respecter.

Aujourd'hui, l'heure est à la consolidation. Après avoir dévégétalisé la grande majorité du site pour accéder aux parties bâties, les bénévoles s'attellent à la consolidation des maçonneries médiévales, charpentes pluri centenaires, ou encore à la cristallisation des arases. Avant d'envisager quelque avenir pour le château, il est impératif d'en assurer la stabilité. En effet, de nombreuses parties de maçonneries menacent de s'écrouler. Les parties les plus anciennes (datant du XIème siècle), sont donc traitées en premier. Malheureusement d'autres parties comme le logis du XVIIème mériteraient elles aussi consolidation : au printemps 2020, un pan de toiture s'est effondré, emportant avec lui des traces du passé.



Actuellement, le château bénéficie de nombreuses aides qui lui permettent de contribuer à son rayonnement. C'est ainsi que depuis 2020, le château fait partie de la mission Stéphane Bern et depuis 2019, du loto du patrimoine.



Mais il jouit également d'aides octroyées par la Région et le Département. Toutes ces actions menées conjointement lui permettent de lever des fonds en vue de sa restauration, mais aussi participent à la connaissance et reconnaissance de celui-ci.

Son avenir

Comme mentionné précédemment, sans l'association Héritage Historique, le château serait en voie de disparaître et de tomber dans l'oubli. Leur souhait le plus cher est, pour certains, de voir le château reconstruit à l'identique, comme au temps des Ducs de Normandie. Eugène Viollet-le-Duc en serait certainement tout aussi ravi de pouvoir faire revivre ce monument du moyen âge, en vertu de l'unité stylistique et d'une « juste restauration », selon son opinion.

« Pour lui, non seulement restaurer les monuments endommagés par le temps est un devoir mais, sous la caution préalable d'une enquête historique et archéologique, il est licite d'en reconstituer la forme initiale par copie ou par la conjecture. »¹

L'association œuvre depuis plusieurs années afin d'assurer au château une pérennité et une certaine autonomie financière. Car le meilleur des remèdes aux altérations du patrimoine est l'entretien, et que celui-ci demande un apport financier conséquent. Afin de garantir cette autosuffisance financière, l'association a su faire preuve d'imagination. En ancrant leur réponse dans le tourisme et l'aspect muséal. Deux possibilités s'offrent à eux : réserver le site à des réceptions privées (telles que des mariages, des tournages ou du tourisme d'affaire) ou alors ouvrir le site au public (visites, spectacles, animations, services...). La première hypothèse semble contradictoire puisque le but de ce projet est de pouvoir conserver le patrimoine pour la postérité. Or, en le privatisant, on prive la postérité de la possibilité de jouir de ce patrimoine. La deuxième hypothèse semble mieux convenir aux attentes des bénévoles et à la volonté de rendre ce patrimoine à l'avenir.

Dans les deux cas, persiste une volonté de garder l'ensemble dans une certaine « cohérence historique », permettant ainsi d'attirer le visiteur et de rendre le tout « spectaculaire ». Cette attitude prônant une muséification de la forteresse peut, à long terme, compromettre son intégrité d'ensemble médiéval ayant traversé les époques, et dont le temps et l'histoire ont laissé leurs marques. Cette intervention peut faire penser à la restauration du château de Pierrefonds par Eugène Viollet-le-Duc, qui fût qualifiée à plusieurs reprises d'interventionnisme excessif.

1. BOITO, Camillo, 1893, *Conserver ou restaurer : les dilemmes du patrimoine*.



Reconstitution historique à Châteauneuf-sur-Epte, Photographie de Laureen Keravec.

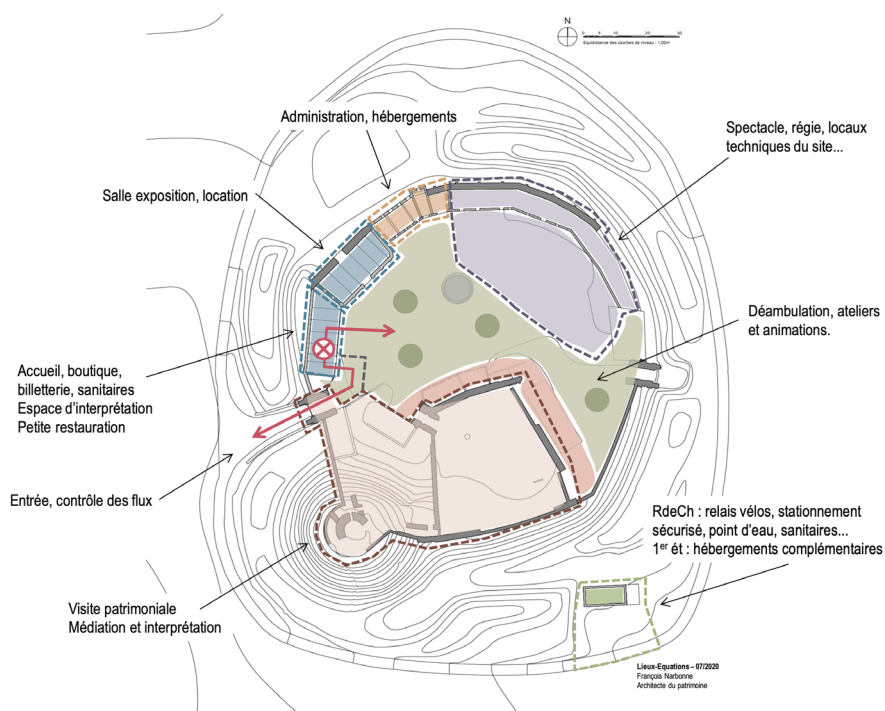


Schéma de mise en tourisme de Châteauneuf-sur-Epte, schéma proposé par Mémisée Conseil, lors de l'étude de la mise en tourisme du château.



Image projetée de la reconversion du site en centre culturel : vue depuis l'entrée, croquis de Desmont Tricot architectes associés.

Le projet, soutenu par les collectivités territoriales et notamment la DRAC Normandie, est en train de se diriger vers un centre culturel médiéval. Centre dans lequel se tiendraient des reconstitutions historiques, des artisans (feronnerie, frappeur de monnaie etc.) y auraient leur atelier. Cela permettrait à Château-sur-Epte de s'inscrire dans les activités touristiques du Vexin. En effet, de nombreux châteaux présents aux alentours bénéficient déjà d'une certaine renommée touristique.

Mais des interrogations subsistent. La petite commune de Château-sur-Epte saura-t-elle tirer parti de ce nouveau centre culturel ? Dans un article de Paris-Normandie, paru en 2017, on peut entrevoir les questionnements de Madame la maire de Château-sur-Epte : « La maire de la commune estime, de son côté, qu'il s'agit d'« un beau projet pour éviter que le château ne tombe totalement en ruine ». Nathalie Caillaud émet néanmoins quelques doutes sur les retombées pour sa commune : « Cela pourra certainement attirer des touristes et des passionnés mais je ne pense pas que notre village en bénéficie. Et d'ici à ce que cela voie le jour... »¹

1. <https://www.paris-normandie.fr/region/chateau-sur-epte--la-rennaissance-d-un-chateau-LE11370964>

Aujourd'hui, l'association héritage historique est en pleine prise de décisions quant à l'activité future du château. Sur ces dessins des architectes du patrimoine Desmont & Tricot, on voit clairement transparaître la volonté de l'association de redonner au château son visage médiéval. Les hourds en bois reprennent place sur le chemin de ronde et la chemise est reconstruite intégralement en pierre telle qu'elle aurait pu être dans un état antérieur. En revanche, le donjon ne semble pas être reconstruit « à l'origine ». Un échafaudage en bois semble rétablir la volumétrie de l'ensemble. Aucune figure ni ornement ne semble ponctuer l'intervention.

Image projetée de la reconversion du site en centre culturel : vue depuis la basse-cour, croquis de Desmont Tricot architectes associés.



2. Réminiscence du château

Réancrer le château entre patrimonialisation et mise en scène de la ruine

Châteauneuf-sur-Epte n'est pas un monument historique et ne peut donc pas prétendre à un rétablissement total d'un état antérieur. Les valeurs historiques, mais aussi d'usage et d'esthétique sont donc à prendre en compte et à mesurer avec minutie. Le dialogue qu'entretient le château à l'échelle de la vallée a donc été exposé. Dans cette continuité, les interventions menées dans l'enceinte doivent à la fois résonner à l'échelle du territoire, mais également proposer une expérience unique de cet admirable patrimoine.

« Le conditionnement subi par le patrimoine urbain historique en vue de sa consommation culturelle, de même que son investissement par le marché immobilier de prestige, tendent à en exclure les populations locales ou non privilégiées et, avec elles, leurs activités traditionnelles et modestement quotidiennes. »¹

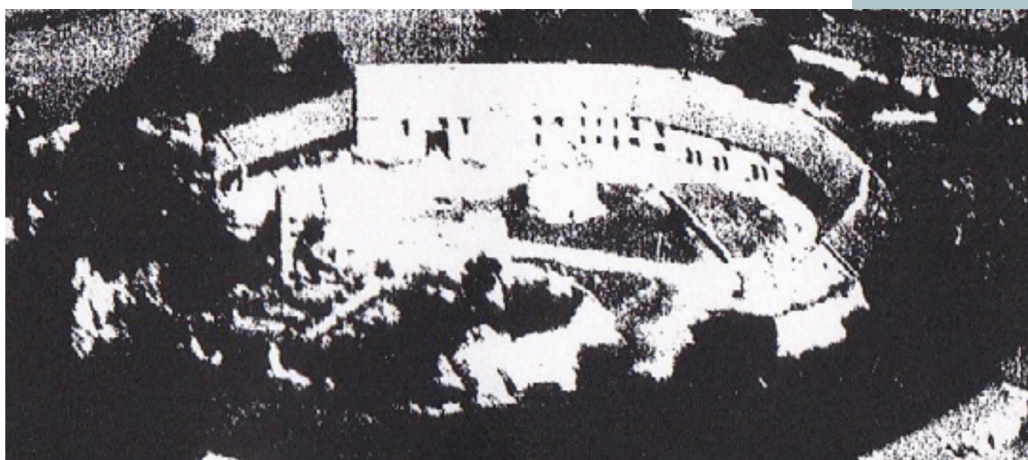
Dans cette double optique de patrimonialisation et d'insertion dans le territoire, le projet de Jean Nouvel à Sarlat-la-Caneda combine avec subtilité un marché couvert et un ascenseur panoramique.²

Une intervention dans les communs, situés en partie Nord de l'enceinte du château, redonne à la forteresse la gabarit de ces constructions pluricentennaires. Les communs étaient autrefois les logis des soldats. Transformés ensuite en espaces servants pour les activités agricoles, ils ont subi de lourdes dégradations dues aux intempéries et à un incendie survenu dans les années 1970. Longtemps laissés à l'abandon, il ne resta aujourd'hui qu'une partie de la muraille, le mur parallèle à celle-ci et quelques murs de refend. On sait que ces bâtiments étaient autrefois coiffés de toitures à deux pans. La photographie ci-contre rend-compte de l'ampleur de ces constructions. Ménageant un vide entre les façades et murailles restantes et la restitution, le projet vient se glisser.

1. CHOAY, Françoise, 1992, *L'allégorie du patrimoine*.

2. Étude de cas exposée dans les pages suivantes.

3. Voir en annexes les projets de réminiscence agricole et de centre touristique.



Vue aérienne du site : toitures à deux pans à l'emplacement des communs, photographie tirée du diagnostic des architectes Desmont & Tricot.

Cette intervention reste à l'état de volumétrie, proposant un gabarit, une ligne de conduite à suivre lors d'une future intervention. Celle-ci pourrait prendre la forme d'un gîte, pouvant accueillir les touristes désireux de rester plus longtemps sur le site. Mais elle pourrait également se réinscrire dans le passé agricole de la forteresse (et le présent de la vallée.)³

Ci-après, l'étude de cas sur l'église Sainte Marie à Sarlat-la-Canéda éclaire sur la possibilité de combiner à la fois usage de proximité et mise en scène.



EXPOSITION
JEAN NOUVEL
23 juin
23 sept.
2011
46, 218, 70
à 100m

BRASSERIE BAR GLACIER

RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIE-SARLAT-LA-CANEDA JEAN NOUVEL

L'église de Sarlat-la-Caneda, dont est originaire Jean Nouvel, est ancrée dans un passé tumultueux. Construite au XIV^{ème} siècle, elle fût déconsacrée au XVIII^{ème} siècle, puis plusieurs fois réemployée (utilisée comme carrière de matériaux par les Sarladais, ou encore reconvertie en bureau de poste en 1905). Lorsque l'architecte reçoit la commande, l'église est tombée en désuétude, malgré sa situation sur la place de la Liberté.

Grâce à la demande, la réhabilitation de l'église s'inscrit à la fois dans une démarche d'ancrage dans son territoire avec l'aménagement d'un marché couvert, mais elle jouit également d'une mise en scène (autant de la ville que du monument lui-même), avec l'ajout de l'ascenseur panoramique.

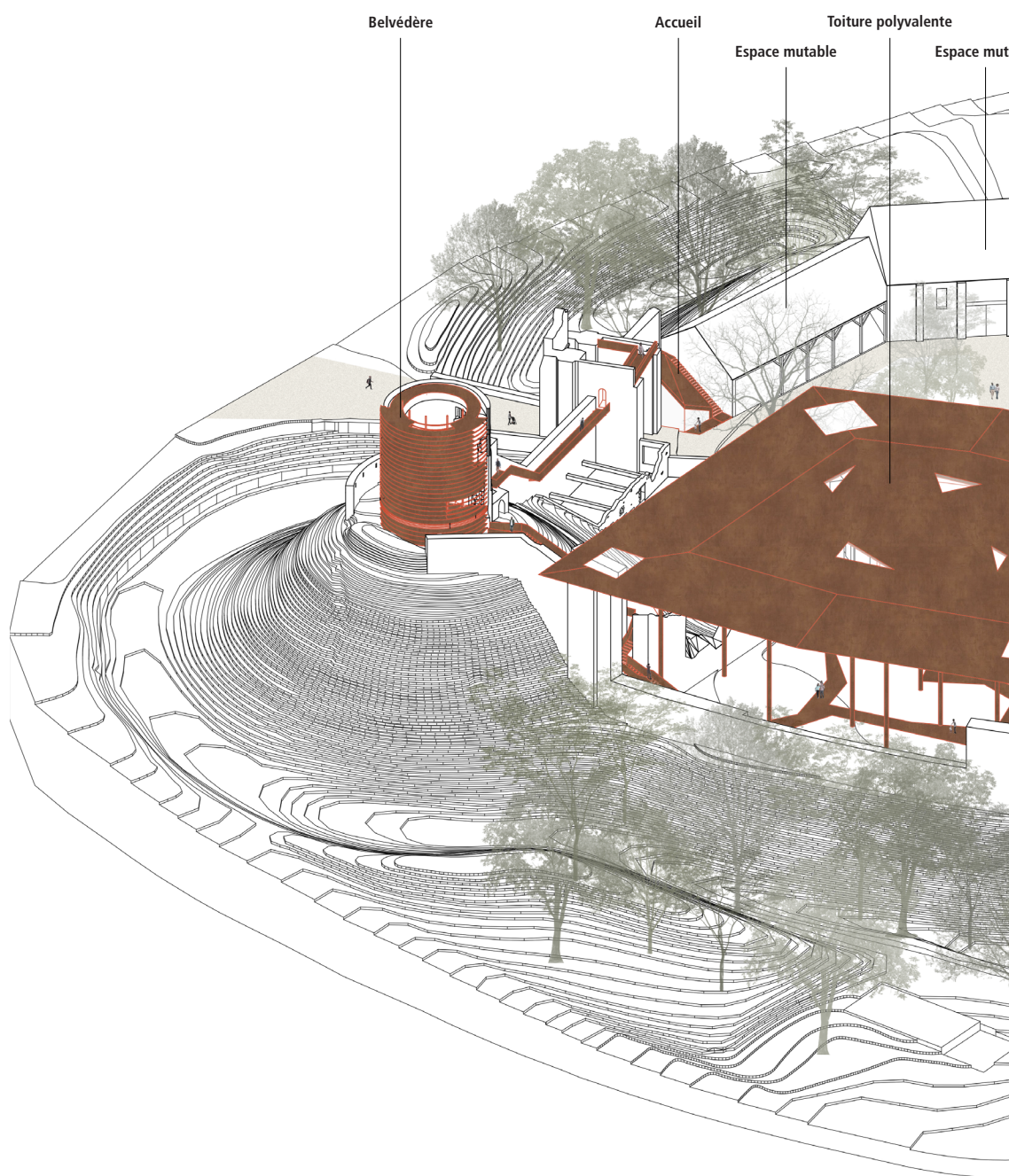
Jean Nouvel pose alors un acte à la fois fort et respectueux de l'existant, et qui entre en résonance avec celui-ci. Ce qui est délicat avec ces architectures remarquables, c'est qu'il faut trouver la juste attitude entre le respect et l'affirmation. La solution proposée par l'architecte est réversible et n'impose donc pas de pérennité à son intervention, bien qu'elle soit aujourd'hui une nouvelle strate à l'histoire de l'église et de la ville. Jean Nouvel précise bien que son intervention ne doit pas être la dernière et que l'architecture doit pouvoir continuer à évoluer.¹

1. Jean NOUVEL, *Jean Nouvel - Les portes Ste Marie - Sarlat.mp4*, (en ligne), URL : Jean Nouvel - Les portes Ste Marie Sarlat.mp4

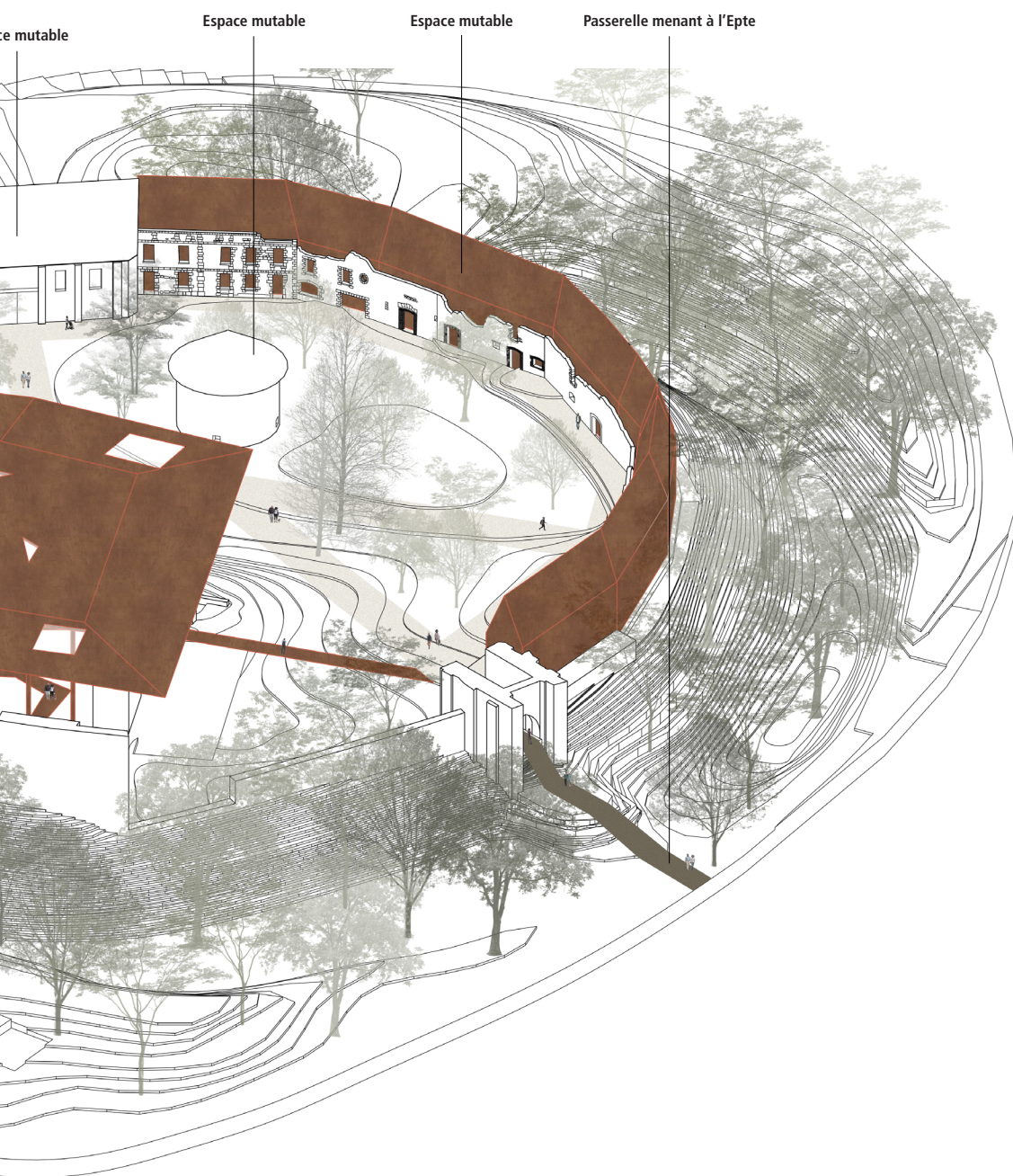
Le projet révèle le site. Grâce aux portes simples et symboliques, l'intervention met en valeur l'édifice. Ces portes qui paraissent à la fois monumentales et comme un obstacle, servent en réalité à ouvrir le bâtiment sur la place et sur la ville.

Le belvédère est en contradiction avec l'architecture initiale. L'attitude contemporaine et le verre assument l'expression de quelque chose qui a été rajouté. Il ne trompe pas la postérité et porte la marque de son temps.





Entre patrimonialisation et ancrage dans



lans le territoire, axonométrie de l'auteure.

EXPÉRIMENTER LE PATRIMOINE

Perspective projetée de la passerelle menant jusqu'au donjon, dessin de l'auteure.



Quand on parle de mise en tourisme, la question de l'accessibilité et du cheminement se pose. En effet, le site n'étant pas prévu pour être visité à l'origine, ne contient pas dans sa forme la possibilité d'ajouter des espaces de parking voitures ou vélos. Dans la continuité avec le projet renouant le dialogue entre le château et la vallée, un abri à barques et un abri à vélos sont prévus. Depuis l'Epte et la voie verte, l'accessibilité est assurée. Quant aux visiteurs souhaitant accéder au site en voiture, un parking végétalisé¹ est aménagé à l'Ouest du site, en rapport avec la Tour-porte occidentale (qui fût à l'origine la porte principale du site).

Toujours dans l'optique de réancrer le patrimoine dans le tourisme, et en continuité avec les interventions proposant une restitution du donjon, vient la nécessité de rendre le site praticable pour les touristes. Une boucle est alors imaginée, permettant d'appréhender et d'expérimenter au plus proche, les artefacts exceptionnels du château. Un escalier, situé au Nord de la Tour-Porte occidentale, amène le visiteur dans un passage à l'intérieur de la tour-porte. Le visiteur empreinte alors un escalier déjà présent dans la maçonnerie, ayant subi les marques du temps. Il arrive ensuite sur une passerelle, donnant une vue plongeante sur la basse-cour du château, puis emprunte un second escalier dans la maçonnerie, en miroir avec le premier. Arrivant au niveau de l'ancien chemin de ronde, une passerelle permet à la fois d'accéder au donjon et de profiter de la vue, tantôt vers l'intérieur de la forteresse, tantôt à l'extérieur.

Après avoir fait le tour du donjon, expérimenté le belvédère, les cadrages sur le paysage et la chemise, le visiteur est happé par une faille. Un escalier déambule sur la motte, offrant des vues à la fois sur le grand paysage et sur le patrimoine à proximité. Cet escalier arrive dans la cour noble, par la Tour-Porte Sud, dont il reste les vestiges.

Les études de cas suivantes sont à la fois des références en matière de mise en scène de la ruine et des exemples de protection de fouilles archéologiques.

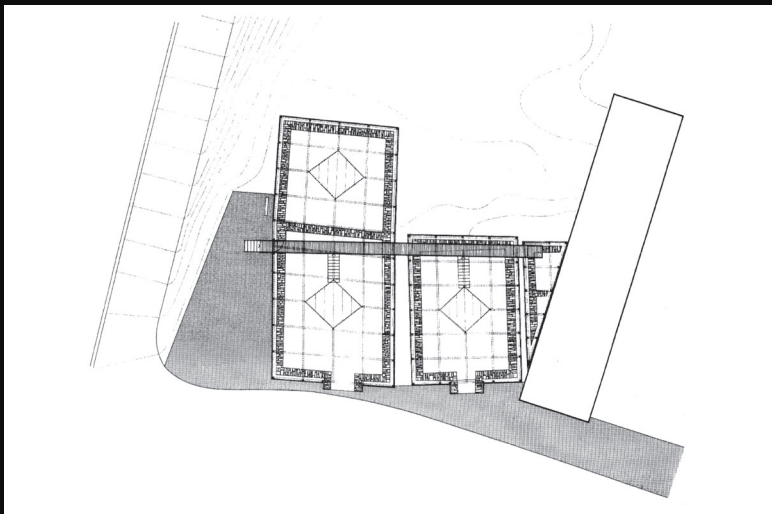
1. Voir le masterplan page 111.

2. Voir le plan de la mise en scène des ruines pages 148-149 et la coupe page 152-153.

ABRI POUR LES RUINES ROMAINES À COIRE, SUISSE, PETER ZUMTHOR

En 1986, Peter Zumthor réalise l'un de ses premiers projets à Coire, dans sa Suisse natale. Dès 1968, il exerce auprès des monuments historiques des Grisons et est donc chargé de concevoir une enveloppe protectrice pour les ruines Romaines situées à Coire, dans le canton des Grisons. Le projet est une reconstruction abstraite des volumes romains. Il en reprend le plan (ou plutôt ce qu'il en reste), et en dresse des volumes grâce à une structure légère en bois ajouré. Cette enveloppe permet de protéger les ruines des intempéries (pluie, vent...) tout en conservant une relation forte avec l'environnement.

Le projet, qui peut paraître simple dans sa volumétrie, est en réalité tout en subtilité et en finesse. Cette finesse, on la retrouve dans le traitement des articulations, et le dialogue entretenu avec la ruine. Aux deux entrées d'origine des ruines, on retrouve deux avancées. Indiquant ainsi dans la volumétrie un caractère primitif du lieu. Ces avancées permettent de créer une connexion avec l'extérieur, et ainsi de contempler l'extérieur depuis l'intérieur, mais pas réciproquement. Une sorte de mystère s'installe alors. Entre la matérialité, créant une ambiance diaphane à la tombée de la nuit, et les traitements subtiles des entrées.



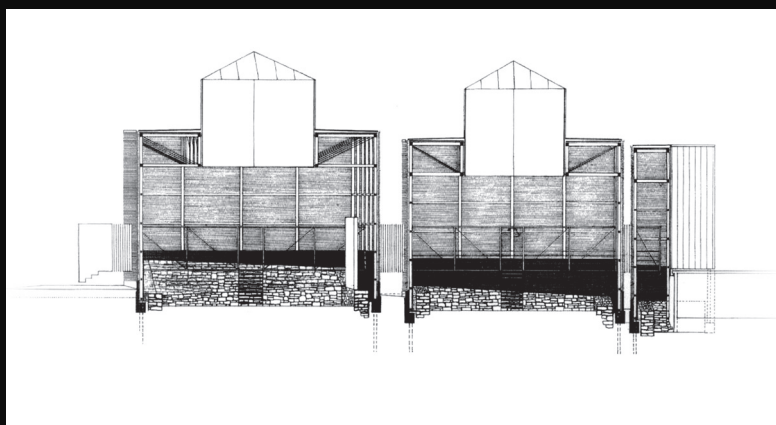
Plan de l'enveloppe protectrice.





On n'entre pas par ces judas, mais par un appendice métallique, une entrée anhistorique. Celle-ci fait office de tunnel pour passer d'une unité spatiale à une autre. Une passerelle métallique parcourt tout le projet, en suspension. Un escalier, qui semble effleurer le sol des ruines, en lévitation, permet de descendre observer les vestiges romains. Les espaces internes sont traités en référence aux intérieurs romains. La lumière pénétrant à travers les lattes horizontales en bois est complétée par une lumière zénithale amenée grâce à deux lucarnes noires.

Cette approche de protection des ruines peut être mise en parallèle avec la proposition de toiture préservant les ruines de la cour noble. Cette dernière permet de protéger des intempéries les ruines et plus particulièrement les fouilles qui s'y trouveront. La réponse fine et subtile de Peter Zumthor vis-à-vis des vestiges romains a inspiré les installations éphémères dans l'enceinte de la cour noble.



Coupe dans l'enveloppe protectrice

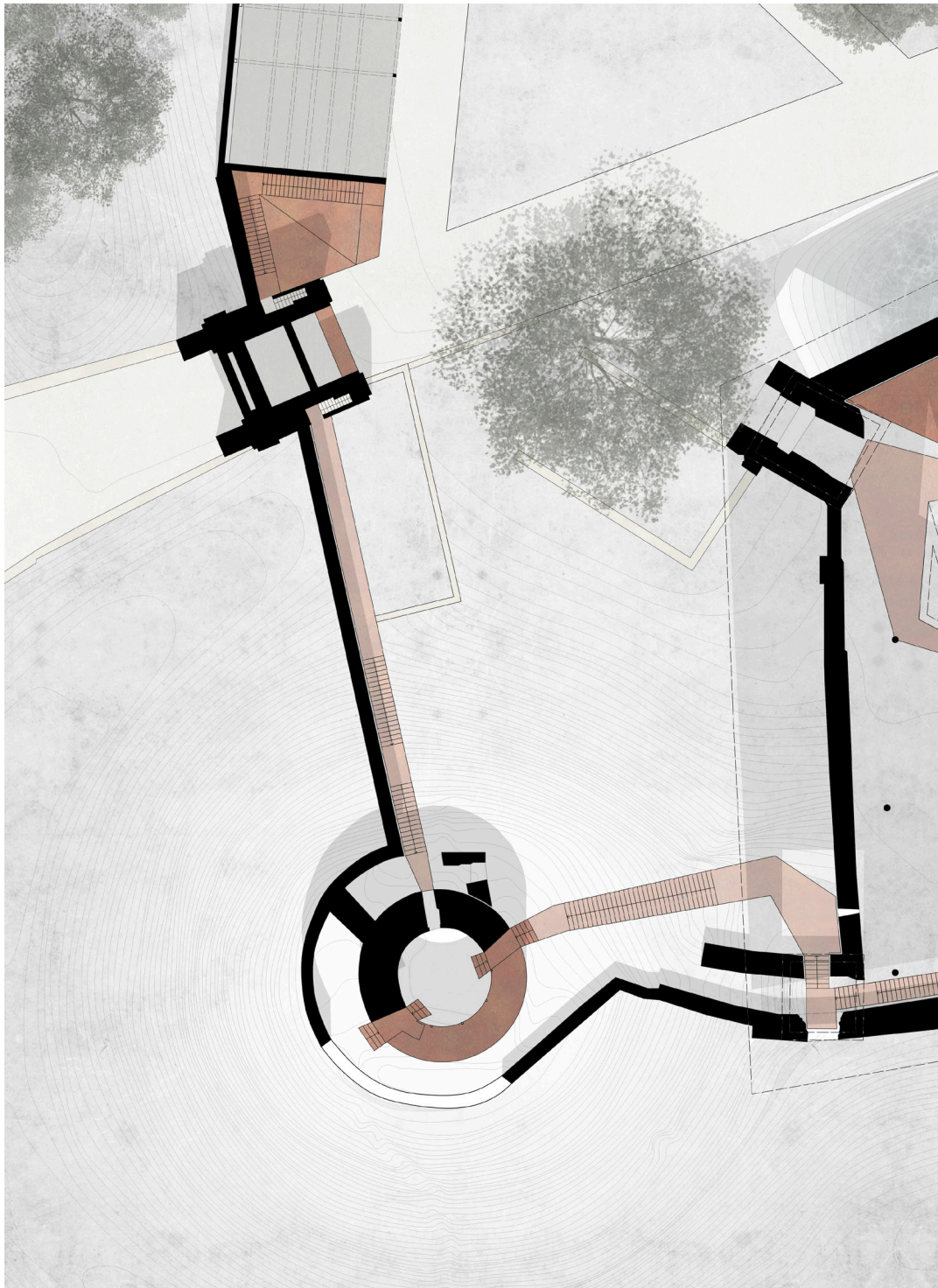


MUSÉALISATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE PRAÇA NOVA DE SÃO JORGE CASTLE, LISBONNE JOAO LUIS CARRILHO DA GRAÇA

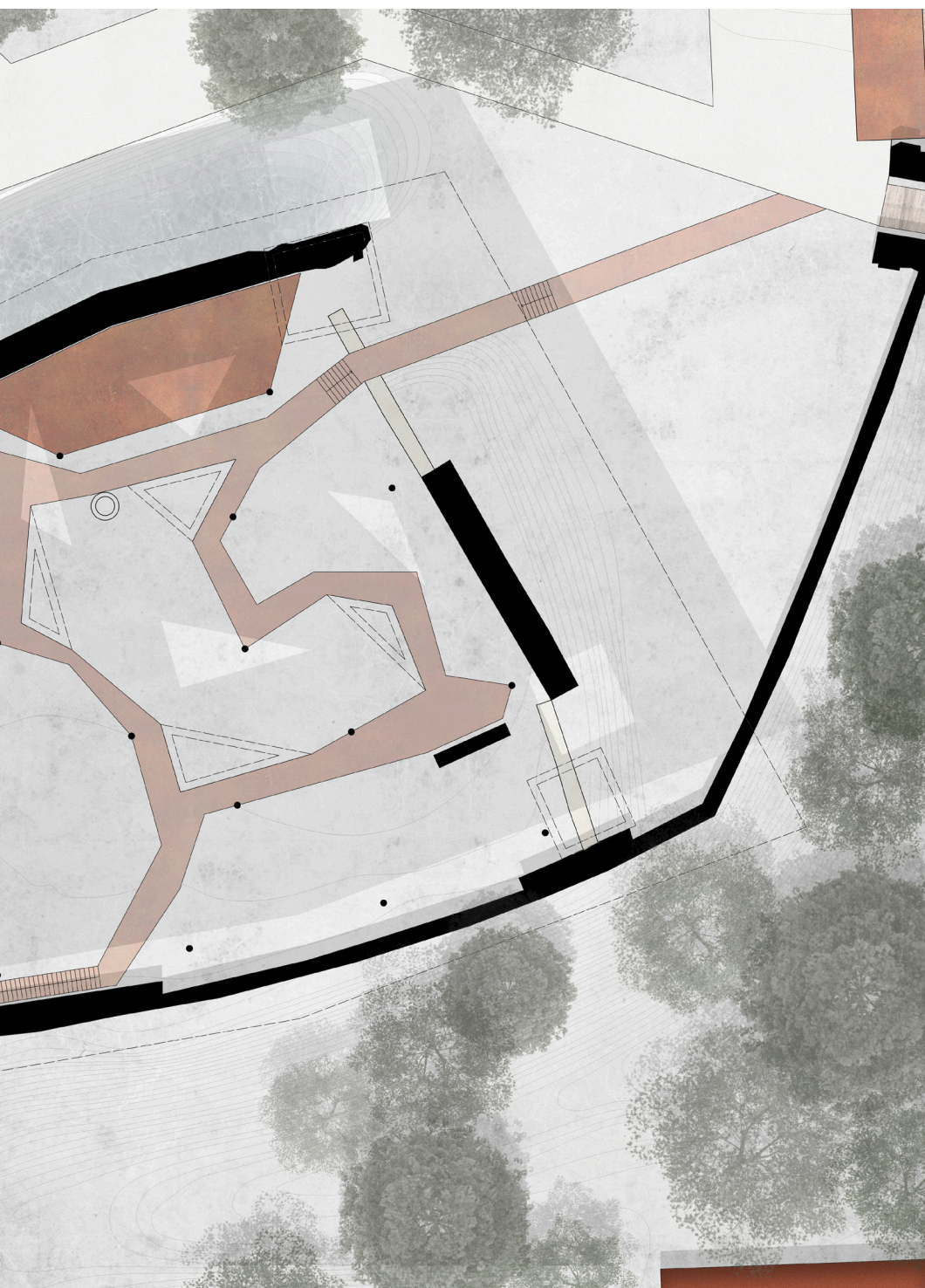
La colline surplombant l'estuaire du Tage et l'intérieur du territoire est habitée par le château de São Jorge. Point de vue stratégique, le site occupé depuis l'âge de fer est entouré d'imposantes murailles de défense. Les ruines contenues à l'intérieur de l'enceinte ont fait l'objet de fouilles archéologiques en 1996, ce qui a permis de mettre au jour des vestiges, aujourd'hui exposés dans le château. Les ruines, mises à nu, ont donc fait l'objet d'un projet de protection et muséalisation.

Cette intervention propose de révéler et de clarifier la lisibilité du palimpseste. La protection des ruines musulmanes du XI^{ème} siècle suggère une interprétation spatiale de ce qu'aurait pu être ces constructions. Avec une volumétrie simple et épurée, cette restitution signale entre dans les codes d'une architecture contemporaine et marque une rupture avec les vestiges.

La mise à distance avec les ruines et sa mise en scène semblent être légères, mais l'ajout apparaît écraser l'existant et prendre le dessus. L'entièreté de l'oeuvre est alors privilégiée au détriment de l'historicité de celle-ci.



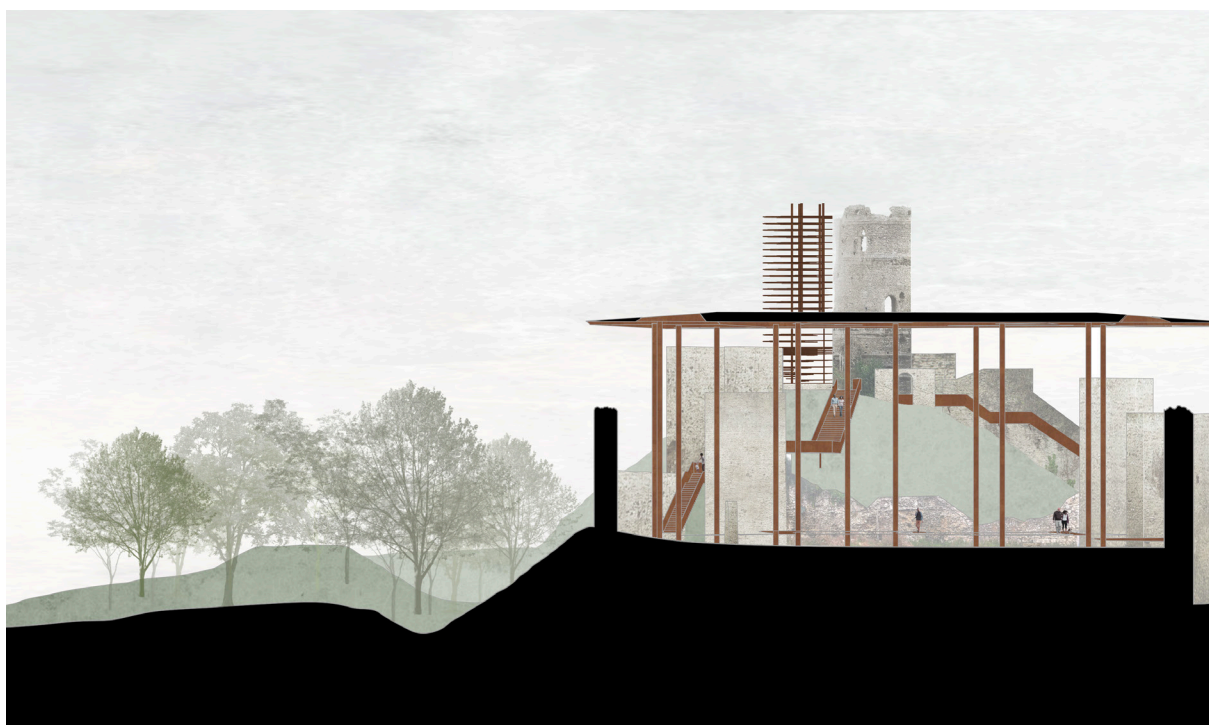
Entre patrimonialisation et ancrage d



ge dans le territoire, plan de l'auteur.

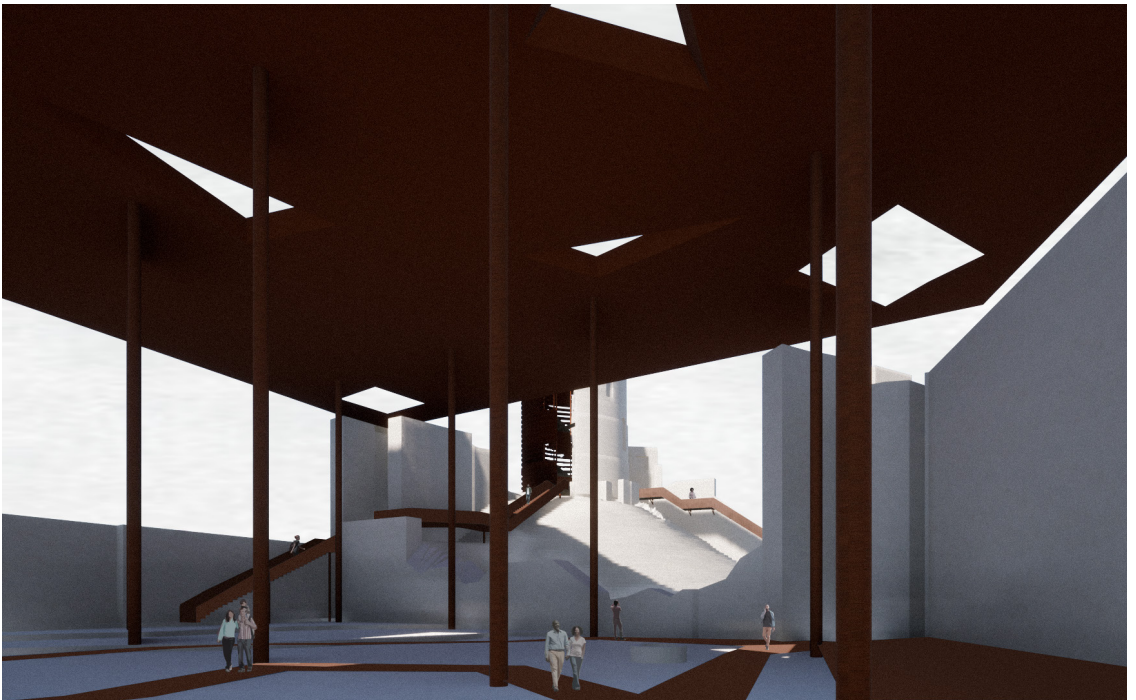
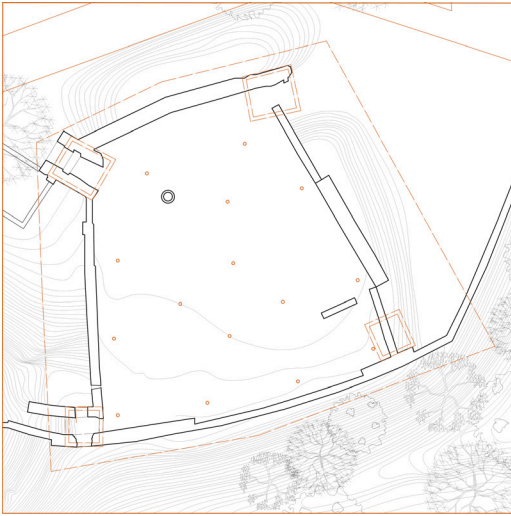
Cette coupe montre la toiture qui se met en relation avec les douves de la cour noble qui sont recreusées pour les besoins du projet. Cela permet de dégager la muraille séparant la basse-cour de la cour noble. La composition du pied de la muraille permet de constater qu'à cet endroit, des douves en eaux étaient initialement prévues. En effet, le silex est massivement utilisé et cette matière est impénétrable, contrairement à la pierre calcaire utilisée sur le reste du site. De plus, la toiture permet de récupérer les eaux de pluie et, de par sa superficie, générer assez de ressources pour subvenir aux besoins en eau d'une vingtaine de personnes. Cela permettrait d'assurer une autonomie certaine au château et notamment pour son développement futur.

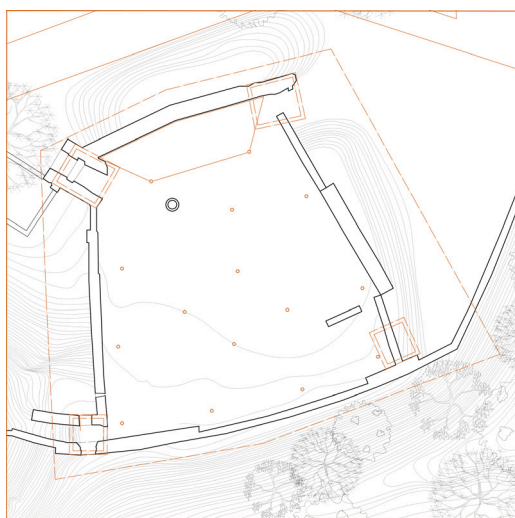
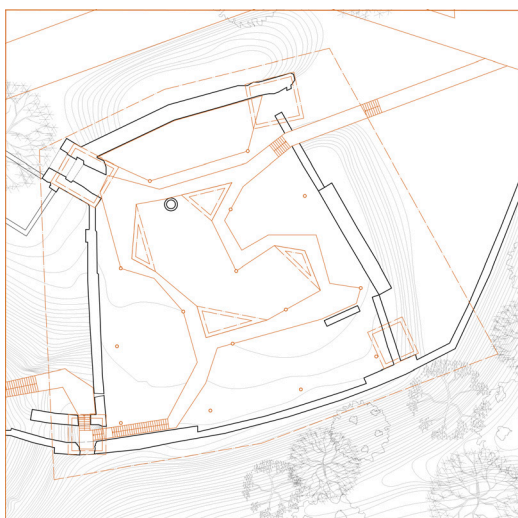
Ce besoin d'autonomie résonne avec son passé : sa fonction défensive lui imposait cette autarcie.





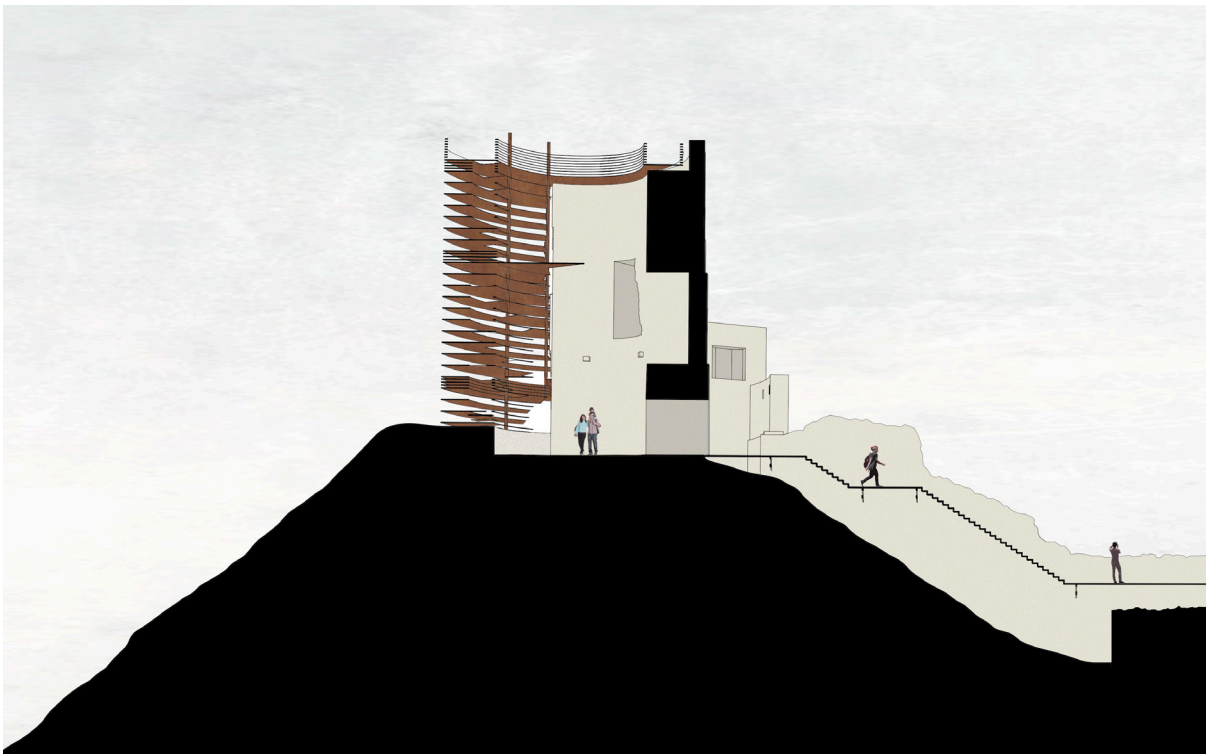
Entre patrimonialisation et ancrage dans le territoire, coupe de l'auteure.





Espace polyvalent et mutable, la toiture, qui elle est pérenne, abrite des fonctions et usages différents. Elle permet de s'inscrire dans une temporalité et de s'adapter, en fonction des besoins. Dans un premier temps, la toiture propose de recouvrir la cour noble et de protéger les fouilles qui s'y dérouleront. Ensuite, une mise en scène de ces fouilles est proposée, par l'ajout d'une passerelle. Celle-ci relie le cheminement arrivant depuis l'Epte à l'escalier menant au donjon. Dans un troisième temps, un espace de marché pourra se dérouler au milieu de la cour noble, tout en conservant la mise en scène des fouilles. Dans une temporalité plus éloignée, lorsque les fouilles seront finies, une scène est installée le long de la muraille Nord. Cela profite de la topographie existante, montant vers le Sud.

Dans le parcours patrimonial développé plus haut, on retrouve les différentes séquences guidant le visiteur à travers la ruine. L'entrée se fait ici par la Tour-porte occidentale. Un volume d'entrée articule un escalier menant jusqu'au percement dans la tour-porte. Après avoir emprunté l'escalier dans la masse, une passerelle relie le même dispositif dans le mur parallèle. Ensuite une seconde passerelle se développe au dessus de l'ancien chemin de ronde. Celle-ci permet d'apprécier le paysage d'un côté, et de surplomber le site de l'autre. La passerelle mène à un percement tardif dans le donjon. À l'intérieur du donjon, le visiteur expérimente la spatialité restituée du donjon. Les planchers sont suggérés sur la partie en acier corten, sans bloquer la vue vers la ruine. Des passerelles permettent au visiteur d'aller au plus proche de la matière, de vivre la masse, de profiter des cadrages. Au fur et à mesure de l'ascension vers le belvédère, le visiteur profite des cadrages sur le paysage qui évoluent. L'espacement entre chaque strate en corten est calé sur les cordons de pierres structurant le donjon. Ceux-ci font 50 centimètres d'épaisseur, tout comme l'espacement entre chaque strate.

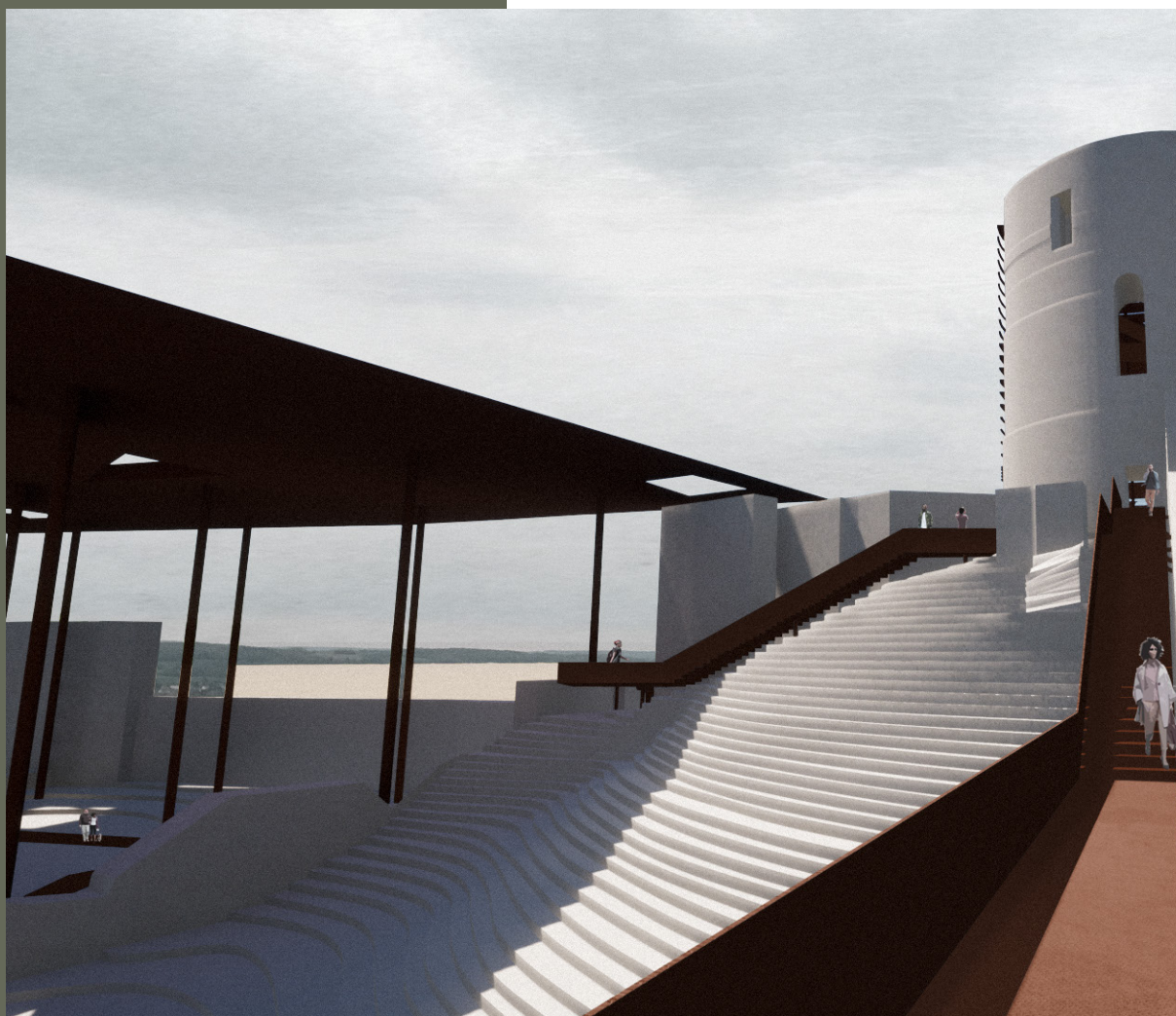


À la base du donjon, sur la partie manquante, les fondations du donjon sont restituées sur un mètre de hauteur. Cela permet au visiteur se rendre compte de l'épaisseur et de l'impénétrabilité de la tour maîtresse à sa base. Une restitution composée de strates en acier corten permet d'expérimenter différemment les ruines. À l'échelle du grand paysage, le visiteur ne perçoit qu'une volumétrie dans le paysage. Au fur et à mesure qu'il se rapproche, sa perception change. En fonction de l'angle de vue ou encore de la lumière, l'expérience de la ruine sera différente.

Structurellement, les plaques d'acier sont retenues par des poteaux s'ancrant profondément dans les fondations reconstruites. L'anneau au sommet de la structure, faisant office de belvédère pour les visiteurs, permet de bloquer la structure et ainsi, d'éviter un encastrement en fondations. Cela permet de réduire considérablement l'impact de la structure sur le sol. (voir l'étude structurelle en annexes)



Mise en scène de la ruine, coupe de l'auteur.





La passerelle se développe au dessus de l'ancien chemin de ronde, d'où les soldats assuraient la défense du château. Des appuis métalliques s'ancrent dans la maçonnerie à l'emplacement des anciens trous de boulin. Un léger retrait du tablier permet de révéler les aspérités du mur pluricentenaire. Le tablier est en caillebotis de corten, laissant apparaître en toile de fond le chemin de ronde. Un garde-corps filet permet de rester le plus discret possible, laissant dialoguer la passerelle et la muraille.

Après des centaines d'années de bons et loyaux services auprès des rois de France et Ducs de Normandie, les forteresses de la vallée de l'Epte se sont peu à peu endormies dans la végétation foisonnante. Formant autrefois de véritables marqueurs, elles sont aujourd'hui oubliées dans le paysage de la vallée. Mais cette dernière jouit aujourd'hui d'une attractivité touristique remarquable. Chemins de randonnée, voie verte ou encore voie navigable sont autant de vecteurs permettant de développer ce tourisme. Il est donc judicieux de rétablir le dialogue entre ces châteaux et l'activité touristique de la vallée.

Le dialogue se rétablit au moyen de micro-architectures jalonnant l'Epte et donnant à voir le patrimoine, déjà-là. À mi-parcours entre les deux grandes villes que sont Gisors et Vernon se trouve Château-sur-Epte et sa forteresse médiévale. Tirant partie de cette position avantageuse, elle se propose comme étant une pause dans ce parcours. Offrant la possibilité aux touristes de s'arrêter un midi, une journée, une nuit. Ce programme touristique se met en corrélation avec la toiture recouvrant la cour noble. Espace mutable, adaptable, elle sera un lieu fédérateur, permettant aux habitants de la vallée d'organiser toutes sortes d'évènements : marchés, spectacles, festivals. La toiture dialogue avec le grand paysage vallonné et le donjon. Faisant entrer son horizontalité en résonnance avec la verticalité du donjon et le paysage.

Une dernière intervention de mise en valeur des ruines naît des traces historiques et de la poésie que dégage le donjon dont il ne reste qu'une moitié. À l'échelle du paysage, cette restitution signal propose de rétablir la forme complète du donjon, tout en laissant la possibilité, selon les angles de vue, d'entrevoir les ruines.

Après un millénaire d'histoire, de strates historiques et architecturales, la forteresse de Châteauneuf-sur-Epte a bien failli disparaître. Aujourd'hui, elle entame un long chemin vers sa résurgence. À travers ces interventions, une nouvelle couche historique vient s'ajouter à la forteresse, permettant de renouer le dialogue entre le château et son histoire, entre le château et son territoire. Mais celles-ci se présentent comme un point sur une ligne, invitant ainsi à continuer l'histoire du château.

SOURCES

Première de couverture : ***Dialogue de Châteauneuf-sur-Epte avec le grand paysage***, photomontage de l'auteure.

p. 8 : ***Photographie aérienne de Châteauneuf-sur-Epte***, (en ligne), URL : <https://tymvideoproduction.fr/chateauneuf-sur-epte/>

p. 12-13 : ***Photographie aérienne de Châteauneuf-sur-Epte***, (en ligne), URL : <https://tymvideoproduction.fr/chateauneuf-sur-epte/>

p. 15 : ***Reconstruction du donjon « à l'identique »***, Photomontage de Didier Faure.

p. 15 : ***Photographie de l'entrée de Châteauneuf-sur-Epte***, (en ligne), URL : <https://tymvideoproduction.fr/chateauneuf-sur-epte/>

p. 16 : ***Plan actuel de Châteauneuf-sur-Epte***, dessin de l'auteure.

p. 18-19 : ***Photographie aérienne de Châteauneuf-sur-Epte***, (en ligne), URL : <https://tymvideoproduction.fr/chateauneuf-sur-epte/>

Partie I : L'éternelle question patrimoniale

p. 23 : ***Série des sept Merveilles du monde***, Maarten van Heemskerck, gravures, 1572.

p. 24 : ***Représentation de la cour des Miracles, défendue par Quasimodo***, Dessin de Chiffart, maison de Victor Hugo, vers 1876-1877.

p. 31 : ***Représentation romantique des ruines de Châteauneuf-sur-Epte***, Gravure de Villeneuve (tour-porte occidentale).

p. 32-33 : ***Restauration du château de Pierrefonds par Eugène Viollet-le-Duc***, Photographies de la Bibliothèque Nationale de France, (en ligne), URL : http://passerelles.bnf.fr/images_commentees/pierrefonds_02.php

p. 39 : **Grand sanctuaire d'Ise (temple Shinto, Japon)**, (en ligne), URL : <https://scottfstudio.com/2014/06/20/ise-grand-shrine-linking-generations-through-construction/>

p. 44 : **Photographie de la Cathédrale Notre-Dame-de-Paris**, (en ligne), URL : <https://www.notredamedeparis.fr/>

p. 47 : **Réaffectation de l'église Dominicanenkerk par Merx + Girod Architecten**, Site des Architectes Merx + Girod, (en ligne), URL : <http://merk-x.nl/retail/dominicanenkerk-maastricht/>

p. 55 : **Dialoguer par la matière**, photomontage de l'auteure.

p. 58 : **Photographie du dialogue entre les ruines et l'extension au couvent de Louviers**, Site de l'agence Opus 5, (en ligne), URL : <https://www.opus5.fr/filter/PROJETS/LOUVIERS-Ecole-de-Musique>

p. 61 : **Photographie du pavillon d'accueil du château de Pombal Comoco architectes**, Site FG+SG fotografia de arquitectura, (en ligne), URL : <http://ultimasreportagens.com/783.php>

p. 62 : **Photographie du dialogue entre patrimoine et architecture contemporaine**, Site FG+SG fotografia de arquitectura, (en ligne), URL : <http://ultimasreportagens.com/783.php>

p. 63 : **Reflet d'un passé glorieux**, photomontage de l'auteure.

p.66-67 : **Vue panoramique sur la vallée de l'Epte**, photographie de l'auteure.

Partie II : La vallée de l'Epte

p. 74 : **Peupliers au bord de l'Epte**, Claude Monet (huile sur toile), National Gallery of Scotland.

p. 70 : **Carte de l'implantation de la vallée de l'Epte**, Google earth.

p. 71 : **Carte de la vallée de l'Epte**, dessin de l'auteure.

p. 72-73 : **Paysages agricoles vallonnés de la vallée de l'Epte**, (en ligne), URL : https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Vall%C3%A9e_de_l%27Epte_Baudemont.jpg

p. 75 : **Dimension agricole de la vallée de l'Epte**, Carte IGN de l'agriculture dans le Vexin.

p. 76 : **Plan d'implantation des fermes agricoles dans la vallée de l'Epte**, plan de l'auteure.

p. 77 : **Silos de coopératives agricoles : marqueurs parasites dans le paysage**, Photographie d'une coopérative agricole à l'entrée de Château-sur-Epte, Google earth.

p. 79 : **Carte de l'avenue verte Paris-Londres**, dessin de l'auteure.

p. 80 : **En canot sur l'Epte**, Claude Monet (huile sur toile), Musée de São Paulo, 133 × 145 × 3 cm.

p. 81 : **Carte des chemins de randonnée de la Vallée de l'Epte**, dessin de l'auteure.

p. 83 : **Le château de Saint-Clair-sur-Epte reconverti en ferme**, photographie de l'auteure.

p. 84-85 : **Carte des principales fortifications de la frontière occidentale de la Normandie à partir du règne de Guillaume le Roux**, Laurence Bougant, 2001.

p. 87 : **Carte de la relation entre binômes castraux et voie verte**, dessin de l'auteure.

p. 88-89 : **Le donjon de Neaufles-Saint-Martin noyé dans la végétation**, photographie de l'auteure.

p. 91 : **East-West/West-East : des balises dans le paysage**, (en ligne), URL : <https://www.guiding-architects.net/fr/perdu-desert-qatar-carnet-voyage/>

p. 92 : **Le patrimoine de l'eau de la vallée de l'Epte**, photographie de l'auteur.

p. 92-93 : **Redorer le blason du patrimoine de la vallée de l'Epte**, panneau de l'auteur.

p. 94-95 : **Donner à voir le patrimoine médiéval**, photomontage de l'auteur.

p. 97 : **Requalification des cheminements à l'Abbaye de Villers-la-Ville**, photographie de François Lichtlé.

p. 98 : **Une nouvelle strate historique à l'Abbaye de Villers-la-Ville**, photographie de François Lichtlé.

p. 99 : **Axonométrie du projet de Binario Architectes**, (en ligne), URL : <https://cgconcept.fr/labbaye-de-villers-la-ville-le-prix-du-patrimoine-2017/>

p. 100 : **Implantation du château de Saint-Clair-sur-Epte**, plan de l'auteur.

p. 101 : **Carte de l'emplacement approximatif de la voie romaine Paris-Rouen**, Laurence Bougant (2001).

p. 102-103 : **Faire revivre un chemin historique**, plan de l'auteur.

p. 103 : **Ancien chemin menant au moulin**, Carte de l'état major (1820-1866), (en ligne), URL : <https://remonterletemps.ign.fr/>

p. 104-105 : **Entre passé historique et présent touristique**, plan de l'auteur.

p. 107 : **Dialogue de Châteauneuf-sur-Epte avec le grand paysage**, photomontage de l'auteur.

p. 109 : **Plan de l'emplacement du marché au XII^{ème} siècle**, plan de l'auteur.

p. 111 : **Masterplan de l'intervention**, plan de l'auteure.

p. 112-113 : **Vue du donjon depuis l'intérieur de la basse-cour**, Photographie de Pascal Amouret.

Partie III : Châteauneuf-sur-Epte

p. 116 : **Évolution du château aux XI^{ème} et XII^{ème} siècle**, dessin de l'auteure.

p. 117 : **Une potentielle cave dans le donjon**, Lithographie de G. Engelmann, Ruines de Château-sur-Epte, 1824.

p. 117 : **Évolution du château aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècle**, dessin de l'auteure.

p. 118 : **Évolution du château aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle**, dessin de l'auteure.

p. 119 : **Évolution du château du XX^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui**, dessin de l'auteure.

p. 120-121 : **Châteauneuf-sur-Epte rongé par la végétation**, Photographie des ruines de Châteauneuf-sur-Epte, Vincent Tournaire.

p. 122-123 : **Rayonnement des ruines du château**, Photographie depuis la motte castrale, fondation du patrimoine. (en ligne), URL : <https://soutenir.fondation-patrimoine.org/projects/chateau-a-motte-de-chateauneuf-sur-epte-503>

p. 125 : **Reconstitution historique à Châteauneuf-sur-Epte**, Photographie de Laureen Keravec.

p. 125 : **Schéma de mise en tourisme de Châteauneuf-sur-Epte**, schéma proposé par Mérimée Conseil, lors de l'étude de la mise en tourisme du château.

p. 126 : **Image projetée de la reconversion du site en centre culturel : vue depuis l'entrée**, croquis de Desmont Tricot architectes associés.

p. 127 : **Image projetée de la reconversion du site en centre culturel : vue depuis la basse-cour**, croquis de Desmont Tricot architectes associés.

p.129 : **Vue aérienne du site : toitures à deux pans à l'emplacement des communs**, photographie tirée du diagnostic des architectes Desmont & Tricot.

p. 130 : **Église de Sarlat la Caneda**, Site Ateliers Jean Nouvel, (en ligne), URL : <http://www.jeannouvel.com/projets/eglise-sainte-marie/>

p. 133 : **Ascenseur panoramique de l'église de Sarlat la Caneda**, Site Sarlat Périgord Noir Tourisme, (en ligne), URL : <https://www.sarlat-tourisme.com/je-decouvre-sarlat-et-le-perigord/visites-guidees-et-services-de-guidage/nos-visites-insolites/prenez-de-la-hauteur-avec-lascenseur-panoramique-de-sarlat/>

p. 134-135 : **Entre patrimonialisation et ancrage dans le territoire**, axonométrie de l'auteur.

p. 136 : **Perspective projetée de la passerelle menant jusqu'au donjon**, photomontage de l'auteur.

p. 138 : **Plan de l'enveloppe protectrice**, plans de Peter Zumthor.

p. 139 : **Entrée matérialisée par un tunnel temporel**, photographie d'August Fischer.

p. 140 : **Dialogue entre ruines romaines et intervention contemporaine**, photographie d'August Fischer.

p. 141 : **Coupe dans l'enveloppe protectrice**, Coupe de Peter Zumthor.

p. 142 : **Photographie du dialogue entretenu entre l'intervention contemporaine et les vestiges du château de Praça Nova**, Site FG+SG fotografia de arquitetura, (en ligne), URL : <http://ultimasreportagens.com/783.php>

p. 144-145 : **Entre patrimonialisation et ancrage dans le territoire**, plan de l'auteur.

p. 146-147 : ***Entre patrimonialisation et ancrage dans le territoire***, coupe de l'auteur.

p. 148-149 : ***Évolution chronologique de la toiture***, plans de l'auteur.

p. 148 : ***Vue projetée sous la toiture***, perspective de l'auteur.

p. 150-151 : ***Mise en scène de la ruine***, coupe de l'auteur.

p. 152-153 : ***Vue projetée depuis la passerelle***, perspective de l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BABELON, Jean-Pierre et CHASTEL, André, (2008). *La notion de patrimoine*. Paris : Liana Levi.

BOITO, Camillo, (2000). *Conserver ou restaurer : Les dilemmes du patrimoine*. (J.-M. MANDANSIO, Trans. F. CHOAY Ed.) Besançon : Les éditions de l'imprimeur.

BOUCHAIN, Patrick, (2006). *Construire autrement : comment faire ?* Arles : Actes sud.

BRANDI Cesare, (2001). *Théorie de la restauration*. Paris : Centre des Monuments nationaux, Monum Éditions du patrimoine.

CHOAY, Françoise (1992). *L'allégorie du patrimoine*. Paris : éditions du Seuil, coll. La couleur des idées.

CHOAY, Françoise (2009). *Le patrimoine en questions : anthologie pour un combat*. Paris : éditions du Seuil, coll. La couleur des idées.

MOUTON, Benjamin, (2018). *Sens et renaissance du patrimoine architectural*. Paris : éditions des Cendres. Cité de l'architecture et du patrimoine.

NEYRET, Régis, (1992). *Le patrimoine, atout du développement*. Presses universitaires de Lyon, coll. transversales II.

PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie, (2011). *Architecture. Description et vocabulaire méthodiques*. Éditions du patrimoine CMN, coll. vocabulaires.

RIEGL, Aloïs, (1984). *Le culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse*. Paris : les éditions du Seuil.

RUSKIN, John, (2008). *Les sept lampes de l'architecture*. Paris : Klincksieck, coll. Esprit Et Les Formes.

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE

BECK, Bernard. (1986). Châteaux forts de Normandie. Rennes : éditions Ouest France.

CHÂTELAIN, André. (1981). L'évolution des châteaux forts dans la France du Moyen âge. Strasbourg : éditions Publitotal.

CHÂTELAIN, André. (1990). Châteaux forts et féodalité en Ile-de-France. Saint-Just-près-Brioude : éditions créer.

CORVISIER, Christian. La fortification castrale des Plantagenêt en Normandie. Actes du colloque organisé à l'occasion du cinquantenaire du CESC, Poitiers., Sep 2003, Poitiers, France. pp.111-148.

GRAVETT, Christopher. (2004). Norman Stone Castles (2): Europe 950-1204. Oxford : Osprey Publishing.

LEPEUPLE, Bruno. « Un bourg castral du Vexin normand : Château-sur-Epte » : Actes du colloque tenu à Voiron (Isère) en 2004. Château-Gaillard XXIII, 2006, p. 237-241

MESQUI, Jean. (1997). Châteaux forts et fortifications en France. Paris : Flammarion.

MESQUI, Jean. À propos de l'architecture castrale plantagenêt en Normandie et des châteaux du Vexin Normand. In: Bulletin Monumental, tome 167, n°2, année 2009. pp. 173-174.

MESQUI, Jean. (2013). Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence. Paris : éditions A & J Picard.

VIOLLET-LE-DUC, Eugène et BERNAGE Georges. (2005). Châteaux romans et normands : Xle et Xlle siècles. Saint-Martin-des-Entrées : Heimdal.

TÉALDI, Jacques. (1980). La France médiévale: romantisme et renouveau. Strasbourg : éditions Publitotal.

TÉALDI, Jacques. (1980). Châteaux et guerriers de la France au Moyen âge. Strasbourg : éditions Publitotal.

THÈSE ET MÉMOIRES

BOUGANT, Laurence, (2001). *Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie. Château-sur-Epte : Étude historique et archéologique*. Université de Paris IV Sorbonne.

TANGUAY, Mathieu, (2012). *Conserver ou restaurer ? La dialectique de l'œuvre architecturale : Histoire d'un débat qui a contribué à la formation de la culture de la conservation du patrimoine bâti*. Thèse présentée à l'Université de Montréal.

ARTICLES

LE HÉGARAT, Thibault. Un historique de la notion de patrimoine. 2015. halshs-01232019

SITES

ATELIERS JEAN NOUVEL. « Église Sainte-Marie », (page consultée le 22 avril 2021), [En ligne], Adresse URL : <http://www.jeannouvel.com/projets/eglise-sainte-marie/>

« Atelier Peter Zumthor & Partner AG, Shelter Roman Archaeological Site », (page consultée le 15 mars 2021), [En ligne], Adresse URL : <https://www.atlasofplaces.com/architecture/shelter-roman-archaeological-site/>

« Agriculture : L'activité agricole occupe environ 70 % du territoire du Parc. », (page consultée le 13 octobre 2020), [En ligne], Adresse URL : <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/developpement-local/agriculture/#:~:text=Mais%20le%20Vexin%20est%20aussi,l'Epte%20et%20du%20Sausseron.>

GEERTS, Paul. « L'Abbaye de Villers-la-Ville / Le Prix du Patrimoine 2017 », (page consultée le 9 avril 2021), [En ligne], Adresse URL : <https://cgconcept.fr/labbaye-de-villers-la-ville-le-prix-du-patrimoine-2017/>

MERKX + GIROD. « Boekwinkel selexyz dominicanen », (page consultée le 18 mars 2021), [En ligne], Adresse URL : <http://merk-x.nl/retail/dominicanenkerk-maastricht/>

MOQUET, Céline. « Vallée de l'Epte », (page consultée le 20 octobre 2020), [En ligne], Adresse URL : <https://www.s->

pass.org/fr/portail/66/action/29795/vallee-de-l-epte.html?idaction=6

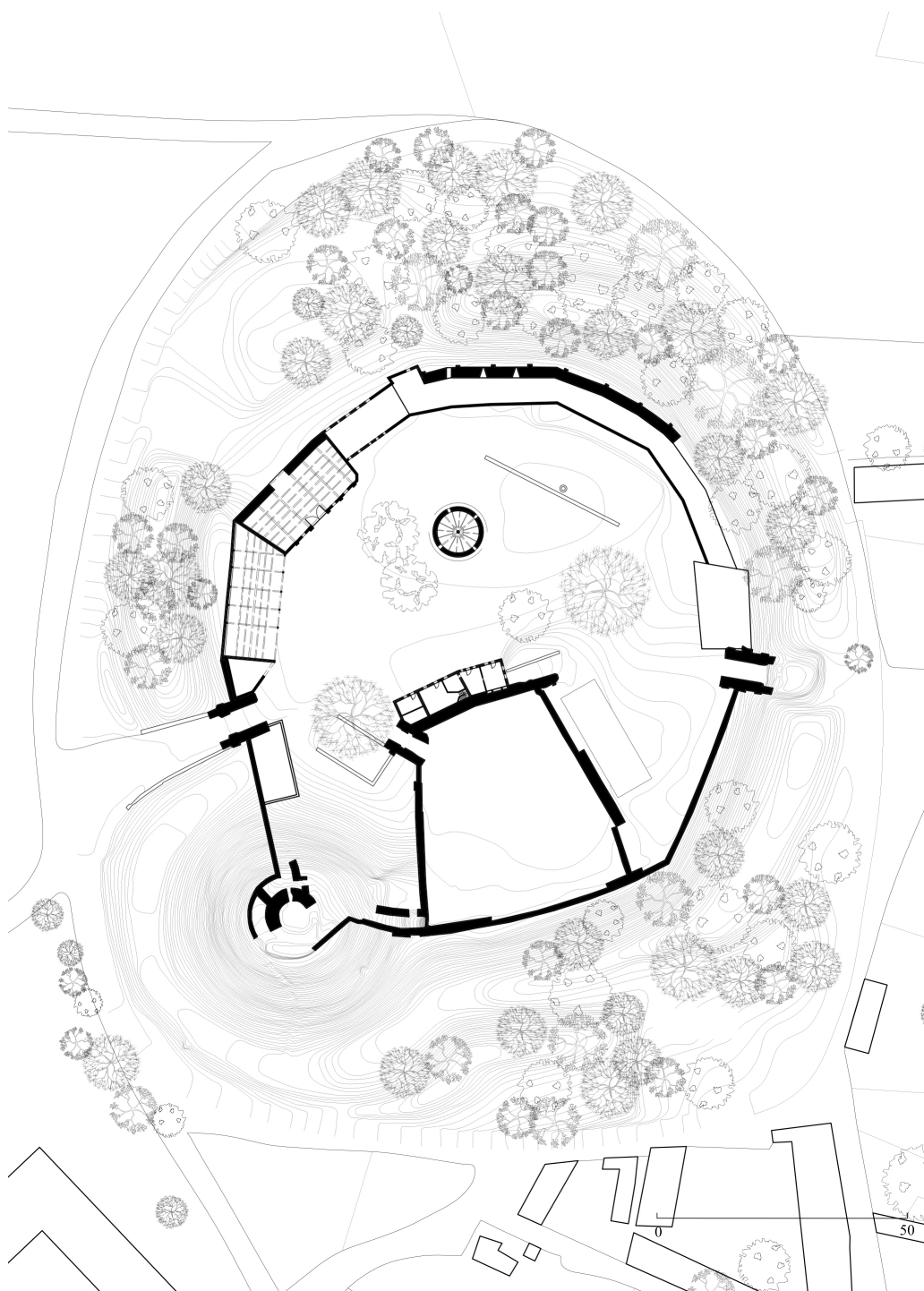
OPUS 5 ARCHITECTES. « LOUVIERS // Ecole de Musique », (page consultée le 21 avril 2021), [En ligne], Adresse URL : <https://www.opus5.fr/filter/PROJETS/LOUVIERS-Ecole-de-Musique>)

« Portrait des paysages du Val d'Oise », (page consultée le 2 décembre 2020), [En ligne], Adresse URL : <https://fr.calameo.com/read/0040552782587fdf0d779>

VIOLLET-LE-DUC, Eugène. « Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIème au XVIème siècle », (page consultée le 10 mars 2021), [En ligne], Adresse URL : https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_raisonn%C3%A9_de_l%E2%80%99architecture_fran%C3%A7aise_du_XIe_aux_XVIe_si%C3%A8cle

ANNEXES

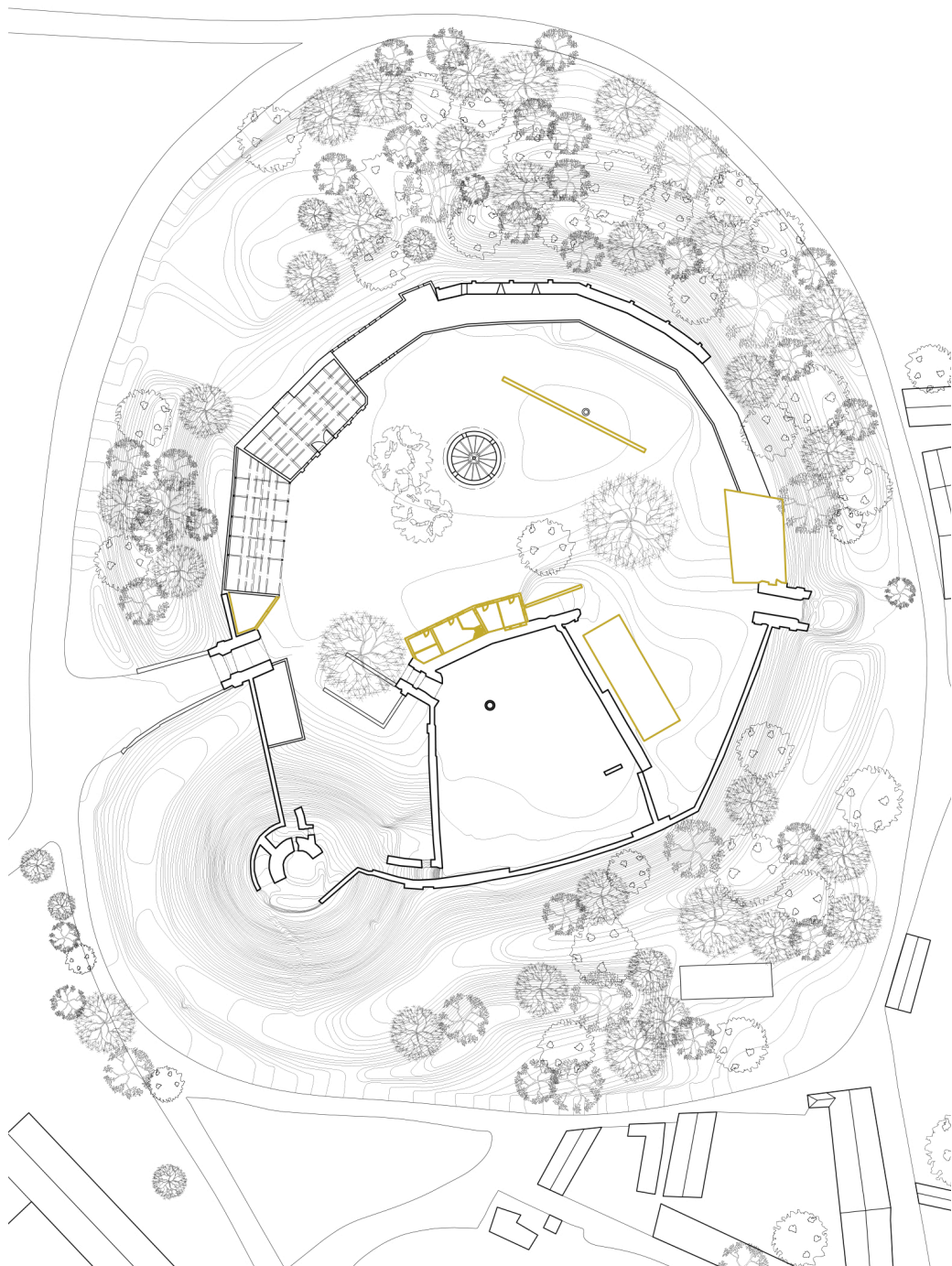
1. Entre patrimonialisation et insertion sans le présent/futur.



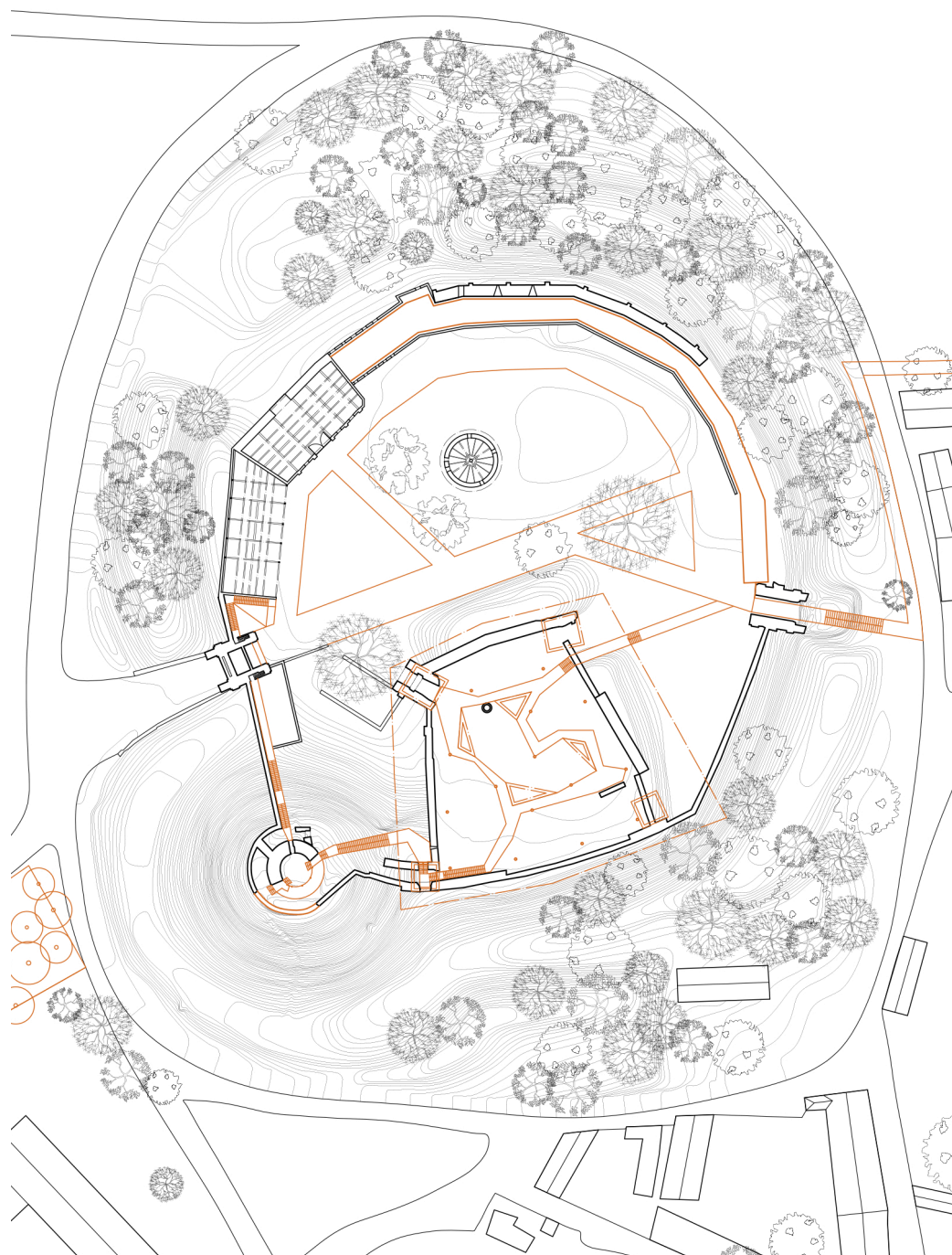
Plan actuel de Châteauneuf-sur-Epte, plan de l'auteur

Châteauneuf-sur-Epte ayant subi des transformations, ajouts, dégradations, l'unité de l'oeuvre originelle est aujourd'hui altérée. Comme l'a dit Benjamin Mouton dans son livre *Sens et renaissance du patrimoine architectural*, ces matérialités accumulées n'ont pas toutes la même valeur. Les authenticités vont alors déterminer l'intervention. Ici, comme mentionné précédemment, certains bâtiments n'ont que peu, voire pas de valeur historique ou esthétique. C'est ainsi que l'intervention proposée ne peut être uniforme et traiter les parties existantes de la même manière.

Comme énoncé dans la première partie, certaines constructions du XX^{ème} siècle comme l'appentis au nord de la tour-porte occidentale ou encore le hangar à l'est de la cour noble ne présentent que peu d'intérêt architectural et interfèrent dans la lisibilité du château. Sur la page suivante, un plan avec les parties démolies est exposé.



Plan des démolitions, plan de l'auteur



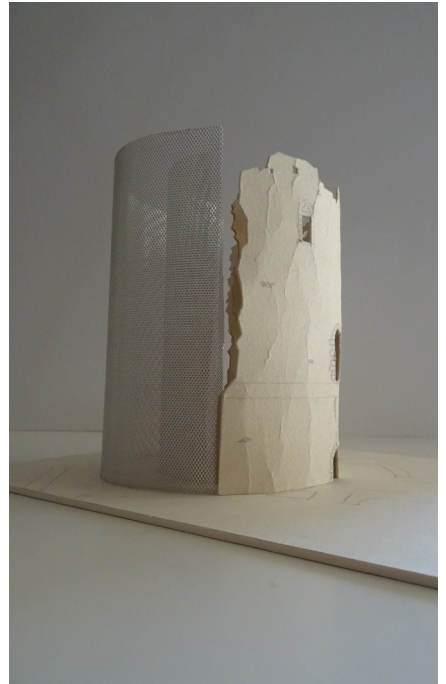
Plan projet, plan de l'auteur

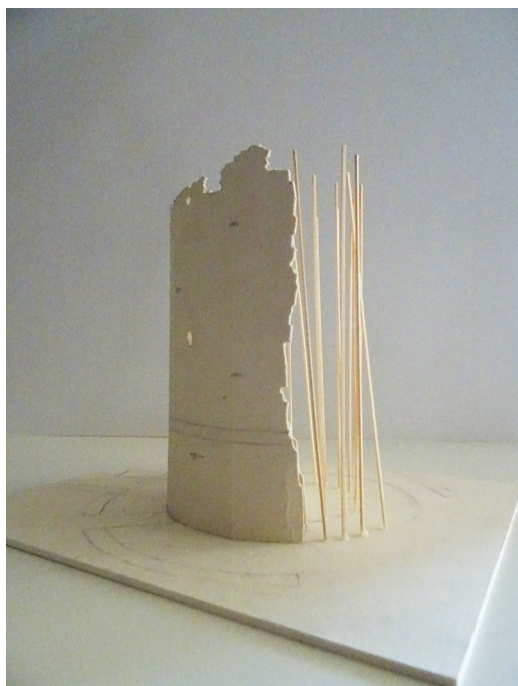
2. Recherche théorique de restitution (le cas du donjon)





Recherche de restitution du donjon, photomontage de l'auteur





Recherche de restitution du donjon, maquettes de l'auteur





BASILICA DI SIPONTO EDOARDO TRESOLDI

L'intervention réalisée dans le Parc Archéologique de Siponto réinterprète les volumes de l'ancienne basilique paléochrétienne située à proximité de l'église romane existante. La sculpture en treillis métallique apparaît comme un artefact contemporain, parfaitement intégré dans son environnement. Elle établit un nouveau dialogue entre l'ancien et le nouveau, en suggérant le fantôme d'une installation qui a pu exister dans le passé.

Ici, ça n'est ni une construction, ni une reconstruction, mais une évocation, quelque part entre les deux. Cela n'apparaît donc pas comme une restauration mais plutôt comme une intervention contemporaine, évoquant un potentiel état passé. Elle semble être en construction et n'est donc pas figée dans le temps.

Cette installation peut être, dans son dialogue entre le passé et le présent, une solution pour la restitution de la moitié disparue du donjon de Châteauneuf-sur-Epte. Un fantôme, en filigrane, apparaît alors, suggérant une forme qui a pu exister à un moment, avec un niveau d'interprétation.

« Les adjonctions ne sauraient être considérées comme véritables restaurations, mais comme de nouvelles parties de l'édifice, dans lesquelles l'expression véritable de l'art d'aujourd'hui, non seulement ne nuit pas – comme nous l'avons déjà dit maintes fois – à l'authenticité archéologique du monument, mais sert à illustrer l'art de notre époque. »¹

1. BOITO, Camillo, 1893,
Conserver ou Restaurer
: les dilemmes du
patrimoine.



3. Recherche d'un dialogue entre donjons à l'échelle de la vallée



Un patrimoine insoupçonné



onné, panneau de l'auteur.

Une hypothèse de projet est donc de renouer ce dialogue à l'échelle de la vallée : le projet *dialogue miroir*. Pour se faire, la mise en valeur des donjons, par l'adjonction d'une intervention contemporaine est proposée. Une certaine cohérence de l'intervention est amenée par la matière : l'inox. Véhiculant au sens propre comme figurée, le reflet. Reflet d'un passé géopolitique marqué par les affrontements Franco-Normands. À l'échelle de Châteauneuf-sur-Epte, l'inox prend une dimension toute particulière, comme expliqué dans la partie **Comment dialoguer avec l'existant ?**, l'inox permet, à l'intérieur du cylindre, de refléter la partie restante du donjon dans l'intervention. À l'échelle du paysage, l'inox se positionne comme un point lumineux dans le paysage, un appel. Ces interventions sont donc des marqueurs forts dans le paysage, permettant au patrimoine de s'affirmer.

L'état de conservation de ces donjons est disparate. Ainsi, certains d'entre eux, ont complètement disparu (comme à Dangu ou Beaudemont). D'autres sont endommagés mais conservent leur contenu immédiat : l'image d'une tour maîtresse. C'est le cas des châteaux de Neaufles-Saint-Martin et Châteauneuf-sur-Epte, dont il reste une moitié de donjon. Et enfin, le château de Gisors conserve lui, l'intégralité de sa figure militaire (avec son donjon et sa chemise encore en place). L'intervention se matérialise alors de différente façon. Tantôt réinscription du donjon dans sa totalité, suggestion de la partie disparue ou encore reconstitution volumétrique d'un hourd (à Gisors).

Ces donjons longeant l'Epte et la voie verte reprennent alors leur place de marqueur dans le paysage. Depuis la voie verte, ils forment un appel lumineux, invitant ainsi à visiter ces installations. La possibilité d'installer un promontoire sur certaines de ces balises permet au visiteur d'apercevoir au loin le binôme du château dans lequel ils se trouvent, et potentiellement les donjons suivants.

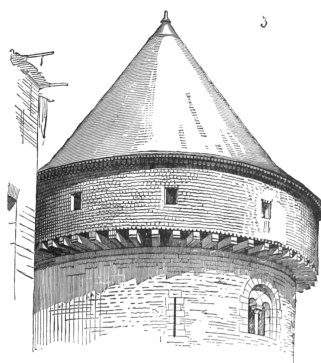


Illustration d'un hound, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XV^{ème} siècle, Houd. (en ligne) URL : https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_raisonn%C3%A9_de_l%E2%80%99architecture_fran%C3%A7aise_du_XIe_a_XVIe_si%C3%A8cle/Hourd



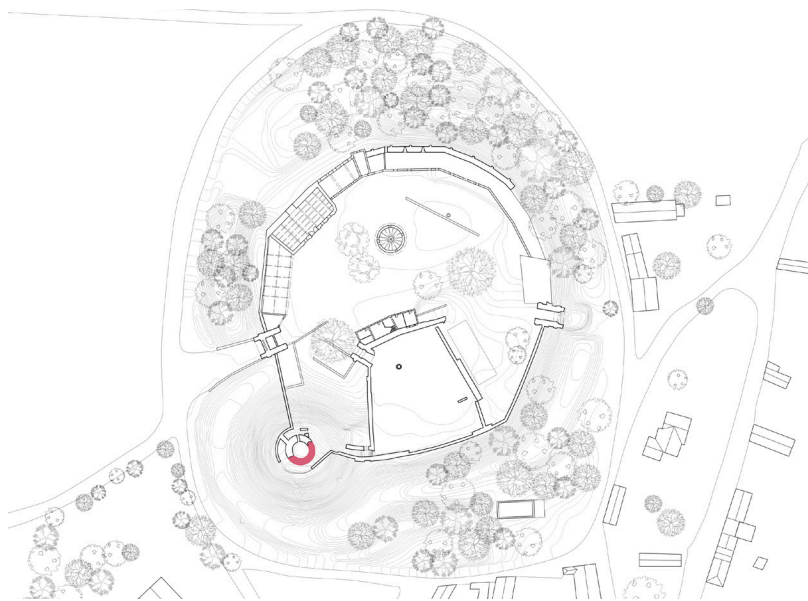
Carte de l'état de conservation des châteaux de la vallée de l'Epte, carte de l'auteur.

À l'échelle du château

« Face aux édifices et aux objets que l'usage quotidien a transformés en milieu ambiant, familier, toujours déjà présent, les antiquités jouent le rôle d'un miroir réfléchissant. Miroir qui crée un effet de distance, d'éloignement, ménage un intervalle où se loge le temps référentiel de l'histoire. Miroir qui renvoie aussi à la société humaniste une image inconnue, à définir, de soi comme altérité. »¹

À l'échelle du château, les installations sur les donjons résonnent différemment. En effet, ne faire qu'une installation paysagère, donnant à voir le site, mais sans pouvoir y accéder, n'a que peu d'intérêt. L'installation paysagère se transforme donc en belvédère sur le site de Châteauneuf-sur-Epte. En pénétrant entre les deux tôles d'acier inox, une partie d'escalier vient rétablir l'escalier en vis détruit en partie. Ces deux entités réunies permettent au visiteur de monter jusqu'à une plateforme donnant une vue à 360° sur la vallée.

L'acier inox revêt ici une dimension particulière puisque le donjon a été coupé en deux. L'intervention permet de restituer un état en reflétant la partie restante sur celle manquante.

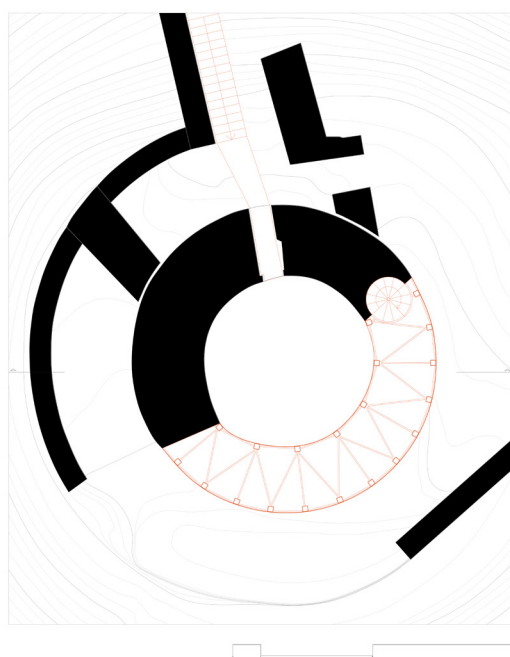


1. CHOAY, Françoise, 1992, *L'allégorie du patrimoine*

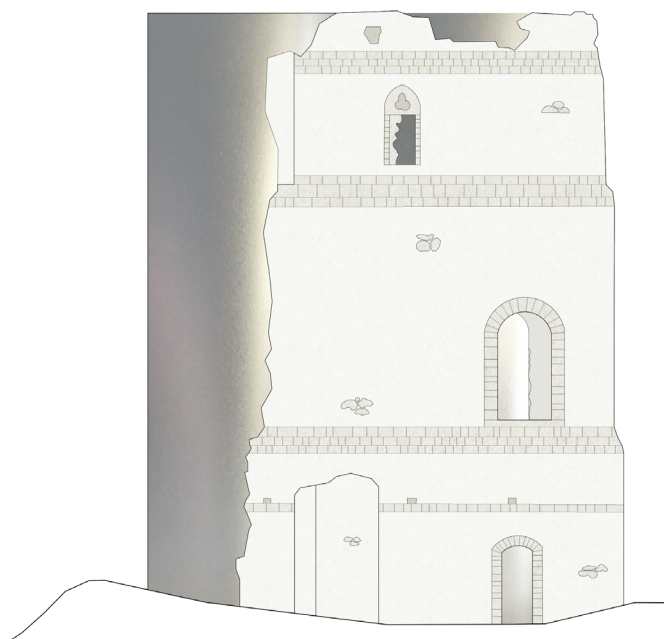
Plan d'implantation du projet, plan de l'auteur.



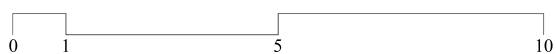
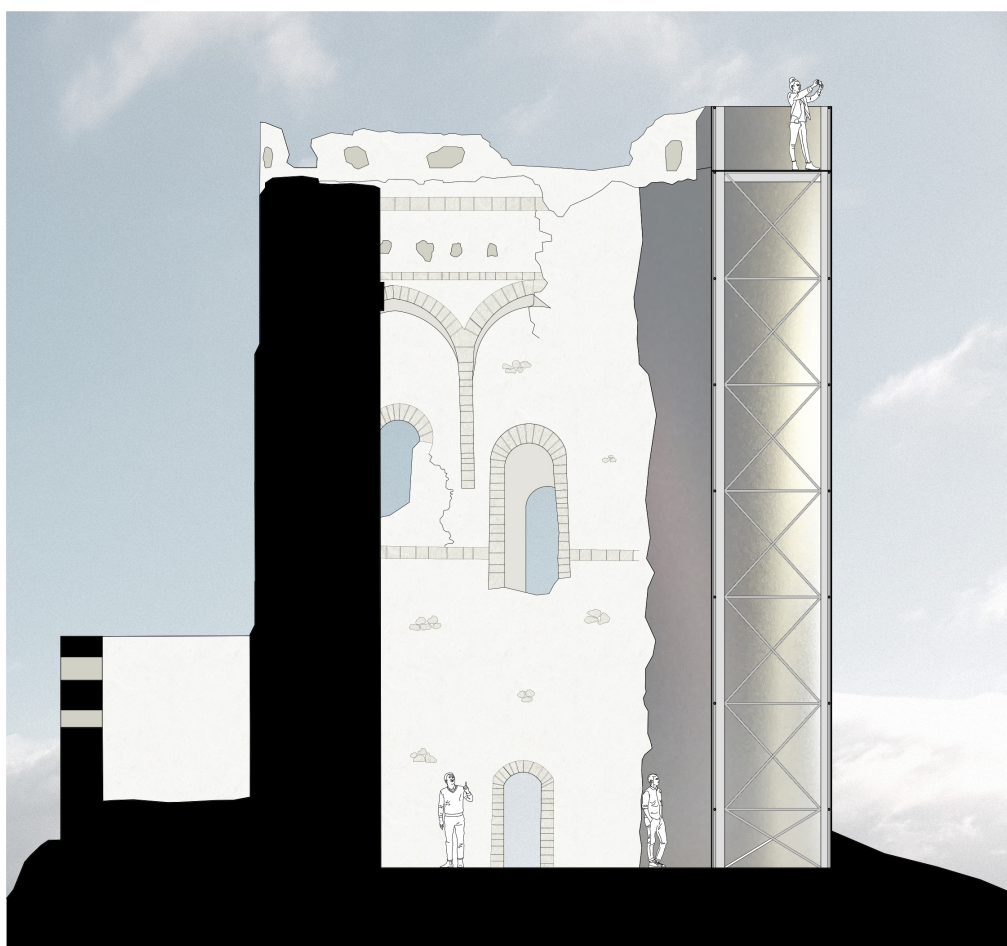
Donjon miroir : reflet du passé, photomontage de l'auteur.



Une restitution contemporaine, plan de l'auteur.



Élévation du donjon miroir, Élévation de l'auteur.



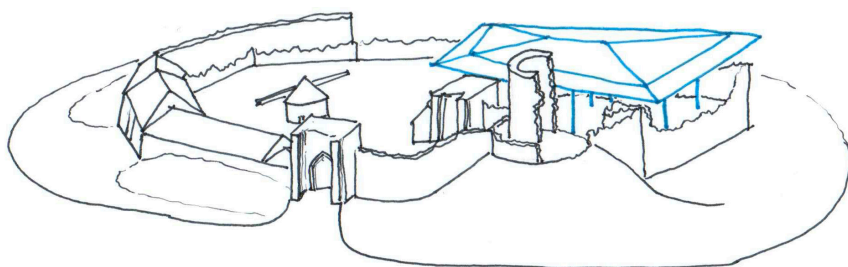
Coupe du donjon miroir, coupe de l'auteur.

4. Recherche d'un dialogue par la toiture

Dans un premier temps, la recherche d'un dialogue entre le château et la vallée s'est effectuée par la toiture. Celle-ci couvrait symboliquement la cour noble, partie sacralisée de part son statut, son état de conservation et les modifications presque inexistantes depuis le passé glorieux du château.

La matérialité entrait en dialogue avec l'intervention sur le donjon, qui fût en inox. Reflétant ainsi le sol archéologique.

Se sont ensuite posées les questions d'utilité de cette toiture et les problèmes de lumière.



Un voile sur le passé, axonométrie de l'auteur.



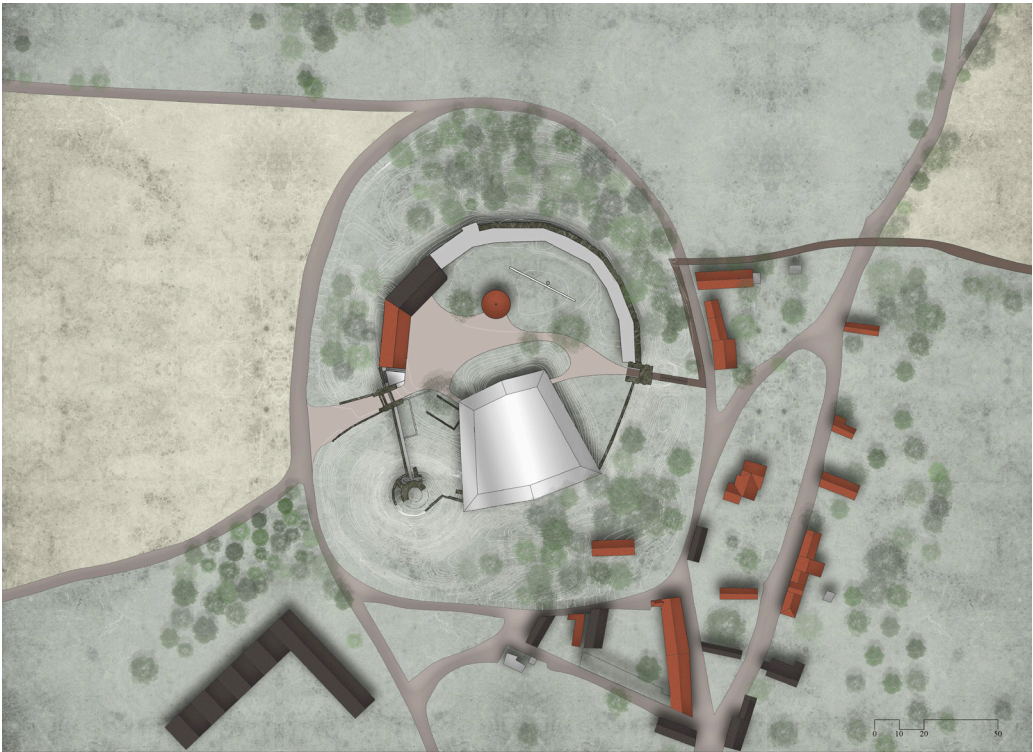
Dialogue de Châteauneuf-sur-Epte avec le grand paysage, photomontage de l'auteur.



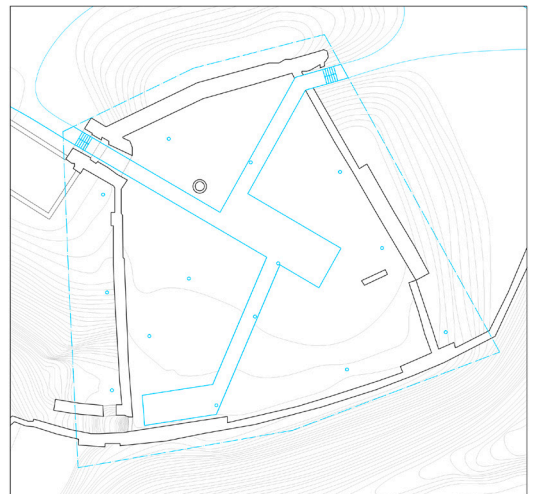
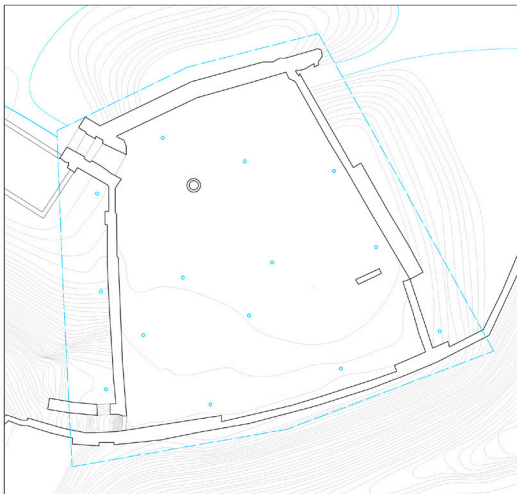
Un voile sur le passé, coupe de l'auteur.



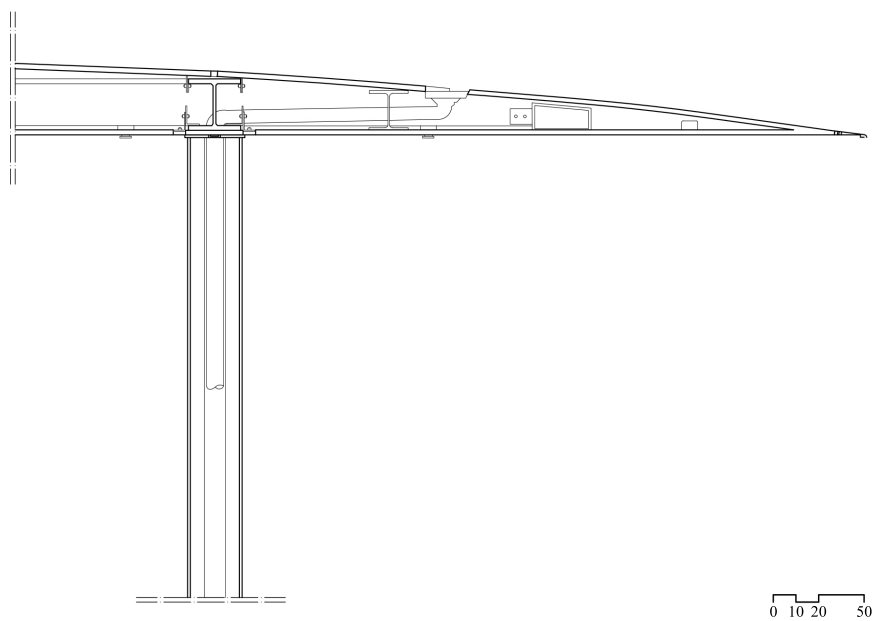
Plan de la cour noble : temps 1, plan de l'auteur.



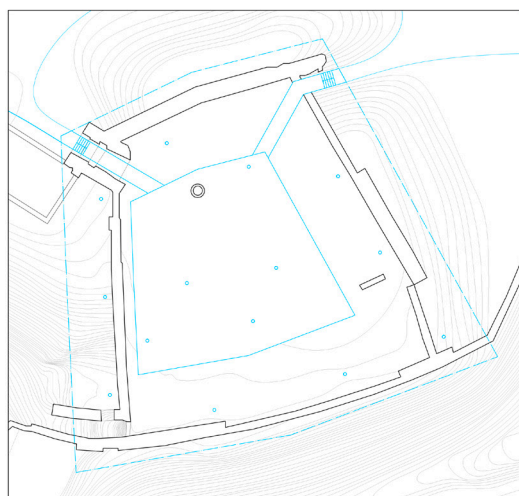
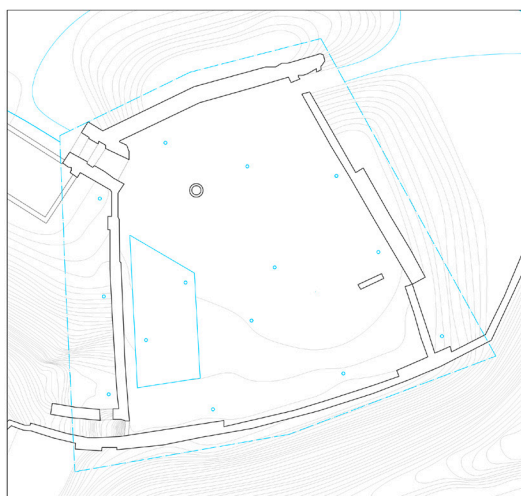
Masterplan de la toiture, plan de l'auteur.



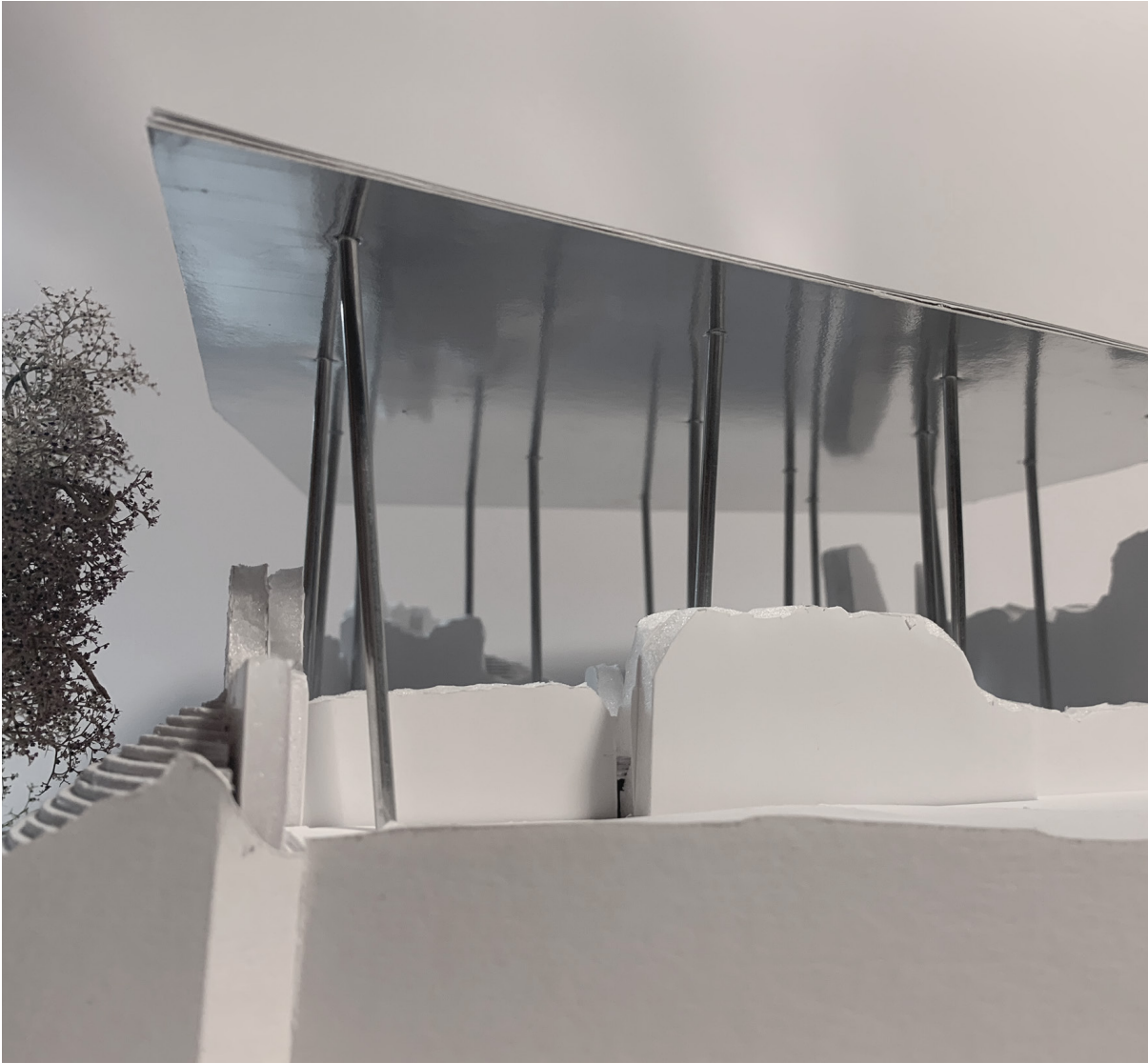
Temporalité de la cour no



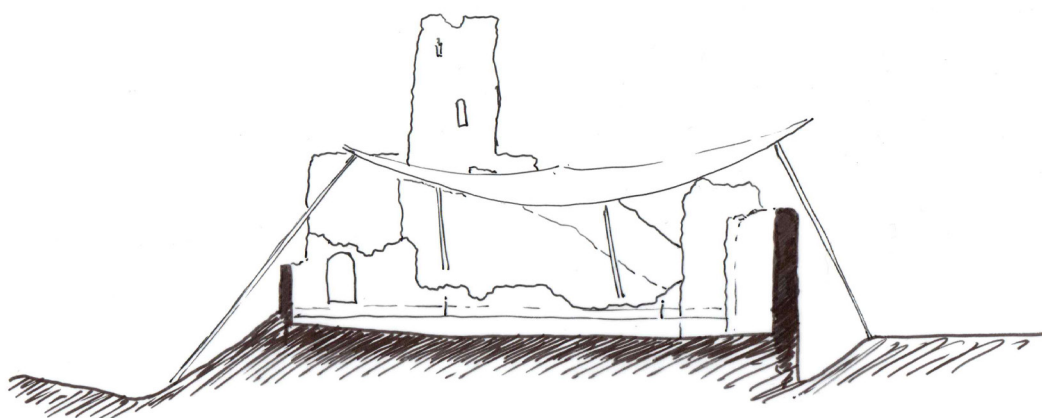
Détail technique de la toiture, dessin de l'auteur.



Plans de l'auteur.

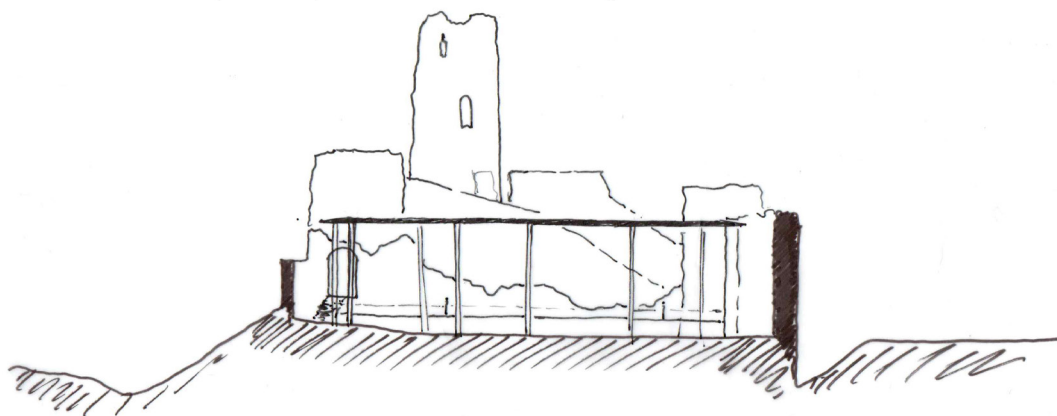






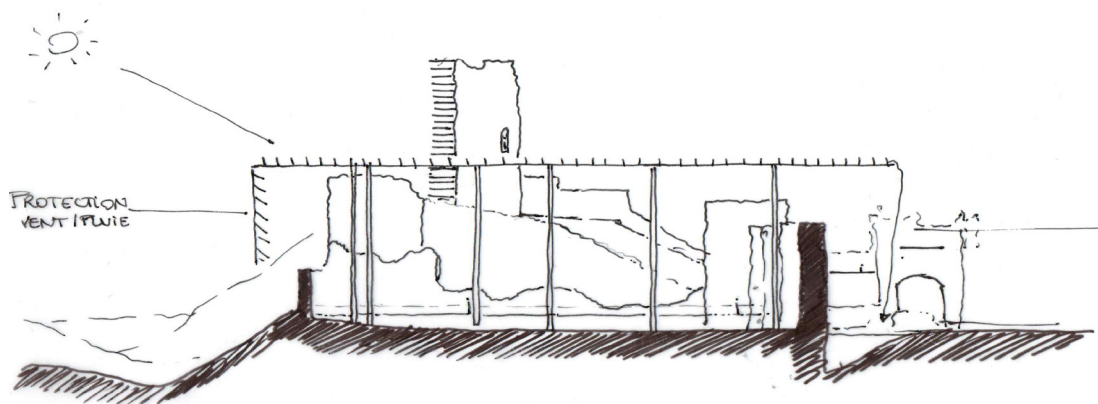
COUPE TOILE TENDUE.

0 5 10 20



COUPE TOITURE "RABAISSÉE"

0 5 10 20



VERTICALITÉ DU DÉSIN → PLAQUES HORIZONTALES.
HORIZONTALITÉ TOITURE → PLAQUES VERTICALES.

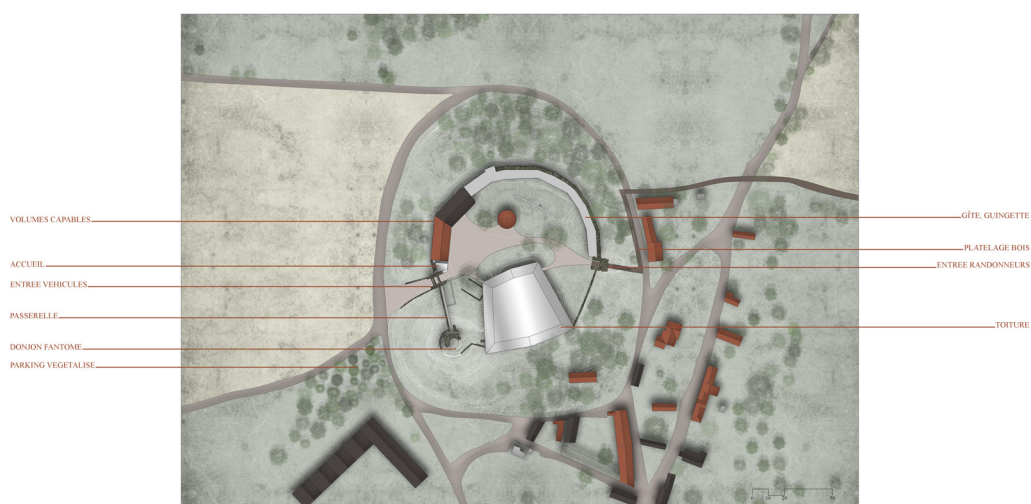
0 5 10 20

Croquis de recherche sur la toiture, croquis de l'auteur.

5. Réancrer le patrimoine dans le tourisme

L'emplacement du château dans un territoire touristique n'est plus à prouver. Les réponses pour renouer le tourisme au patrimoine à l'échelle de la vallée ont été exposées précédemment. Le château jouit d'une place particulière dans ces réponses, puisqu'il se trouve au centre de la portion de voie verte entre Gisors et Vernon. Dès lors, il peut bénéficier d'un statut particulier, qui serait celui d'être un arrêt, temps de pause prolongé, dans ce parcours. Sur le château, cet arrêt se matérialiserait par un gîte, pouvant accueillir randonneurs et touristes, pour une nuit, voire plus.

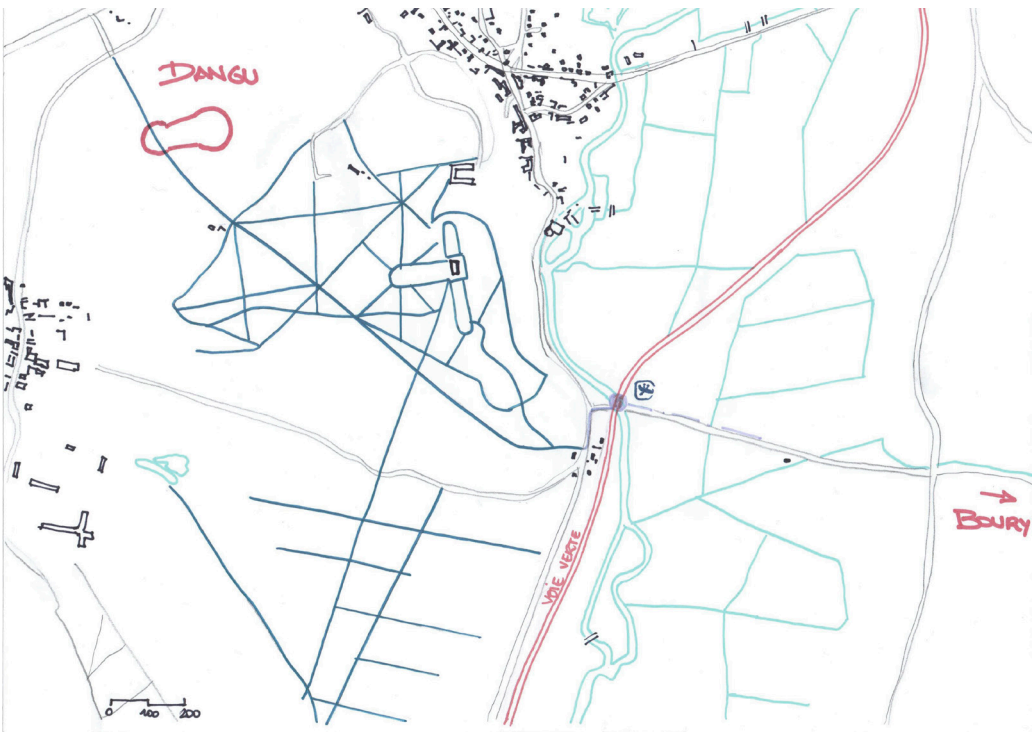
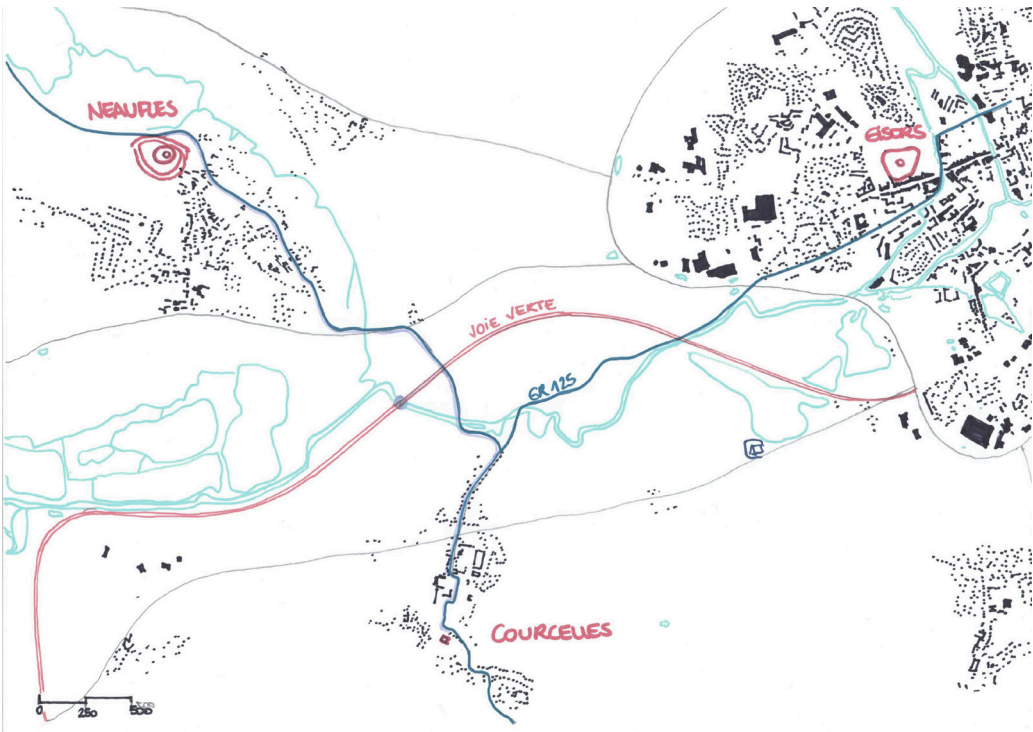
Cette proposition s'appesantit sur l'insertion d'un gîte dans les communs. Respectant le gabarit développé dans la partie **Réminiscence du château**.



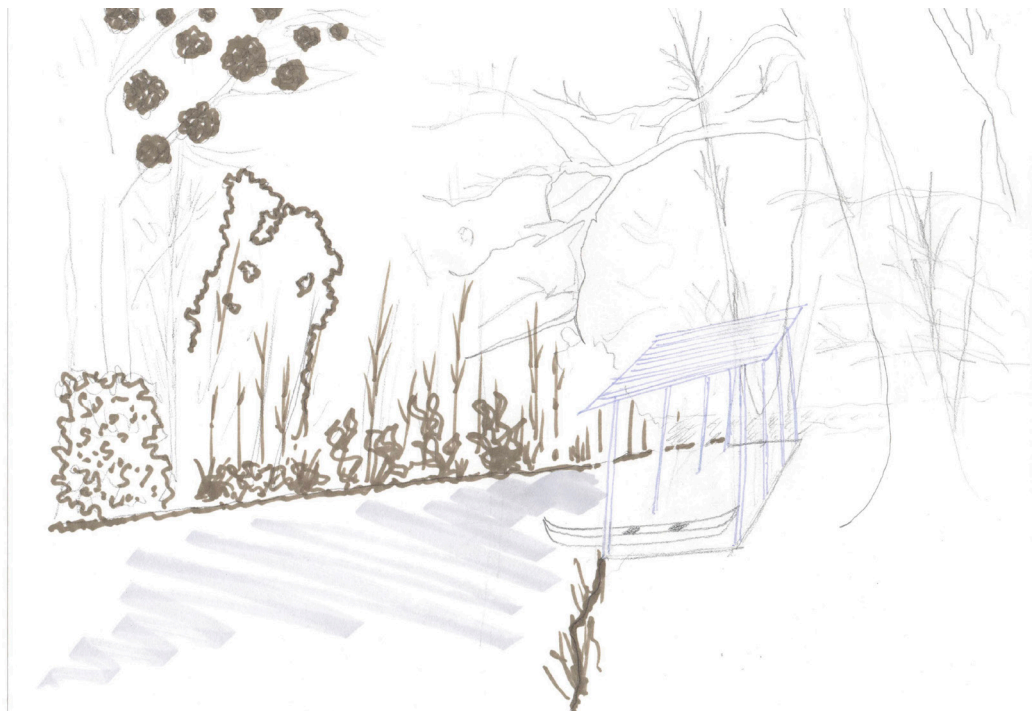
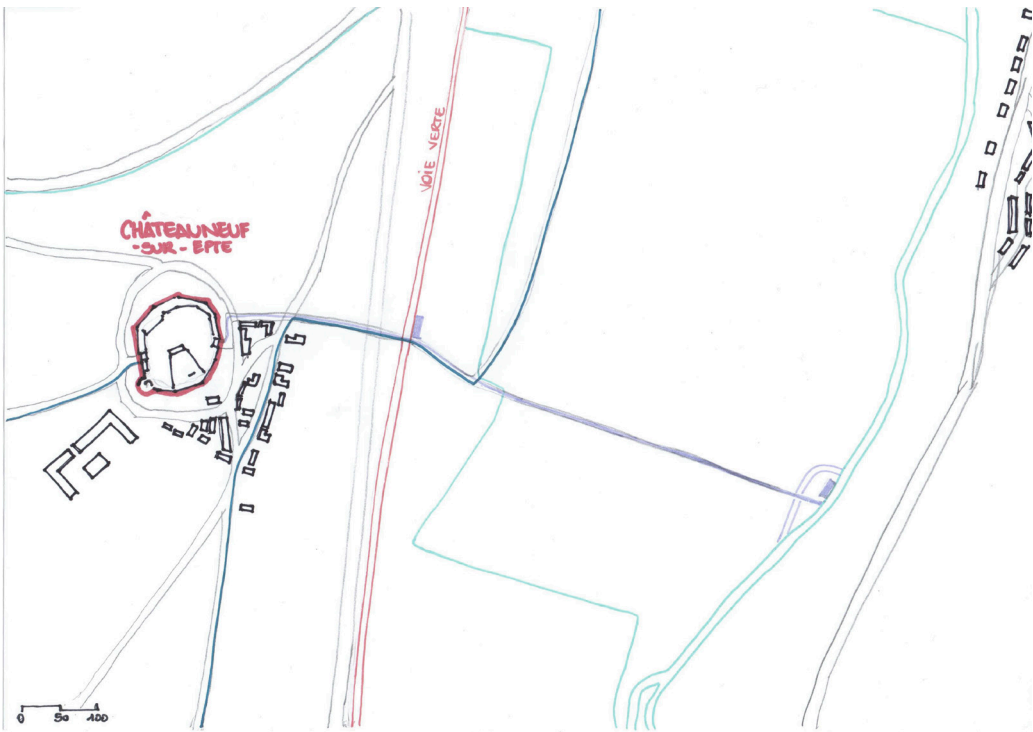
Réhabilitation du site en centre touristique, plan masse de l'auteur.

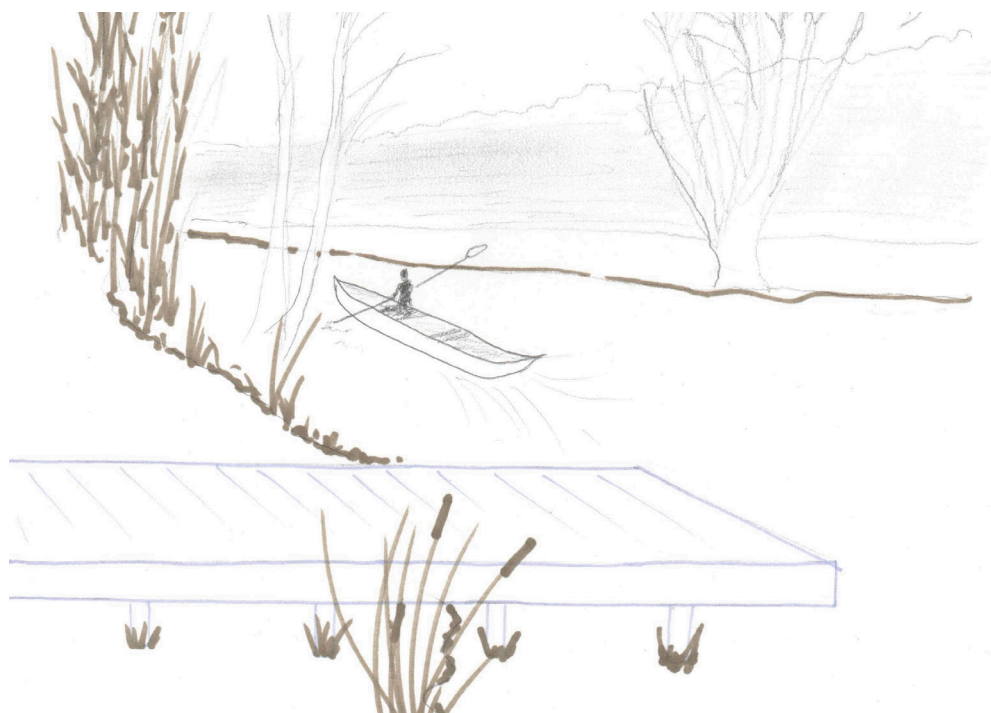
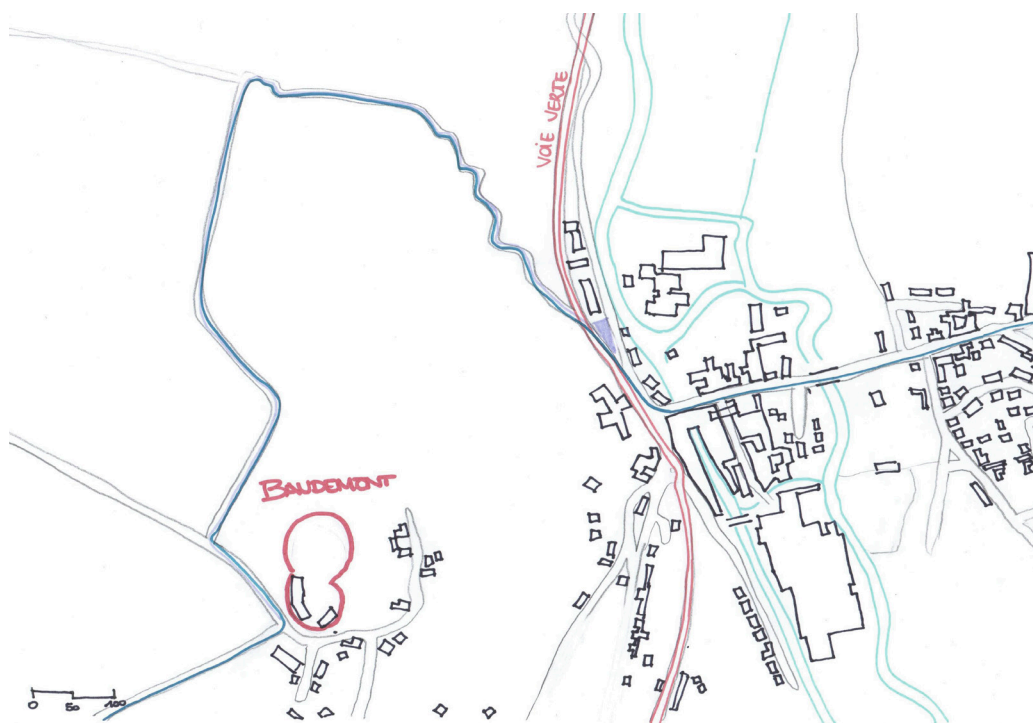


Raconnecter les châteaux par les chemins de randonnée, plan de l'auteur.









6. Réancrer le patrimoine dans l'agriculture

« Le conditionnement subi par le patrimoine urbain historique en vue de sa consommation culturelle, de même que son investissement par le marché immobilier de prestige, tendent à en exclure les populations locales ou non privilégiées et, avec elles, leurs activités traditionnelles et modestement quotidiennes. »¹

Pendant des centaines d'années, Châteauneuf-sur-Epte a été le théâtre d'affrontements Franco-Normands. Mais après la perte d'intérêt militaire, la forteresse a su se réinventer. Ancrée dans un territoire riche pour l'agriculture, elle fût réaffectée en ferme. De nombreuses traces en témoignent encore aujourd'hui. Cette affectation lui a permis de traverser les siècles et de parvenir à la contemporanéité dans cet état. Toutes les forteresses n'ont pas eu cette chance, et sont aujourd'hui en voie de disparition ou ont déjà trépassé.² Les hangars, la grange et les bâtiments accolés à la muraille Nord attestent de cette activité florissante à travers plusieurs époques. Le logis au Nord semble dater du XVIII^{ème}, la grange lui est postérieure et le hangar accolé semble avoir suivi cette construction. Des ouvrages datant de la seconde moitié du XX^{ème} siècle viennent compléter l'ensemble et prouvent de son utilité jusqu'il y a peu.

Comme énoncé précédemment, l'agriculture est le fer de lance du Vexin et semble occuper une place toute particulière dans l'économie. Néanmoins, elle ne paraît pas encore répondre aux enjeux actuels tel que la vente en circuits courts. Cette proposition s'attarde à redonner au château son aspect de ferme agricole. L'enceinte se verra côtoyer à la fois machines agricoles, exploitants, et touristes ou encore locaux souhaitant retrouver une proximité avec le produit. Renouant ainsi le dialogue entre le visage touristique de la vallée et la physionomie agricole du territoire.

1. CHOAY, Françoise, 1992, *L'allégorie du patrimoine*.

2. Voir les châteaux de Dangu et Neaufles-Saint-Martin.

3. BOUCHAIN, Patrick, 2000, *Construire autrement*.

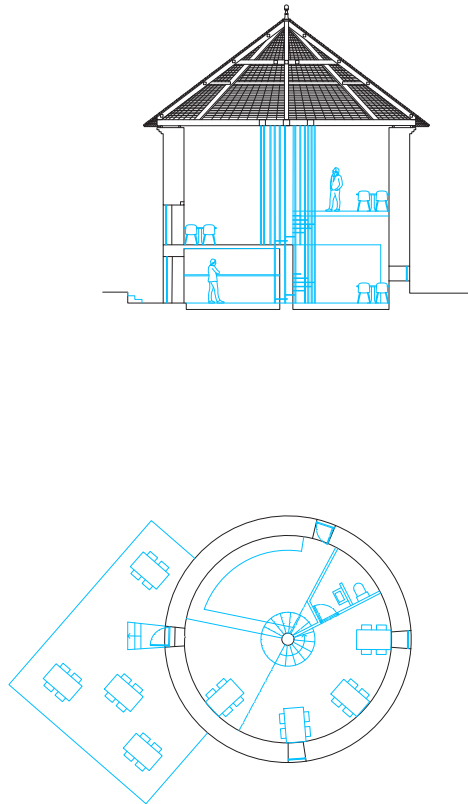
« il faut repérer qui, aux alentours, se servira de cet ouvrage, s'en occupera, le revendiquera comme un équipement lui appartenant et où il invitera d'autres habitants plus éloignés ou différents de lui. »³

Programmatiquement, on distingue des espaces flexibles de stockage, des espaces de transformation, des espaces de production, un lieu de marché et enfin une guinguette, permettant de déguster les produits instantanément.

Le projet de **réminiscence agricole** s'insère donc dans les bâtiments accolés à la muraille Nord. Les espaces du hangar et de la grange sont déjà des espaces capables, qui se prêtent à de multiples utilisations. Les communs, quand à eux, sont donc habités d'une volumétrie pure à la matérialité contemporaine, glissée entre la muraille et le mur qui lui est parallèle. Cette nouvelle strate historique dialogue avec l'existant par le vide.

Aux commencements de l'hypothèse ***réminiscence agricole***, le projet proposait l'agencement de serres dans les communs, de potagers dans la cour noble et dans les espaces de grange et hangar, des lieux de transformations et stockage. Dans le pigeonnier, une guinguette permettait de déguster les produits de la ferme, directement du producteur au consommateur.

Ces hypothèses n'ont pas été retenues car les serres ne se prêtaient pas aux structures existantes¹. Autant pour les serres, qui ne bénéficient pas d'un ensoleillement optimal, que pour la guinguette, qui se trouvait à l'étroit dans une forme autonome.



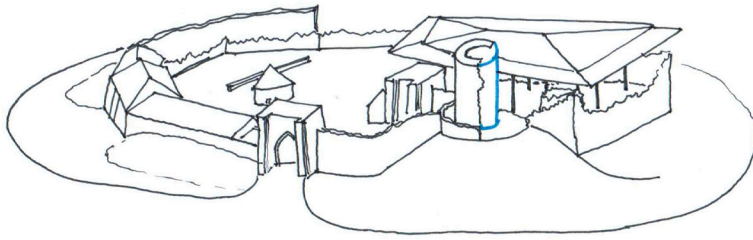
1. Article 5 de la Charte de Venise.

Une guinguette dans le pigeonnier, plan et coupe de l'auteur.



Reconversion du Château en ferme coopérative : des serres dans les ruines, dessin de l'auteur.

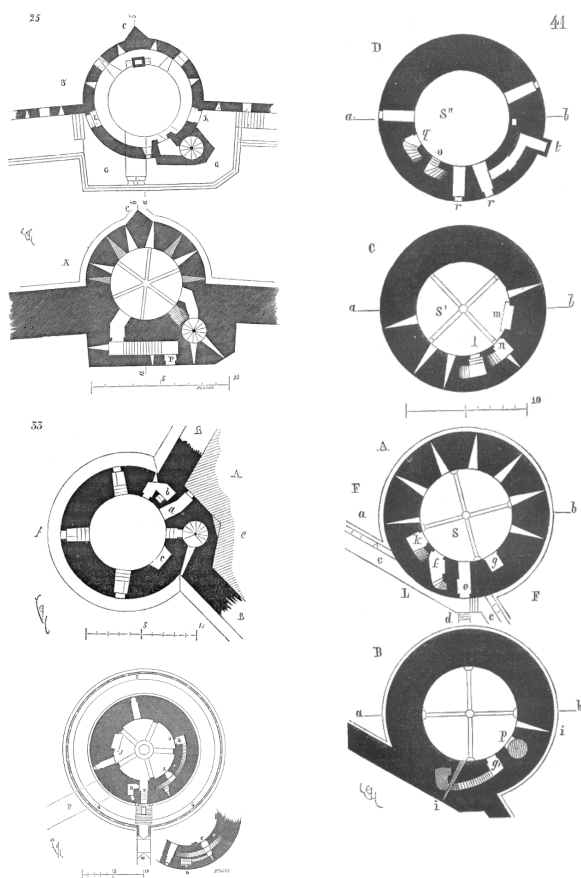
7. Expérimenter le patrimoine



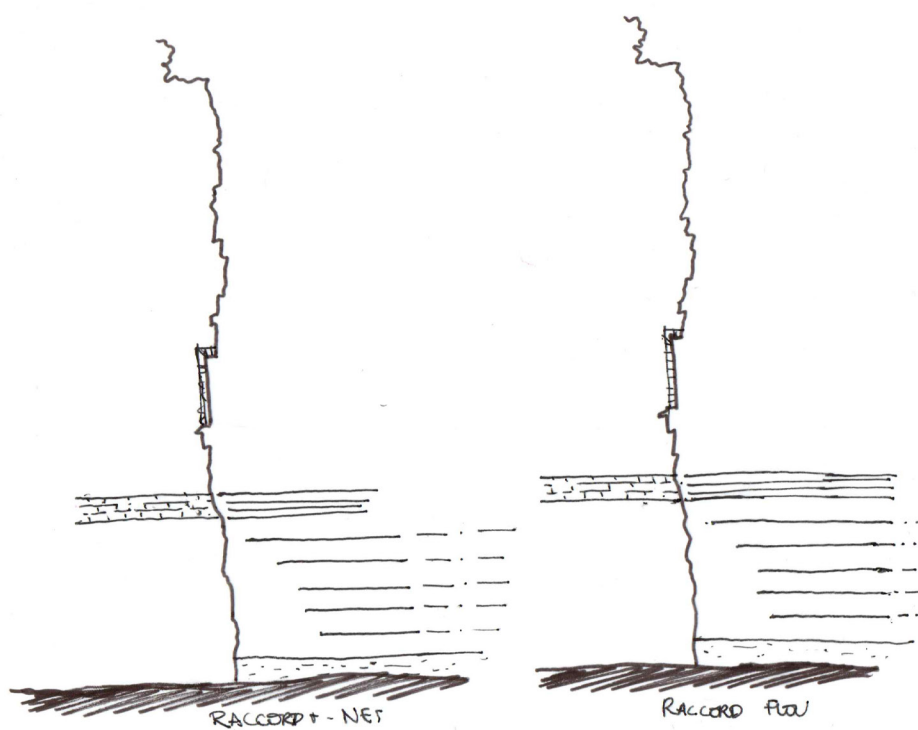
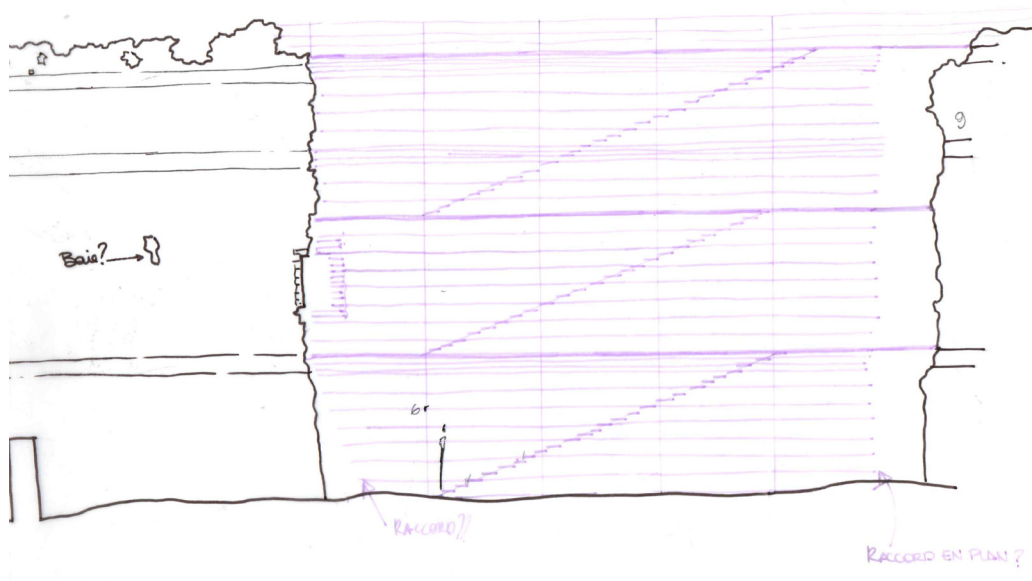
Restitution du donjon, axonométrie de l'auteur.

Perspective projetée de la passerelle menant jusqu'au donjon, dessin de l'auteur.

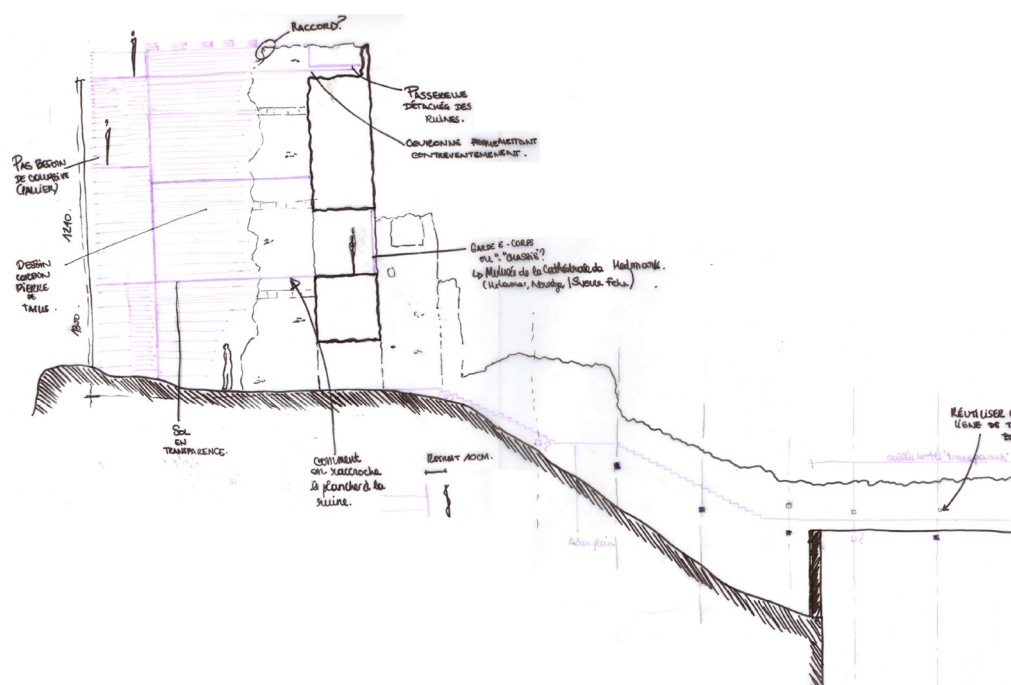
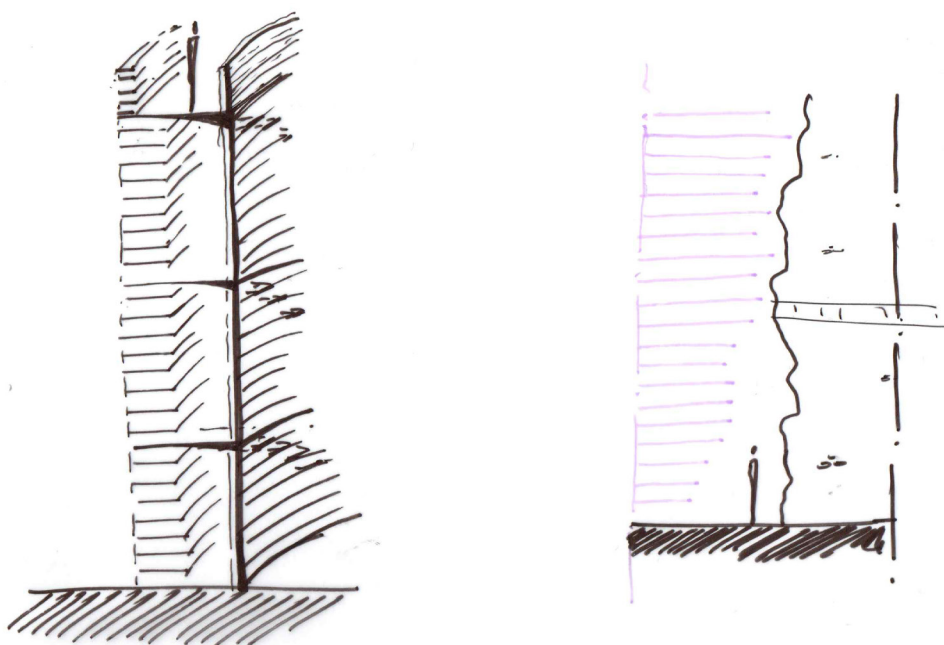




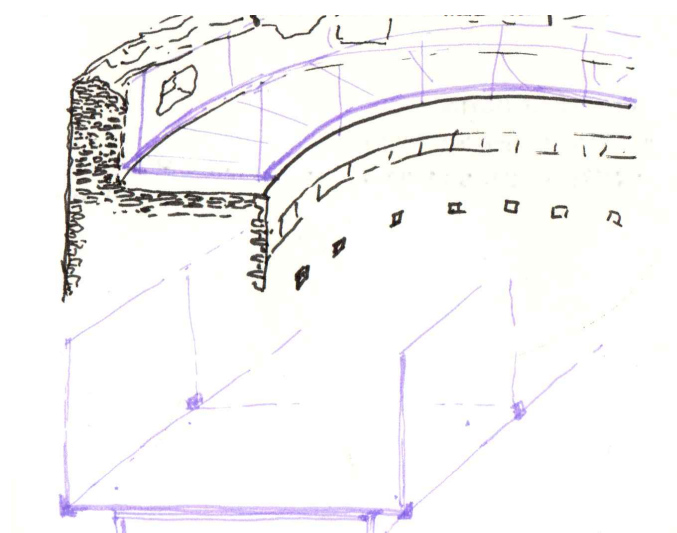
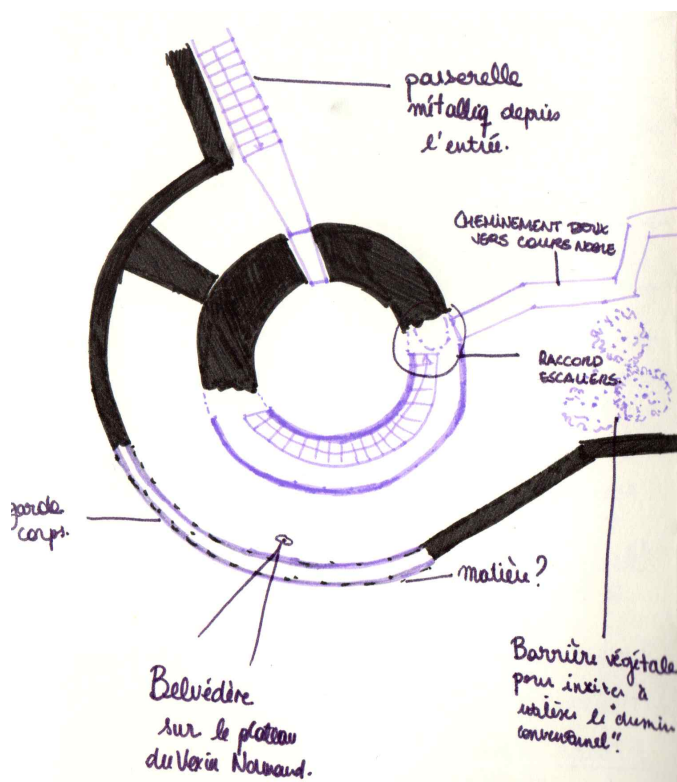
Plans de donjons, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle, Houdr. (en ligne) URL : https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_raisonn%C3%A9_de_l%E2%80%99architecture_fran%C3%A7aise_du_XIe_a_XVIe_si%C3%A8cle/Houdr



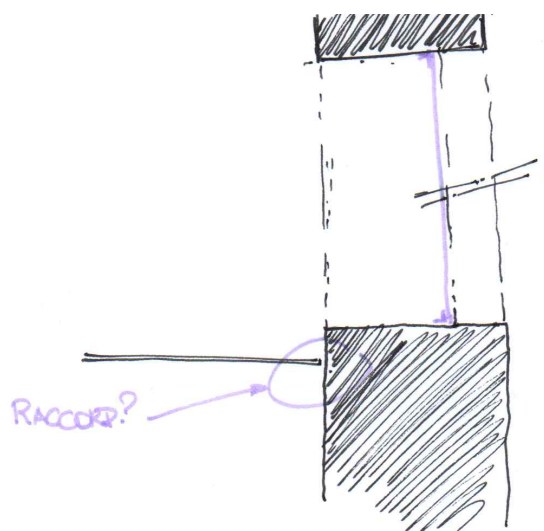
Croquis de recherche du dialogue avec le donjon, croquis de l'auteur.



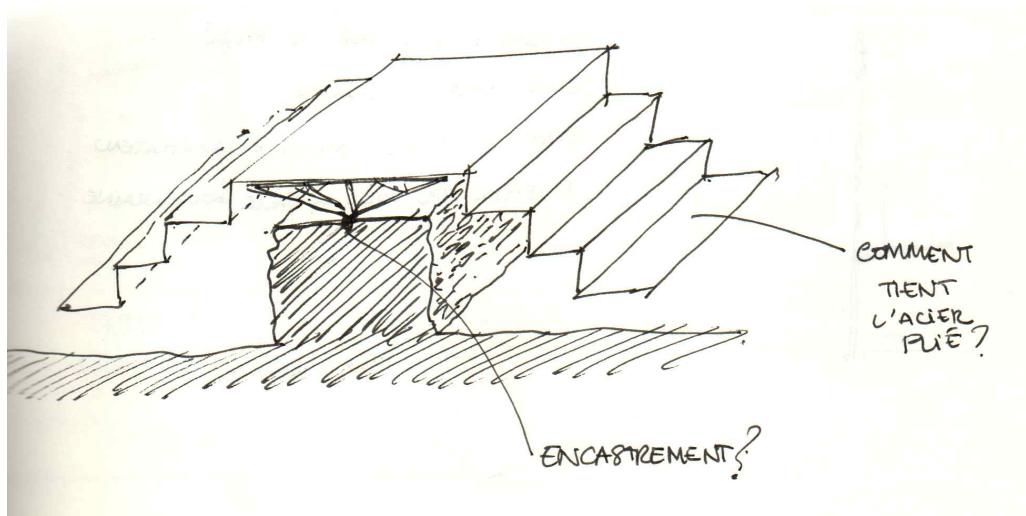
Croquis de recherche du dialogue avec le donjon, croquis de l'auteure.



Croquis de recherche de mise en tourisme du donjon, croquis de l'auteur.

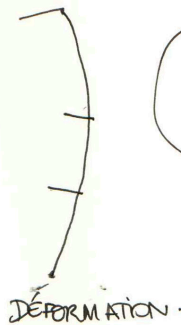
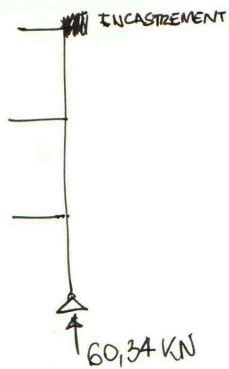
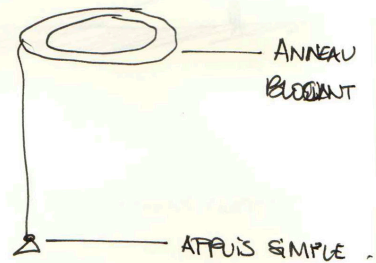
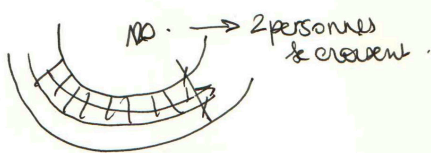
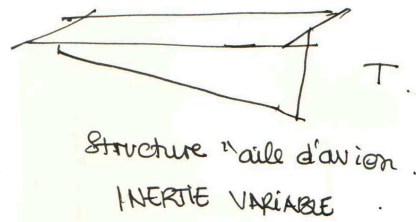
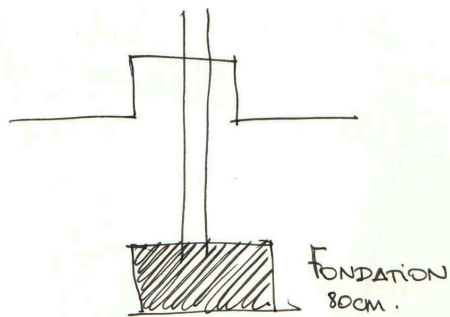


Croquis du raccord entre la passerelle et la baie du R+1, croquis de l'auteur.



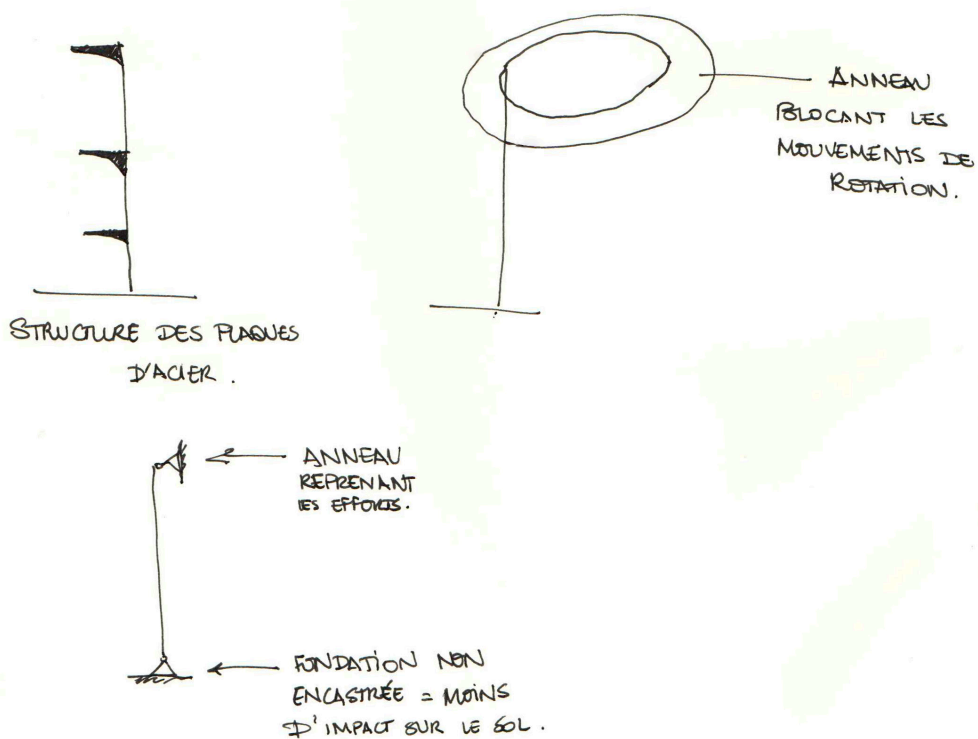
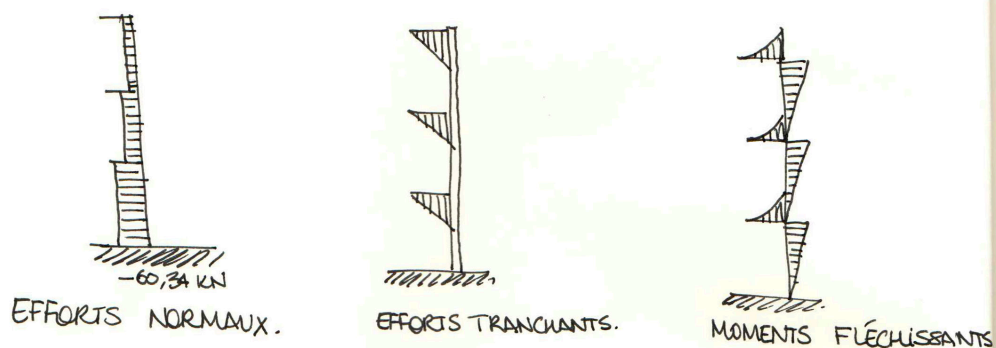
Croquis de l'entrée du donjon, croquis de l'auteur.

8. Recherches structurelles



FONDACTIONS PAS TP
D'IMPACT ... INTENSIF.
VENT → UN PEU DE RÉAC. HORIZ.
→ CAR ANNEAU.

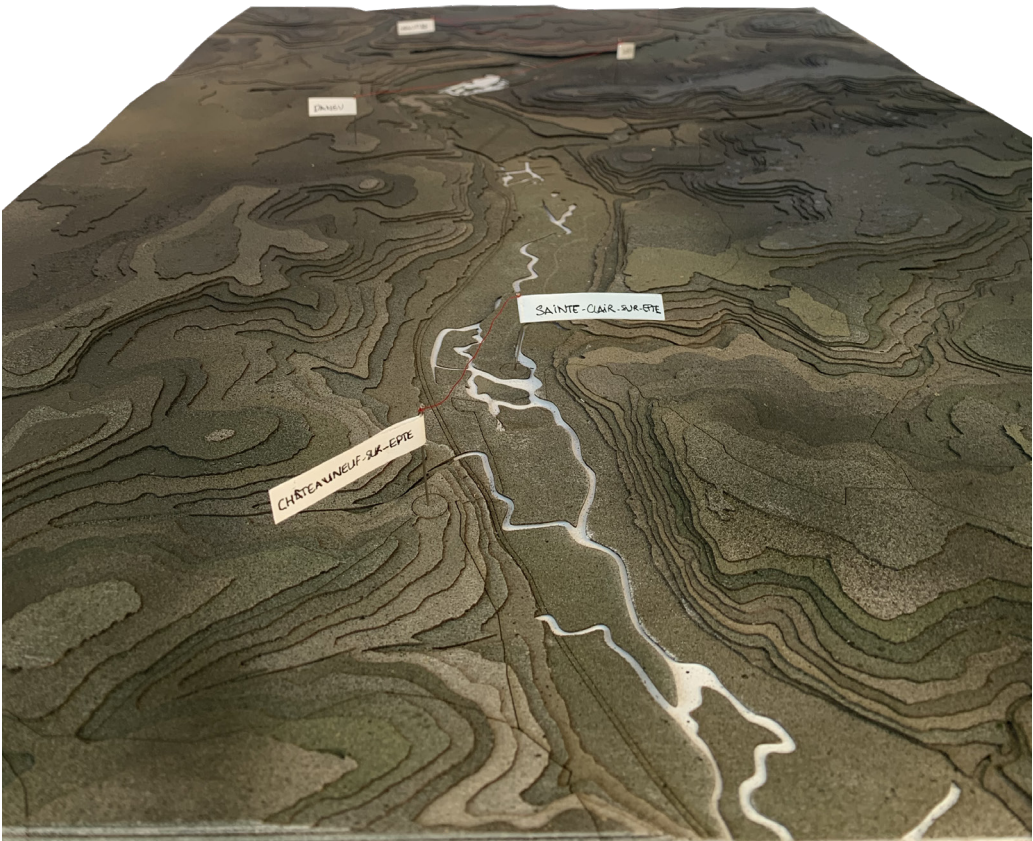
Croquis de recherche de fondement de la l'intervention sur le donjon, croquis de l'auteur.



Croquis de recherche de la structure de l'intervention sur le donjon, croquis de l'auteur.

9. Photographies de maquette









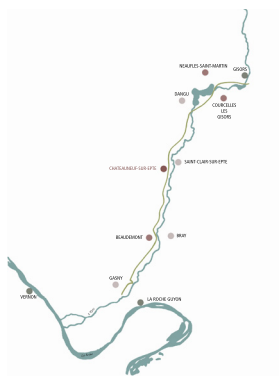
10. Panneaux



Carte de la voie verte reliant Paris à Londres et passant par la vallée de l'Epte

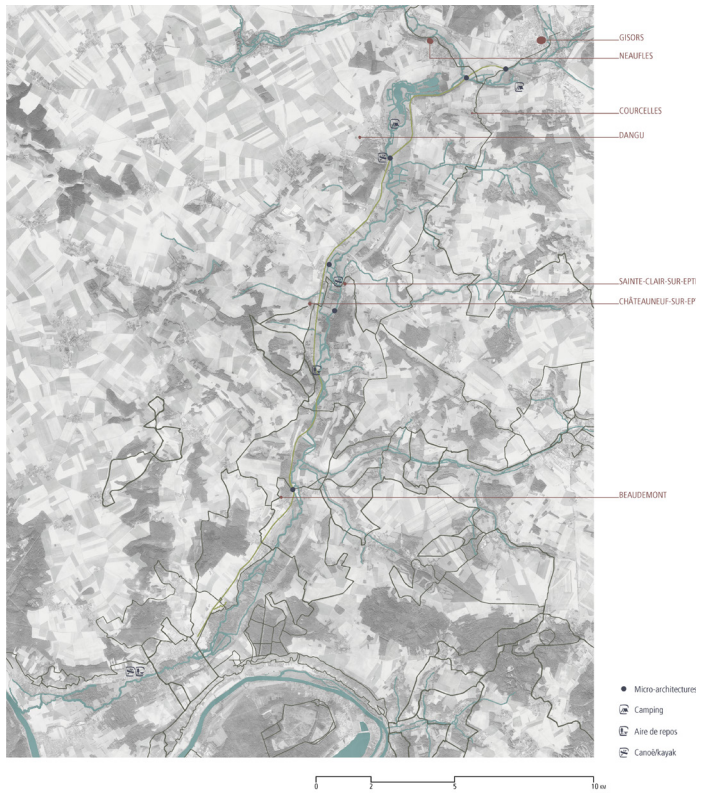


Carte de la voie verte et des chemins de randonnée de la vallée de l'Epte



Carte des binômes castraux longeant l'Epte et la voie verte

En 911 naît la Normandie, et avec elle, ses frontières. Elle est bordée à l'Ouest par la mer et à l'Est par la vallée de l'Epte. La topographie avantageuse de la vallée est alors renforcée de part et d'autre par des forteresses avec à l'Ouest, les Normands et le royaume d'Angleterre et à l'Est, le royaume de France. La frontière sera alors le théâtre d'affrontements pendant plusieurs siècles. Petit à petit, ces forteresses perdent leur valeur d'usage et sont alors réhabilitées ou tout simplement abandonnées.



Carte de l'intervention sur le binôme Châteauneuf-Saint-Clair



Platelage bois menant à Châteauneuf-sur-Epte

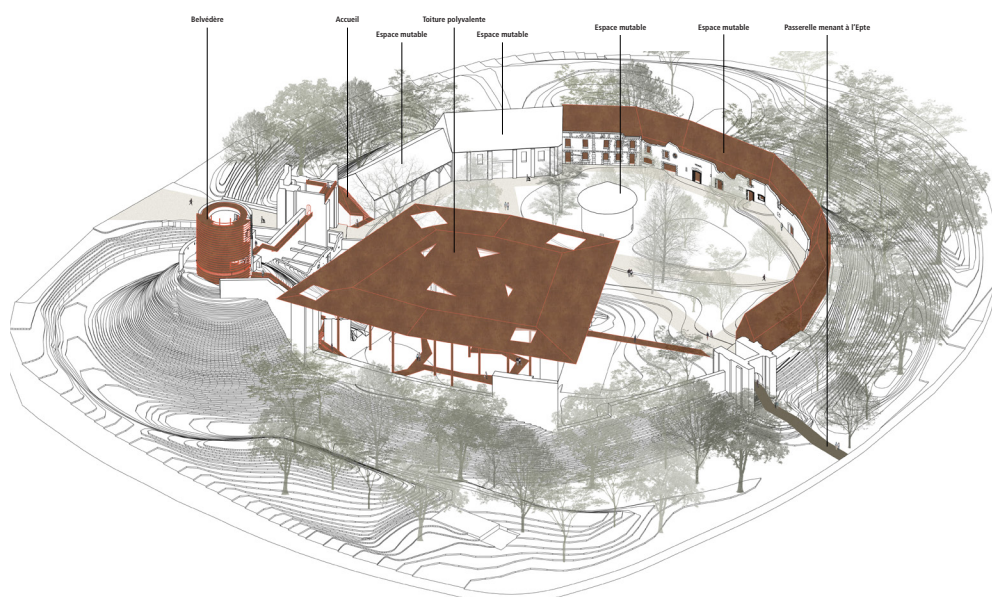
Aujourd'hui, la vallée jouit d'une véritable attractivité touristique et d'une florissante activité agricole. La position patrimoniale adoptée propose d'allier patrimonialisation et ancrage dans le territoire. À l'échelle de la vallée, Châteauneuf-sur-Epte est un maillon de la chaîne de forteresses érigées dès le XI^{ème} siècle. Le projet propose donc de renouveler le dialogue interrompu entre les châteaux, au moyen de micro-architectures longeant l'Epte et la voie verte. Celles-ci donnent à voir le patrimoine, sans intervenir systématiquement dessus. L'ancrage de la forteresse dans son territoire passe également par une toiture recouvrant la cour noble, comme un acte symbolique : un voile sur le passé.

La patrimonialisation du site concerne les parties ayant une valeur historique significative. Cela concerne la tour-porte occidentale, le chemin de ronde, le donjon et la cour noble. Un parcours expérimentant le patrimoine proche, la matière, et le paysage lointain. Une passerelle relie donc l'entrée connectée à la tour-porte occidentale et le donjon. Celle-ci est construite sur l'ancien chemin de ronde et prend appui sur les trous de bouldins existants. Une restitution formelle du donjon permet d'apprécier la volumétrie et l'ampleur de l'artefact sous différents angles. La perception change à mesure que le visiteur se rapproche. Celle-ci permet également de monter et d'apprécier un belvédère à 360° sur la vallée.

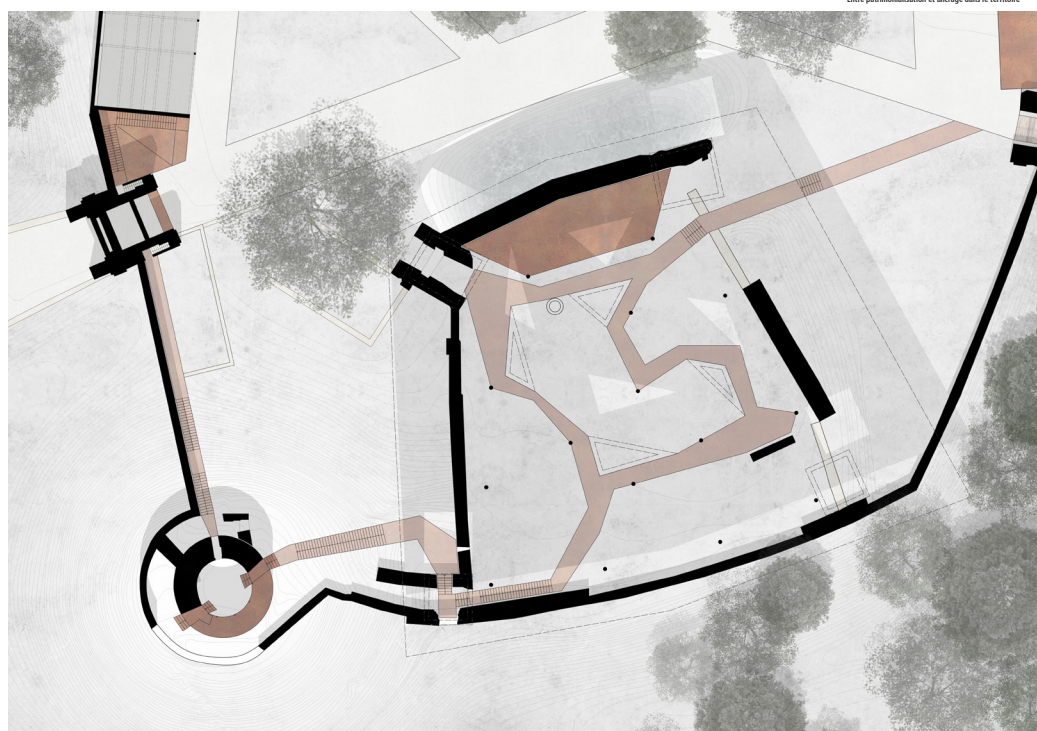
Réhabiliter le patrimoine médiéval de la vallée de l'Epte Le cas de Châteauneuf-sur-Epte

Emmanuelle Weiss, promotrice ; Sébastien Desmont, expert ; Olivier Bourez, Guilhem Chuilon et Renaud Pleitinx ; atelier En&Sur

ROSALIE PERRUQUETTI



Entre patrimonialisation et ancrage dans le territoire

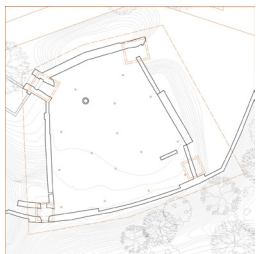


Mise en scène de la ruine

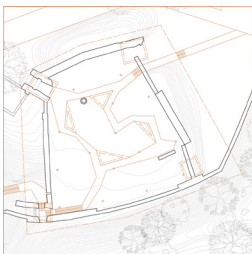
Réhabiliter le patrimoine médiéval de la vallée de l'Epte Le cas de Châteauneuf-sur-Epte

Emmanuelle Weiss, promotrice ; Sébastien Desmont, expert ; Olivier Bourez, Guilhem Chuilon et Renaud Pleitinx ; atelier En&Sur

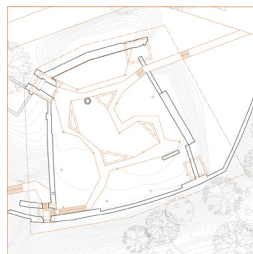
ROSALIE PERRUQUETTI



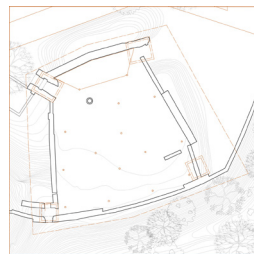
Temps 1 : les fouilles



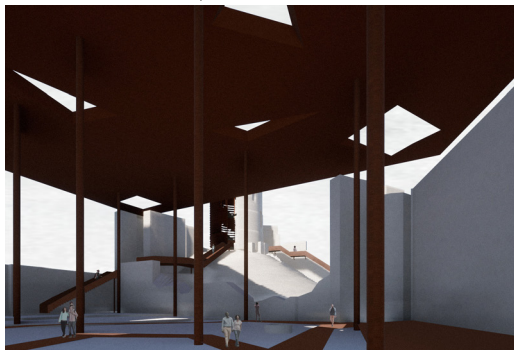
Temps 2 : mise en scène des fouilles



Temps 3 : simultanéité



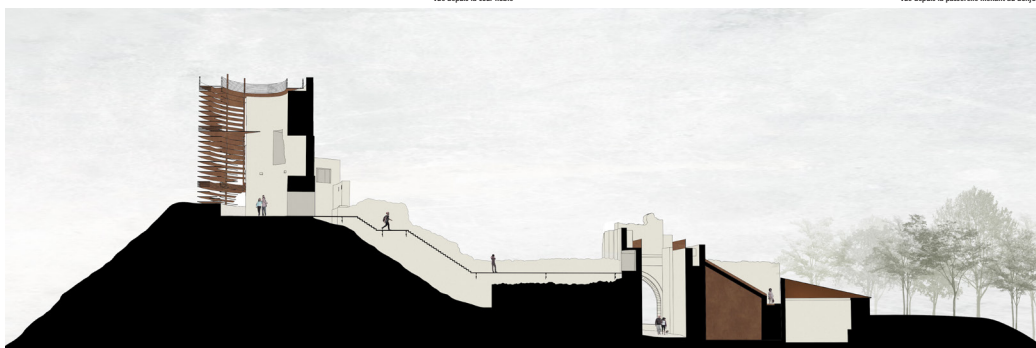
Temps 4 : scène



Vue depuis la cour noble



Vue depuis la passerelle menant au donjon



Mise en scène de la ruine

Réhabiliter le patrimoine médiéval de la vallée de l'Epte Le cas de Châteauneuf-sur-Epte

Emmanuelle Weiss, promotrice ; Sébastien Desmont, expert ; Olivier Bourez, Guilhem Chuilon et Renaud Pleitinx ; atelier En&Sur

ROSALIE PERRUQUETTI

